This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493085

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.1B36
v.49-50

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Quarante-neuvième Volume.

ANNÉE 1868-1869. — Nos 1 et 2.

Chaque année, 4 numéros trimestriels ou 2 volumes.

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS.

REIMS

CHEZ P. DUBOIS ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE,
V. GEOFFROY, GÉRANT,
Rue Pluche, 24,
ET CHEZ PAUL GIRET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,
Rue du Cadran-Saint-Pierre, 5.

MDCCCLXX.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 10 JUIN 1869

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

PAR M. H. ROBILLARD, PRÉSIDENT ANNUEL (1)

MES CHERS COLLÈGUES,

Dans la précédente année académique, vous appeliez à la présidence de votre compagnie Monseigneur Landriot, dont la brillante renommée rend inutile envers lui tout langage flatteur, ce qui ne permet, dans ma bouche surtout, que l'expression du respect.

Le choix que vous avez bien voulu faire de moi

(1) Mgr l'Archevêque, président d'honneur, avait pris place au bureau, à la droite de M. le président; siégeaient également au bureau MM. Loriquet, secrétaire général; Piéton, en remplace-

Digitized by Google

pour succéder à l'éminent Prélat, me cause, je dois vous l'avouer, autant d'embarras qu'il m'inspire de reconnaissance. En effet, Messieurs, s'il vous est donné d'honorer celui sur qui descendent vos suffrages, il n'est pas en votre pouvoir de l'élever au niveau de l'épreuve que vous lui imposez.

Toutefois, je ne viendrai point, étalant ici une fausse modestie qui manquerait de bienséance, vous dire que vous avez mis l'indulgence ou l'amitié à la place de cette justice rigoureuse que le public éclairé attend de vous. Mon caractère se plie d'ailleurs assez difficilement à ces exordes de convention qui ne trompent personne, et que j'emploierais moins encore s'ils étaient susceptibles de tromper.

ment de M. le vice-président; l'abbé Deglaire, secrétaire archiviste ; A. Mennesson, trésorier.

Parmi les dignitaires invités, on distinguait M. Sébastiani, sous-préfet de l'arrondissement; M. Werlé, député au Corps législatif ; M. le Président du tribunal civil; M. le président du tribunal de commerce; M. Rome, premier adjoint ; M. le président de la chambre de commerce ; M. le procureur impérial ; M. le directeur de l'Ecole de médecine ; M. le proviseur du Lycée; M. le commandant de la garnison et M. le commandant de gendarmerie.

Après le discours de M. le président et le compte-rendu des travaux de l'année par M. le secrétaire général, M. Fialon a donné lecture d'une Lettre inédite de Marmontel à Diderot.

Ont été entendus ensuite un rapport de M. Elambert sur les concours d'histoire, d'archéologie, etc. ; un rapport de M. Leseur sur le concours de poésie; enfin, la proclamation des prix et médailles, par M. le secrétaire-archiviste.

Digitized by Google

EXCELLENCE,
MESSIEURS,

En France, tout le monde s'adresse à l'esprit, tout le monde en parle, chacun y vise, chacun relève de lui : il plait avec toute sa diversité, toutes ses aptitudes, tous ses contrastes, et, au besoin, par ses défauts. Il est vrai qu'il donne du relief à tout. Si la pensée est commune, il la refrappe à son empreinte; ses sensations les plus fugitives, il les marque au passage et les fixe par un trait. La domination qu'il exerce sur nous est souvent tyrannique, et cependant elle reste toujours populaire. Mais, plus on l'aime, plus on le redoute ; nul n'oserait se séparer de lui, et si, dans le fond de son âme, on croit que l'esprit s'égare, le cœur manque au plus brave pour le dire tout haut. En un mot, l'esprit est la suprême puissance devant laquelle toutes les autres s'inclinent : son royaume est de ce monde.

C'est assurément à ce culte de notre pays pour l'esprit que nous devons le précieux avantage de jouir des lettres et d'y exceller.

Les lettres ne sont pas de toutes les époques: elles ont besoin d'esprits longtemps exercés à la contemplation du beau et devenus assez sensibles à sa présence pour le discerner rapidement par cet instinct sévère qu'on appelle le goût. Là où le goût n'est pas formé, il pourra se concevoir, se dire des choses

Digitized by Google

admirables; mais il n'y aura point de littérature digne de ce nom; il n'y en aura point non plus avec des langues pauvres et incertaines.

Dès le commencement du XVIe siècle, notre langue et notre littérature, faibles encore et mal assurées dans leurs mouvements, étaient animées d'un principe de vie qui permettait d'espérer un heureux développement. On pouvait tout attendre du génie d'une nation qui avait déjà produit les Chroniques de Froissart, les Mémoires de Comines, le Roman de la Rose, les ballades de Villon, et ce petit chef-d'œuvre d'un auteur inconnu, l'Avocat patelin. Mais ce génie sortait à peine de l'enfance, et il entrait dans cet âge qui, pour les nations comme pour les individus, est un temps d'épreuve et de crise d'où dépend presque toujours le sort de la vie entière. Combien de causes diverses pouvaient presser ou ralentir, régler ou désordonner son essor! Ces causes se présentèrent en foule.

Le XVIe siècle s'était ouvert, précédé de deux faits immenses : l'invention de l'imprimerie, multipliant les œuvres de la pensée jusqu'à les rendre impérissables, et la découverte de l'Amérique, révélant un nouveau monde à l'ancien, qui en avait fait sa conquête. Faut-il s'étonner qu'un siècle annoncé, préparé de la sorte, ait été rempli d'événements et de personnages mémorables plus que dix autres siècles ensemble?

Au milieu de guerres acharnées, de factions sanglantes et de révolutions terribles dont je n'ai point à m'occuper ici, la littérature fut comme le siècle, belliqueuse et politique, catholique et protestante, républicaine et monarchique, ligueuse et royaliste.

Digitized by Google

Cette part qu'elle prit aux événements publics, quelquefois comme instrument, quelquefois même comme mobile, et toujours comme écho des faits et des opinions, fortifia les esprits, étendit les idées et assouplit le langage. Le style, à défaut de l'élégance et du poli, que peut seule lui donner une civilisation avancée et paisible, reçut, des passions d'une société adolescente et agitée, la saillie, le nerf et le mouvement. La poésie, qui est la langue du caprice et de l'imagination, dut éprouver à un bien moindre degré que la prose l'influence des événements politiques et religieux ; mais elle eut ses révolutions intérieures, qui tiennent à des causes toutes littéraires. On la vit, abandonnant peu à peu la grâce et la naïveté qui lui séyaient si bien, passer par les phases les plus étranges, admettre toutes les dissonances, traverser toutes les théories et faire abus du factice, de l'affectation et de l'enflure.

Enfin Malherbe vint : son sage despotisme comprima le désordre, et, si la froide réserve de son imagination, trop secondée par la marche méthodique de notre langue, fit rentrer l'essor de la poésie française dans des limites un peu étroites, du moins il lui rendit cette justesse, cette clarté, qui sont les qualités dominantes de notre esprit, parce qu'elles répondent à la droiture et à la franchise, qui sont les qualités principales de notre caractère.

Les lettres ne formaient pas alors dans la société française une catégorie, une classe à part. Le poète n'était pas seulement poète ; l'écrivain tenait presque toujours une place indépendante de ses écrits.

Mais le moment s'approchait où le cardinal de Richelieu, en instituant l'Académie française, allait fon-

Digitized by Google

der la république des lettres, donner aux lettres un centre, une représentation, placer un but, une récompense de leurs travaux, devant ceux qui feraient exclusivement des lettres leur carrière ; et, comme s'il eût été dans la destinée de ce vaste esprit d'exécuter toujours plus qu'il n'aurait entrepris, il se trouva avoir introduit parmi nous un élément social tout nouveau, le germe d'un fécond avenir ; de même qu'en détruisant une féodalité rivale du trône, il avait préparé notre société à recevoir l'empreinte du monarque qui allait y monter.

Louis XIV devait à son heureuse organisation de comprendre la gloire des lettres, et tout ce que la sienne pouvait lui emprunter de splendeur. Mais, tout en donnant aux œuvres littéraires l'encouragement du goût le plus sûr et de sa royale approbation, il laissait Corneille, Racine et Molière régner sur la scène, Despréaux donner un code à la critique, La Fontaine être le fablier. Il considérait les écrivains, quelque illustres qu'ils fussent, comme classés par leur aptitude et la nature de leurs succès ; et, ceux-ci, modérés dans leurs désirs, simples dans leurs mœurs, dociles et ordonnés comme leur époque, furent hommes de lettres, glorieusement hommes de lettres, sans songer à en prendre le nom.

Cependant, le goût de l'esprit se répandait de plus en plus à la cour comme à la ville ; chacun se piquait de l'aimer et de lui rendre hommage. C'était le temps des nuances les plus délicates, des convenances les plus exquises ; les femmes tenaient le sceptre du goût, et, tant qu'elles l'ont conservé, nous n'avons point osé leur dire ce qu'elles ne devaient pas entendre ; nous n'avons point osé dérouler à leurs yeux des tableaux

Digitized by Google

qu'elles ne devaient pas voir. Un seul mot hasardé ou manquant de mesure et de noblesse les aurait effarouchées comme un feu d'artifice tiré à l'improviste entre les pieds dorés de leurs fauteuils.

Mais le grand siècle décline ou meurt, après avoir doté la France, et de la langue la plus claire que les hommes aient jamais parlée, et d'une littérature qui s'était toujours montrée antique par le goût, chevaleresque par le cœur et chrétienne par le sentiment et la pensée.

Au XVIIIe siècle, c'est la littérature qui conduit tout dans la société, religion, morale, politique, législation; elle n'est pas seulement comme toutes les littératures possibles, l'expression des idées, l'écho des passions du temps, elle les provoque, elle les fait naître, elle les entretient, elle les anime; elle est à leur tête armée de pied en cap. La philosophie, importée d'Angleterre en France par Voltaire, vient tenir ses grandes assises parmi nous, Montesquieu l'adopte et l'associe aux créations de son génie, elle est défendue par l'éloquence de J.-J. Rousseau, ce génevois à la plume de feu, une foule d'apôtres pleins de foi dans la parole du maître, la répandent en tous lieux; lois, coutumes, mœurs, administration, enseignement, finances, gouvernement, elle soumet tout à son examen; la société devient une propagande, la conversation une espèce de presse quotidienne qui compose et publie à toute heure; le télégraphe électrique n'est pas plus prompt à répandre les nouvelles importantes du gouvernement, que la conversation du temps à verser les doctrines philosophiques dans l'oreille des peuples: on s'élance de toutes parts à l'assaut des vérités et des erreurs; on se montre

Digitized by Google

incrédules aux miracles, mais à ceux du passé seulement; quant à ceux de l'avenir, les miracles de la sagesse humaine, on y croit avec ferveur; chacun marche à l'âge d'or qu'il voit devant soi, avec autant de certitude que Colomb traversait l'Océan...

On sait de quel réveil furent suivis ces beaux rêves! La vieille société française si polie, mais si mal ordonnée, finit dans un orage épouvantable. Il fallait que les lettres, les sciences et la philosophie. ces trois leviers magiques capables de soulever le monde, apprissent par une leçon terrible, les devoirs qui accompagnent la puissance; elles avaient eu leur part des fautes, elles eurent leur part des expiations.

La république ne fut point littéraire. Ces jeux de l'esprit, qui faisaient depuis plus d'un siècle les principaux événements d'une société paisible, ces académies naguère si puissantes, ces réunions ingénieuses, tous ces travaux d'une civilisation élégante et oisive, tombèrent en un moment devant le terrible intérêt d'une révolution commencée.

En ce temps-là, du reste, les choses marchaient si vite, l'Europe et la France, Paris et la frontière, le champ de bataille et la place publique avaient tant d'aventures, tout se développait si rapidement, que l'événement croissait pour ainsi dire sous la plume de l'homme de lettres à mesure qu'il écrivait, et, tout en lui donnant le vertige, l'empêchait de mûrir et d'achever son œuvre.

Les muses aiment la paix et ne s'accommodent des révolutions que lorsqu'elles ne sont plus que de l'histoire. Par un doux contraste avec les turbulents soucis et les rêves agités de l'ambition, l'on vit s'abriter dans la retraite et l'exil, comme l'alcyon sous

Digitized by Google

une fleur marine, la science, les lettres et la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité.

La révolution, en poursuivant son cours, avait achevé de tout détruire, le désordre et la faiblesse étaient partout; Napoléon parut à ce moment suprême et constitua l'empire. A la place de tous les respects éteints, il substitua l'admiration ; sa force était d'être invaincu et de passer pour invincible ; Dieu lui avait fait la grâce d'être, par sa jeunesse, étranger à nos discordes, de n'avoir rougi que son épée; il tira de dessous les ruines entassées sous ses pieds, une société nouvelle et forte, et l'offrit aux regards de la France qui ne se reconnaissait pas elle-même.

Son prémier soin fut de s'entourer des forces morales que l'ancien gouvernement n'avait pas su se concilier : il ne voulut pas seulement, comme Louis XIV, que les sciences, les lettres et les arts fussent l'ornement de son trône, il les associa à sa politique et décora des plus hautes dignités les savants, les littérateurs, les artistes; mais, la vérité m'oblige à dire qu'en les honorant, il se méfiait de leur influence, et flétrissait volontiers du nom d'idéologue quiconque dépassait les limites intellectuelles que lui-même avait posées : l'esprit de régularité, de discipline et d'ordre militaire qu'il imprimait à la nation s'acccommodait si bien des axiomes aristotéliques! Si quelques écrivains osèrent se distinguer par une originalité personnelle, il leur fut hostile et sut les éloigner; tels M. de Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin-Constant, Lemercier. A l'en croire, ceux-là contrariaient et le siècle et le mouvement.

Cette puissance qui dominait la société politique, cette discipline qui réglait tous les mouvements et

Digitized by Google

toutes les actions, s'était aussi communiquée aux esprits. Les littérateurs de ce temps-là pensaient avec justesse, écrivaient bien, mais ils inventaient peu, ne sentaient pas beaucoup, et, naturellement portés à l'imitation par l'admiration, ils avaient peut-être trop réduit l'art à des règles, les passions à des types et la poésie à de la versification.

Et cependant, sous l'empire, les lettres eurent aussi leurs grandes journées; ce fut, pour parler le langage noblement éloquent d'un historien célèbre, lorsque « Napoléon, dans ses camps d'Erfurt et de » Dresde, faisait représenter, devant un parterre de » rois, les chefs-d'œuvres de la scène française, et » que, comme pour compléter les triomphes de ses » armées par le triomphe de nos grands poètes, il for- » çait l'autocrate et ses boyards à mêler leurs pleurs » aux nobles larmes que les vers du grand Corneille » avaient fait répandre au grand Condé. »

A la chute de l'empire, l'école classique semblait avoir touché le terme au-delà duquel commencent à décliner toutes les choses humaines; elle ne pouvait plus suffire à cette insatiable curiosité et à cette activité perpétuelle de l'intelligence que rien n'épuise, que rien n'arrête.

Vers le milieu de la Restauration, les esprits revenus de l'abattement où les avaient jetés nos amères douleurs de 1815, et déjà fatigués de la stérilité apparente des luttes politiques, se portèrent avec une vivacité toute nouvelle sur les questions littéraires. Des hommes très-jeunes alors et merveilleusement doués, s'emparèrent du mouvement et méditèrent une poésie affranchie des servitudes classiques. Ils écrivirent, leurs œuvres se multiplièrent ; dans

Digitized by Google

ce champ libre nouvellement conquis, chacun prit la route où l'appelait l'idéal qu'il poursuivait et qu'il voyait marcher devant lui. Tous les genres d'écrits se transformèrent, toutes les armures furent retrempées; il n'est pas jusqu'à l'histoire, et même la chaire sacrée, qui n'aient reçu et gardé cette empreinte.

Les littératures étrangères furent explorées, traduites, vengées de l'ignorance frivole qui les avait dédaignées; l'affranchissement fut complet.

Oh! le noble mouvement! et qui s'étonnerait que des hommes jeunes, ardents, ambitieux, instruits, amoureux de la gloire, ne pouvant plus la chercher sur le champ de bataille, heureux de commander aux intelligences, pleins de la conscience de leur force, aient porté dans leur réforme plus d'étourderie et de courage, plus d'ardeur, de verve et d'espoir que de profondeur, de prévoyance et de raison?

L'école nouvelle souleva chez quelques-uns d'étranges enthousiasmes, et chez d'autres des fureurs non moins extraordinaires. Au temps de la plus forte mêlée, on entendait, dans les deux camps, de sages médiateurs, que personne, il est vrai, n'écoutait, mais qui ne se lassaient pas de crier aux uns : n'imitez personne, pas plus Shakspeare que Racine; aux autres : pourvu que la langue soit respectée, laissez-vous donc charmer par les nouveautés vraiment originales, si le bonheur veut qu'on vous en donne!

Aujourd'hui, Messieurs, c'est le public tout entier qui tient ce langage : sa neutralité garantit son impartialité, impartialité qui n'est pas non plus sans péril, tant elle est voisine de l'indifférence! Nous avons conquis la sagesse, mais en l'achetant un peu cher; nous avons quarante ans de plus!

Digitized by Google

Depuis quelques années, et c'est une de nos gloires, le sérieux dans les choses, la recherche de la vérité, la vie de l'esprit enfin, sont devenus pour tous d'impérieux besoins. Les lettres se rapprochent chaque jour d'avantage des intérêts nationaux ; elles ne comprennent plus qu'il puisse y avoir divorce entre les affaires et les idées.

Qu'on ne s'en étonne point, Messieurs, et qu'on ne les accuse pas d'étendre leur empire au delà de ses limites naturelles : la littérature n'est pas un territoire certain, qui soit borné par d'autres territoires, et qui ne puisse s'agrandir que par une injuste invasion. Rien de l'homme ni de l'univers ne lui est étranger ni interdit.

Les lettres, dans leur région sereine, *n'ayant à flatter aucun parti, aucun régime*, sont la philosophie de la politique ; elles doivent nous distraire de ses passions, et épurer ses principes. Mais cette œuvre, qui plaît à la conscience, est fort délicate pour le goût. Que ceux qui seraient tentés d'exploiter cet entraînement vers l'esprit, d'un peuple où tout le monde prend plaisir à lire et à écouter, que ceux-là s'arrêtent en présence de tant bien et de tant de mal qu'ils peuvent faire, et reconnaissent qu'à aucune autre époque de l'histoire des hommes, le talent de parler ou d'écrire n'a rencontré une aussi grande responsabilité. Qu'ils se recueillent donc avant d'entrer dans la carrière, et se pénétrent de toute la grandeur, que dis-je ? de la sainteté de leur mission. Avant de se placer à la tête de ces générations qu'ils doivent conduire au bien, au beau, à la gloire, qu'ils s'interrogent eux-mêmes, qu'ils s'examinent et n'oublient pas que pour se rendre dignes d'agir

Digitized by Google

sur les âmes, il faut d'abord élever la sienne et pouvoir se respecter. Qu'ils imitent en cela les anciens qui sont restés nos maîtres en tant de choses ! Non-seulement leurs livres de morale et de philosophie, mais leurs théâtres, leurs fêtes, leurs jeux, ainsi que le forum, tout porte l'empreinte du sentiment public ; c'est toujours le culte de leurs dieux, l'amour de la patrie, la gloire des héros qui l'ont servie.

Chez eux, l'éloquence et la poésie n'avaient pas de plus noble emploi que d'exalter les courages, de célébrer les belles actions, de perpétuer les grandes renommées. On ne les voyait point travailler incessamment, au sein de la cité, à tout rabaisser, à tout avilir, et s'épuiser à calomnier leurs citoyens les plus illustres et les plus vertueux ; loin de là, les historiens et les poètes employaient tout leur génie à saisir dans le présent, pour le transmettre à la postérité la plus reculée, tout ce qui pouvait accroître aux yeux des siècles futurs la dignité de leur pays et la réputation de leurs grands hommes, dont ils faisaient des demi-dieux.

Puissions-nous bien comprendre, Messieurs, que nous ne conserverons notre littérature uniquement que comme nos pères l'ont acquise, c'est-à-dire par la correction, par la règle, par l'esprit d'ordre en fait d'art et de goût. Tout se tient chez les nations ; les grandeurs, les décadences s'enchaînent. Quand le goût dépérit, c'est que la sève qui fait les grands empires s'épuise. Les états sont comme les arbres de nos forêts ; si la mort se met dans les branches, elle est au cœur.

Heureusement, dans notre France, la vie est partout. De salutaires occupations nous éloignent peu à

Digitized by Google

peu de l'ingrate et stérile arène où les passions nous avaient précipités. Les hommes se rapprochent, les cités s'agrandissent, les besoins enfantent les ressources, les talents échangent et multiplient leurs produits, l'abondance et le luxe même descendent des sommités sociales jusque dans les positions inférieures. N'y a-t-il pas une grande pensée morale dans ce mouvement imprimé à l'activité de l'esprit de l'homme, de l'homme empressé maintenant à féconder la terre au lieu de la ravager, tournant toutes les facultés de son intelligence vers les sciences qui mettent les forces de la nature à sa disposition, vers l'industrie qui le délivre de ses besoins, vers les arts qui le consolent dans ses maux ?

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1868-1869

PAR M. CH. LORIQUET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESSIEURS,

Plusieurs fois, dans les rapports de fin d'année, j'ai fait remarqner les prédilections de l'Académie pour l'histoire et ses diverses branches. Elle occupera encore le premier rang dans le compte-rendu que je viens de vous présenter. Je ne chercherai donc pas à donner au reste un ordre rigoureux ; et, me laissant guider uniquement par l'enchaînement naturel des idées, je ne me ferai pas scrupule de mentionner au passage les travaux d'un genre différent qui se rattacheront, par quelques points, à ceux que j'aurai analysés.

Après avoir mentionné le discours prononcé par

Digitized by Google

M. l'abbé Tourneur lors de la bénédiction de l'église de Torcy, et les *Récits du Soir* de M. Mahon de Monaghan, j'aborde immédiatement la série des travaux historiques, en vous rappelant la lecture de M. l'abbé Gainet sur la *Manière dont on écrivait l'histoire dans les temps les plus reculés.* Non content d'exposer les moyens employés par les anciens pour transmettre à la postérité le souvenir des hommes et des choses, notre savant confrère vous a fait connaître à l'aide de quelles études la science de nos jours est arrivée à pénétrer le sens des monuments écrits ou sculptés et à coordonner les éléments d'information qu'elle y a recueillis.

M. l'abbé Chartier et M. Adrien de Brimont ont signalé à votre attention la découverte de médailles faite à Lavannes dans le courant du mois de mars, et vous avez chargé M. Duquenelle de vous renseigner sur l'importance historique de ces monuments de la domination romaine dans notre contrée.

Vous avez reçu de M. Ed. Goguel un savant travail sur les Juifs d'Egypte avant l'ère chrétienne ; M. Fialon devant vous en rendre compte, je me contenterai de le rappeler ici.

Si nous étions plus jeunes de quelques jours, on pourrait me suspecter de faire de la propagande électorale, en vous entretenant ici des *Cahiers du Baillage de Reims aux Etats-Généraux de 1789*, publiés par M. H. Paris, car le livre est dédié aux électeurs du 3me canton de la ville de Reims. Je me hâte de dire que ces cahiers précieux, dont les originaux ont été déposés dans nos archives municipales, étaient imprimés il y a près d'un an, et qu'il ne leur manquait qu'une étude préliminaire, intro-

Digitized by Google

duction indispensable de ces sortes de publications. M. Paris, dans une première lecture, a exposé le droit et le rôle des Etats généraux dans notre histoire. Issus des assemblées du Champ-de-Mars, ils survécurent aux luttes du Moyen-Age et de la féodalité, et prirent au XIVe siècle une importance plus grande par l'émancipation du peuple et l'entrée du Tiers-Etat dans les délibérations de la nation, par la fréquence des réunions, sinon par leur périodicité régulière.

Que les rois, ainsi que l'a remarqué M. Duchâtaux, aient convoqué les Etats-Généraux seulement alors que se présentaient une question difficile à résoudre, une situation nouvelle à assurer, un impôt inusité à demander; que les Etats aient eu une influence plus ou moins grande sur la direction des affaires suivant les circonstances où ils furent consultés, il n'en demeure pas moins que l'opinion n'a pas eu en France de plus haute et de plus sincère manifestation, et que les temps modernes leur doivent la part la plus importante de leurs libertés. C'est ce qu'a établi M. Paris; et après avoir rappelé sommairement les difficultés dans lesquelles la royauté se trouvait engagée, il n'a pas eu de peine à démontrer qu'en 1789, la nation, comme le roi, voyait le salut commun dans l'assemblée des Etats-Généraux. Les cahiers du baillage de Reims contiennent à cet égard les témoignages les plus concluants : la reconnaissance des trois ordres à l'égard de Louis XVI y atteint parfois le lyrisme. Rien, d'ailleurs, n'est plus éloigné des idées de lutte, de réaction, de violence, que le mouvement harmonieux et fécond des assemblées préparatoires des états. Les maximes tombées en dé-

Digitized by Google

suétude, les vieilles traditions de la France y sont relevées avec liberté; tous les points intéressant la constitution de l'Etat, l'administration générale et particulière, la justice, le culte, la police et les mœurs, la milice, sont l'objet d'un examen sérieux et de vœux clairement exprimés par les trois ordres.

Ces immortels cahiers, comme tout le monde les appelle, expression franche et libérale, mais conciliatrice, des aspirations de l'ancienne société, sont devenus le programme de la société moderne.

« Nous datons tous de 1789, dit M. Paris, tous les partis inscrivent avec raison cette date mémorable sur leur drapeau ; mais, pour que cette devise soit féconde, il faut remonter à la source, non pour retourner en arrière, mais pour retrouver la véritable voie, à l'entrée de laquelle, dans l'enivrement de ces premiers jours, le pays s'est égaré....»

« On se hâta de démolir, dit-il ailleurs, sans penser que reconstruire tout à la fois était une œuvre surhumaine. Le pied trébucha au milieu de tant de ruines. L'imprévoyance des précurseurs et l'ardeur des démolisseurs entraîna aux derniers excès. Aussi, au milieu du désordre, que de méprises qui subsistent encore et que de nuages qui restent à dissiper ! »

Ce n'est pas le lieu de retracer, même en raccourci, les phases diverses de la Révolution; mais je ne puis dérober à vos regards quelques-uns de ses excès les plus odieux, car notre correspondant, M. Paul Fassy, nous place en pleine Terreur, au mois de Septembre 1792, en nous faisant assister au meurtre

Digitized by Google

de Louise de Savoie Carignan, princesse de Lamballe.

Le tocsin sonne, des visites domiciliaires et des arrestations ont été faites ; le sang coule à l'Abbaye, aux Carmes, dans divers lieux de détention ; Monneuse (un nom rémois d'origine, peut-être), Rossignol, Chépy, Lhuillier, Hébert, siégent tour à tour à la Force. Dans cette prison, ancien hôtel des ducs de ce nom, avaient été conduites, après une dénonciation relative à une correspondance entretenue avec le dehors, les compagnes de détention de Louis XVI et de sa famille, Mme de Lamballe, Mme et Mlle de Tourzel, Mmes de Navarre, Bazire et Thibaut. Le 2 et le 3 Septembre, le procureur de la commune, Manuel, près de qui des démarches actives avaient été faites pour sauver ces prisonniers et quelques autres, consulta ses listes et fit sortir vingt-six femmes, au nombre desquelles étaient les anciennes compagnes de captivité du Temple, à l'exception de Mme de Lamballe. M. Fassy donne à cette fatale exception des motifs qui ne font pas honneur à Manuel, mais qui ne me paraissent pas suffisamment justifiés. Les démarches du duc de Bourbon-Penthièvre, beau-père de la princesse, avaient-elles eu près de lui le succès espéré ? Les émissaires du duc trompèrent-ils sa confiance, en se mêlant inutilement, au dernier instant, parmi les assistants du tribunal révolutionnaire et même parmi les égorgeurs ? Ces questions importent peu, car au moment où le guichet de la Force s'ouvrit pour elle, le regard de la princesse ne rencontra que des assassins. On sait ce qui suivit, ou plutôt il n'est personne qui, ayant lu le récit de cette scène de cannibales, n'ait devant les yeux

Digitized by Google

cette tête, ornée de son admirable chevelure, séparée du tronc, puis frisée, poudrée, et mise au bout d'une pique ; le corps mutilé et lié par les poignets avec une corde, pour être traîné par les rues, au milieu du sang et de la fange des ruisseaux ; la station faite au cabaret ; la visite au Temple. J'abrège, par respect pour cet auditoire.

M. Fassy ne se contente pas de suivre ces tristes débris jusqu'à leur dernier asile, il examine, chemin faisant, toutes les dépositions, toutes les questions qui se rattachent à ce grand forfait. Il n'hésite pas à rechercher sur quelles têtes on doit faire retomber le sang de Mme de Lamballe. Des pièces authentiques lui donnent le droit d'affirmer non-seulement que les bourreaux furent payés de leur tâche comme d'un service public, par le trésorier de la commune, mais que rien ne fut laissé à l'imprévu par les membres de conseil dans ces massacres, que certains historiens présentent comme spontanés.

Fidèle à une époque que nul ne connaît mieux que lui et à un genre de littérature dans lequel il ne compte plus les succès, M. Robillard nous a donné de nouveaux souvenirs rétrospectifs sous ce titre : *Un dîner chez le baron Dacier en 1827*. Le baron, voulant faire les honneurs de sa maison à lord Stukeley, jeune anglais nouvellement débarqué à Paris, et attiré près de lui par sa réputation de savant et d'ami de l'Angleterre, lui présente successivement ses invités. Il en résulte une suite de portraits, où sont finement tracées, avec les couleurs qui leur sont propres, les physionomies de divers personnages marquants de l'époque, La Fayette, Nép. Lemercier, Benjamin Constant, Jouy, Marcellus,

Digitized by Google

Alexandre de Humboldt, Boïeldieu, Ch. Nodier, Simon Delongchamps, Broussais. On se met à table; le dîner est animé, sans être bruyant : M. Dacier possédait à un haut degré le don d'exciter l'esprit de ses hôtes. Après les matières sérieuses, les anecdotes eurent part au banquet, chacun prenant dans ses souvenirs personnels le trait piquant ou curieux qui se présentait à lui. Un seul convive paraissait étranger à ce qui se passait; immobile, silencieux, l'Anglais était plongé dans une noire mélancolie. Tout à coup il demande à raconter aussi son histoire, histoire lamentable et propre, dit-il, à inspirer pour lui plus d'horreur que de pitié. Toujours inquiet, ne trouvant de repos nulle part, il a pris la vie en dégoût; il hait la lumière, et les joies de ce monde sont pour lui des supplices... Il a la conscience chargée d'un abominable forfait, il a tué sa mère. Cela dit, l'Anglais se lève et sort, laissant M. Dacier et ses invités dans une stupéfaction plus facile à concevoir qu'à décrire.

Le lendemain, on lisait dans les journaux anglais que le fils de l'éxécuteur des hautes-œuvres de Londres, atteint de folie, s'était échappé de Bedlam, qu'il se croyait lord Stukeley, et s'accusait d'avoir tué sa mère. On suppose, ajoutait-on, qu'il est en France.

Tel est le fond du récit. Réduit à cette froide analyse il n'a plus ce mouvement d'une narration toujours vive et animée, ni ces mots heureux qui donnent à réfléchir tout en écoutant, ni cette urbanité d'autrefois dont l'auteur a conservé le secret, qualité qui, de son aveu, s'efface malheureusement de jour en jour, car le goût s'altère bientôt dans la société quand il disparaît dans les lettres.

Digitized by Google

J'aurais aimé à recueillir plusieurs réflexions du genre de celle-ci; je me borne à la suivante : « C'est un tort assurément, dit M. Robillard, que de n'être pas de son temps, de rêver du passé sans voir que les heures marchent; mais ce tort avoisine une si sainte chose, la religion des souvenirs, qu'il vaut mieux renoncer à l'atteindre, de peur de mal porter ses coups. »

Aussi bien est-ce avec la plus grande réserve que je m'aventure à vous parler d'un livre récemment apparu dans Reims et publié par M. L. Charpentier. Notre confrère, qui se sent au cœur la même verdeur, le même amour pour le système d'enseignement qu'il est venu inaugurer à Reims, se croit encore aux temps qu'échauffait le soleil de juillet, et où il était de bon ton, presque de bonne administration, de combattre à outrance des systèmes d'enseignements vieillis, on le disait du moins, dans les mains des Frères de l'abbé de la Salle. Et comme le sort de l'enseignement mutuel à Reims s'est trouvé associé au sien, il s'est cru obligé de défendre le système qu'il affectionne, en racontant les mécomptes, pour ne pas dire plus, dont ses longs et excellents services n'ont pu le garantir.

La sagesse des nations nous vante, comme les premières à rechercher, les satisfactions de la conscience; et il faut, en effet, savoir s'en contenter dans la plupart des cas : ce n'est pas à l'auteur de ce livre que je l'apprendrai. Doit-on pour cela n'en pas ambitionner d'autres? A Dieu ne plaise ! L'humaine nature a besoin d'excitations extérieures, d'encouragements pour se maintenir dans la voie du bien. Il y a donc de salutaires ambitions, il y en a de justes aussi. De

Digitized by Google

ce nombre est celle de rallier à soi, à toute une vie de sacrifices et de dévouement, l'approbation des populations qui en ont été les témoins.

C'est ce sentiment qui domine dans les pages animées du livre qui nous occupe. Mais y domine-t-il sans mélange? Je voudrais pouvoir le dire. Si l'ouvrage est une justification, qui a pu faire croire à l'auteur qu'il en eût besoin? Comment a-t-il espéré la faire sans blesser personne? Enfin, quel intérêt donner à des débats, en grande partie éloignés de nous et déjà racontés par notre regrettable confrère M. E. Arnould, aujourd'hui que la direction des écoles est pure affaire d'administration, aujourd'hui qu'on se rappelle à peine les services rendus par l'ancien comité, et en particulier la salutaire émulation qu'il avait su maintenir entre les écoles des différents systèmes? A ce point de vue encore, je suis fâché d'avoir à le lui dire, notre honorable confrère s'est trompé d'époque.

Faut-il regarder également comme intempestive la communication qui vous a été faite d'un travail de notre regrettable ami Reimbeau sur l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville?

On l'a dit, mais sans réfléchir, je crois, que, mis plus tôt en lumière, ce travail, où des traits piquants se mêlent à l'étude artistique d'un projet, eût pu blesser les auteurs ou les approbateurs de ce projet; qu'arrivant plus tard, il eût jeté le blâme sur une œuvre accomplie, sans profit pour elle ni pour les personnes qu'il importait d'éclairer. La publicité donnée depuis à cette étude de M. Reimbeau me dispense de l'analyser. Il est à peine besoin de constater qu'à l'Académie elle n'a eu guère que des approba-

Digitized by Google

teurs, et que si elle a donné lieu au dehors à quelques plaisanteries, l'esprit qui les a dictées a dispensé d'y répondre. Si, du reste, des idées comme celles qu'à émises ici M. Reimbeau, ne sont pas comprises par tout le monde, à quoi faut-il l'imputer, sinon à l'éducation artistique de la génération qui nous a précédés et à l'influence qu'elle exerce encore sur le goût public ?

Je ne quitterai pas ce sujet sans exprimer encore une fois le regret qu'une intelligence si belle et si riche ait été enlevée à l'art, à l'Académie, au conseil municipal, au moment où la position acquise à M. Reimbeau allait mettre en relief les ressources infinies qu'il devait aux études sérieuses de sa jeunesse et à l'exercice de sa profession.

L'achèvement de l'Hôtel-de-Ville étant à l'ordre du jour, c'était entrer dans les préocupations du moment que de rechercher les origines de ce monument. Je méditais ce dessein, quand un de nos confrères, dont le zèle ardent pour les antiquités vous est connu, M. l'abbé Cerf, vint à parler du Capitole de Reims, et me sommer en quelque façon de me prononcer et sur l'existence d'un Capitole, siége du sénat rémois, et sur l'emplacement à lui assigner. J'avais écrit, comme tout le monde, que la preuve de son existence était dans les *Actes* de sainte Macre. Eclairé ensuite sur le peu de valeur de cette preuve, je mis à profit la première occasion qui me fut offerte de confesser mon erreur, ou plutôt celle de Du Cange et de Lacourt, que j'avais pris pour guides. Cette preuve détruite, restait une phrase dans laquelle Flodoard dit que saint Nicaise bâtit sa cathédrale « *in arce* », c'est-à-dire dans la partie fortifiée de la ville, suivant un

Digitized by Google

traducteur, dans la forteresse, dans le château, dans la tour, dans la citadelle, dans le Capitole suivant d'autres.

Ces diverses expressions, recueillies avec soin par M. Cerf dans nos écrivains, lui paraissent servir également la thèse de l'existence d'un Capitole. Sur ce point je ne suis pas aussi affirmatif que lui, et mon hésitation paraîtra bien naturelle à ceux à qui cette sorte de recherche est familière. Combien de fois ne leur est-il pas arrivé de reconnaître qu'on ne doit pas toujours lire les écrivains du moyen-âge avec les mêmes yeux qui ont lu Virgile et Cicéron, et que tels mots, synonymes dans le langage de l'antiquité, ne le sont plus dans celui du moyen-âge? Toutefois, je m'empresse de le dire, si sur les mots je différais de sentiment avec M. Cerf, sur le fond nous étions d'accord. Je n'ai jamais nié l'existence d'un Capitole à Reims, mais la preuve écrite ne me paraît pas acquise.

Enfin, M. Cerf croit trouver des restes de l'enceinte du Capitole dans les constructions découvertes il y a quelques mois dans la cour de l'Archevêché et à l'entrée de la rue de la Peirière. Pour moi, ce ne sont pas là des restes de fortifications; je crois que les données topographiques recueillies dans le sol de l'ancienne ville sont insignifiantes pour établir rien de sérieux sur cette question comme sur une foule d'autres, et il n'en saurait être autrement, tant qu'on ne se départira pas de ce système à coup sûr économique, de remplir immédiatement les fouilles que tant d'occasions font ouvrir, sans chercher à se rendre compte, par des essais portés plus loin, de la véritable forme et de l'étendue des constructions trouvées,

Digitized by Google

de toutes les circonstances propres à indiquer leur destination.

Ici, Messieurs, je ne dois pas passer sous silence que, sur la proposition de M. Gosset fils, vous avez chargé une commission du soin de surveiller les fouilles qui se feront ultérieurement, et je n'hésite pas à croire qu'elle trouvera près de nos concitoyens, et notamment près des administrations locales et départementales, toutes les facilités désirables pour remplir l'utile mission que vous lui avez confiée.

Mais revenons au Capitole. Admettant avec M. Cerf qu'il a dû occuper les terrains dont la cathédrale est le centre, mais avec la rue des Tapissiers et celle de Contray pour extrêmes limites, j'ai hasardé à l'appui de cette opinion l'explication d'une énigme regardée jusque là comme insoluble. Il s'agit du *grand Credo*, quartier compris autrefois dans le périmètre de la place Royale. En rapprochant cette dénomination des mots usités dans la basse latinité pour désigner le conseil d'une cité, j'ai acquis la presque certitude que le souvenir du lieu où siégeait le Sénat de Reims s'y est conservé, et qu'il en est de même dans toutes les villes où subsiste un quartier de ce nom.

Du Sénat passant à l'échevinage, j'ai essayé de retracer l'histoire de ce corps, de son rétablissement, de ses droits, de son fonctionnement ; je vous l'ai montré rendant la justice à la Pierre-aux-Changes et délibérant au Buffet, c'est-à-dire en son hôtel du Marché-aux-Chevaux, sur les matières de police, d'alignement, de finances, d'administration, laissées à sa décision. Cet hôtel du Marché-aux-Chevaux, qui a de modestes proportions, sera plus tard l'Hôtel-de-Ville ; mais avant d'arriver à sa transformation, j'ai

Digitized by Google

dû vous en raconter une autre plus importante. Né du besoin de défendre contre les ennemis du dehors et même contre ceux du royaume, non-seulement la cité, mais les bourgs ou bans, de création plus ou moins ancienne, de Saint-Remy, de Saint-Sixte, de Saint-Denis, de Vesle, de Couture et de Venise, le conseil de ville finit par absorber l'échevinage, dont il était originairement une délégation. Institution libérale et populaire dans son mode de recrutement, sans être démocratique, le conseil de ville représente tous les intérêts ; il est peut-être plus libéral encore dans son fonctionnement, qui admet tous les membres à la gestion des affaires municipales, suivant les aptitudes que l'élection leur reconnaît. Il suffit de jeter un regard en arrière sur une institution de ce genre, pour reconnaître qu'en fait de libertés, les révolutions nous ont conduits quelquefois à abandonner la réalité pour l'ombre.

L'Hôtel-de-Ville de Reims a eu ses orages et ses scènes de désordre, trop souvent il a pris modèle sur celui de Paris, et il n'a pas toujours eu un Lamartine pour arrêter l'effervescence populaire.

Tandis que la France reconnaissante élève au grand citoyen une statue sur le lieu même où sa voix, maîtrisant la tempête, nous a sauvé de l'anarchie, un autre monument rappellera dans sa ville natale le souvenir du poète, du plus grand poète de notre siècle. M. Malard n'a pas eu de peine à réveiller parmi vous un écho qui répondait à cette pensée, quand, évoquant un de ses souvenirs d'écolier, il a pelé le charme que produisit sur lui la première lecture des *Méditations*. Un long cri d'admiration répondit en France, et bientôt dans toute l'Europe,

Digitized by Google

à cet enthousiasme de la jeunesse des écoles. Cet immense succès avait plusieurs causes. Au sortir de la tourmente révolutionnaire, des champs de bataille de l'Empire, de cette vie publique et agitée qui avait longtemps absorbé tout sentiment individuel, on éprouvait le besoin de se recueillir loin du bruit des hommes et du fracas des événements, de se retremper au sein des éternelles beautés de la nature, de prier, de méditer, d'aimer, et le nouveau poète répondait à ce besoin.

Une autre cause, dit M. Malard, c'était la révolution qu'il apportait dans la poésie, comme l'avait apportée auparavant Châteaubriand dans la littérature. Cet éternel Parnasse, qui revenait sans cesse sous la plume des versificateurs, ces nymphes, ces muses, ce Pégase, tout ce matériel et ce personnel de la théogonie antique étaient usés. Un poète surgissait, sans aucun appareil mythologique, mais doué d'une puissance incompable d'impression, plein de douces et de pieuses rêveries, avec des élans religieux que la nature inspirait plus encore que l'imagination.

Poète de la vie intime, Lamartine n'a pas retrouvé les mêmes succès après les *Méditations* et les *Harmonies*. Quand il aborde d'autres genres, le souffle qui l'inspirait autrefois semble avoir cessé et le laisser flotter comme à l'aventure. Il reste poète toujours cependant, dans son *Voyage en Orient*, dans ses romans, à la tribune même, et jusque dans les *Girondins*, ce roman épique que l'on a appelé la Légende harmonieuse de la Terreur, racheté, heureusement pour sa mémoire, par sa noble et intrépide conduite sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

Il est malheureusement fort rare, ce triomphe de la raison sur un peuple prêt à se livrer aux excès vers lesquels la passion l'emporte. David, dans le psaume IIe, flétrit en termes énergiques l'esprit de révolte des peuples contre les rois et des rois contre Dieu ; non content de le traduire, M. Clicquot s'en est inspiré dans une fable que je suis forcé d'analyser pour abréger.

« Un savant avait recueilli dans sa maison un jeune louveteau, il le nourrissait de ses mains, et espérait que ses soins réformeraient en lui la nature. Le hasard voulut que le savant se fît une blessure à la main ; le sang qui s'en échappa, réveillant l'instinct qui sommeillait chez la bête, celle-ci mordit cruellement la main qui l'avait nourrie, caressée. »

L'auteur termine par la morale que voici :

C'est à vous, rhéteur téméraire,
Que s'adresse ce conte-ci ;
Vous qui croyez toujours le conduire à merci,
Craignez le lion populaire !
Ce lion-là n'est pas un loup, nous dira-t-on,
Il est vaillant, généreux, débonnaire.
Oui, lecteur, oui... mais il a la colère
Et la puissance du lion.

En détachant vos regards de ce tableau peu rassurant, vous eussiez aimé sans doute à les reposer sur le portrait de l'*Homme de bien* que nous offre M. d'Otreppe dans ses *Tablettes liégeoises*. Mais le récit de notre correspondant a quelque chose de trop intime pour trouver ici sa place ; je n'en recueillerai pas moins le sens général et comme la fleur de cet utile opuscule. Pour que les rouages si compliqués d'une société civile ou même d'un groupe de familles, dit M. d'Otreppe, puissent se mouvoir et fonctionner avec

Digitized by Google

régularité et sans froissement, que faut-il? L'accord entre toutes les forces, l'équilibre et l'harmonie entre les puissances intellectuelles et morales, entre l'esprit et le cœur. Or, à notre époque, cet accord est rompu, cet équilibre est brisé, et les tendances intellectuelles l'emportent de beaucoup sur les aspirations morales. De là le désordre, les déchirements, les souffrances que chacun reconnaît.

Je livre cette pensée à ceux de mes auditeurs qui rêveraient encore la moralisation du peuple par la seule instruction. S'il doit s'en tenir à cette dernière, il est au moins de rigueur qu'en s'éclairant sur ses droits, il se pénètre en même temps de ceux d'autrui, et conséquemment de ses devoirs. C'est le but qu'a eu M. Bourdonné dans un opuscule intitulé : *Simples notions d'économie sociale*. On y trouvera sur la société, sur sa formation, sur ses besoins, sur la richesse, le travail, l'argent, l'intérêt, le droit à la propriété, le salaire, des leçons saines et capables de porter la conviction dans les esprits. J'oserai seulement exprimer un regret à leur sujet, c'est que la forme en est peut-être trop sèche et trop didactique.

De son côté, M. Em. Lefèvre vous a lu une étude sur les conditions du travail et des travailleurs en France. Rappelant d'abord les longues et pénibles phases traversées par le commerce jusqu'à ce que Colbert eût proclamé que la noblesse ne déchoit pas en travaillant, il arrive ensuite à parler des moyens d'améliorer les masses. Il déclare que le progrès moral ne peut s'opérer que par les effets moraux, et signale le lundi comme l'ennemi le plus redoutable de ce progrès. Celui qui a pris l'habitude de

Digitized by Google

faire le lundi le passe rarement hors du cabaret, et sa ruine intellectuelle et morale, celle de ses forces, celle de sa famille sont bientôt consommées.

Est-il vrai que la musique nuise au cabaret et que la propagation des orphéons et des fanfares, particulièrement dans les campagnes, ait pour résultat une notable diminution dans la consommation des boissons et dans les suites désastreuses qu'entraîne leur abus ? Autrefois on disait : boire comme un musicien. Ce proverbe de vieille date ne serait-il plus une vérité? S'il en est ainsi, encourageons les réunions musicales ; encourageons-les aussi comme exercice intellectuel, capable d'adoucir les mœurs et de remplacer avec profit, pour les moments de loisir, des divertissements où naissent souvent des querelles et des inimitiés. Ces motifs et le désir d'aider dans la mesure de ses ressources à la réussite de la fête musicale qui devait, il y a quelques semaines, amener à Reims de nombreux rivaux et devenir un honneur pour notre ville, ont décidé l'Académie à offrir à M. le Maire une médaille pour être décernée à l'une des sociétés chorales du concours. Il me sera permis de rappeler à ce propos que notre confrère, M. Fanart, par une distinction que justifiait la notoriété acquise à son nom, faisait partie du jury d'examen du concours international. L'Académie a donc toutes sortes de motifs pour consigner ici le souvenir de cette fête musicale et de la part qu'elle y a prise.

Comment vous parler du cri, au sortir de concerts où la voix humaine s'est exprimée avec une telle perfection? Pourtant il le faut ; et, du reste, qu'est-ce que le cri, sinon le produit inarticulé de la voix

Digitized by Google

humaine, émis avec plus ou moins d'efforts sous l'influence de sentiments divers ?

M. Luton ne s'est pas contenté d'exposer la nature du cri et les conditions physiques de sa production; mais après l'avoir considéré comme manifestation de la douleur dans les opérations chirurgicales, chez la femme, chez l'enfant nouveau-né, chez l'adulte, il étudie les différentes formes du cri, les caractères particuliers qui sont autant d'indications sémeiologiques des maladies, de leur degré d'intensité, de leurs progrès. Il termine par quelques considérations sur l'auscultation du cri et sur le parti qu'on en peut tirer comme élément de diagnostic.

Ici se placent naturellement divers travaux de vos correspondants, dont je m'empresse de faire mention : la *Notice nécrologique sur le médecin vétérinaire Gayot*, par M. Ch. Remy ; l'*Etude comparative sur Broussais et Laënnec*, par le docteur Lecadre; le *Discours*, du même, *sur la vulgarisation*.

Parmi les vulgarisateurs de la science, M. Lecadre affectionne particulièrement les médecins, et il en est fort excusable, mais il n'exclut pas des hommes du mérite de Gerbert, l'un des plus illustres vulgarisateurs du moyen-âge, soit qu'on envisage en lui le savant et l'écolâtre, soit qu'on y considère le premier prédicateur des croisades. Notre correspondant n'avait pas à le juger à un autre point de vue. Mais le caractère et la conduite de Gerbert avaient été trop attaqués ailleurs, pour qu'une protestation ne se produisit pas à l'Académie.

Vous vous rappelez, Messieurs, la lettre énergique de M. Barse au sujet du jugement porté sur Gerbert par M. Olleris. M. Loupot a relevé le gant à son

Digitized by Google

tour, et justifié Gerbert des reproches d'ambition, de versalité, d'ingratitude qui lui étaient adressés. Dans ce but, il a examiné successivement les différents faits de sa vie sur lesquels M. Olleris avait cherché à établir son opinion; il a surtout démontré que, pour trouver dans les lettres de Gerbert la preuve de ses imputations, il lui avait fallu donner à cette correspondance un ordre différent de celui que l'on avait suivi jusqu'alors et la plier aux événements auxquels il voulait la faire servir.

A côté des vulgarisateurs de la science, je placerai volontiers ceux de la charité; ils n'ont pas moins mérité de l'humanité, ces évêques des temps modernes, pour ne point en citer d'autres, à qui nous devons la plupart de nos institutions de bienfaisance. Tandis qu'à Reims, M. de Talleyrand établissait le Bureau de charité, le Mont-de-Piété, la Caisse des incendiés, M. de Juigné donnait à Châlons de semblables établissements. M. de Juigné fut aussi l'un des fondateurs de la Société d'agriculture de Châlons. M. l'abbé Aubert, qui a écrit une intéressante notice sur ce pieux évêque, nous le dépeint accourant le soir de sa campagne de Sarry pour prendre part aux séances de la savante société. Le dirai-je? en voyant ce zèle exemplaire, je n'ai pu me défendre d'appliquer ici certaine parabole de l'Evangile. Parmi les invités d'un grand prince, beaucoup alléguent une excuse pour ne pas venir s'asseoir à sa table : les affaires, le soin de la famille, une construction qui s'élève, un voyage à entreprendre, que sais-je ? tout est motif d'abstention. N'en est-il pas quelquefois ainsi des réunions académiques?

Mais c'est assez médire de nous ; et du reste,

Digitized by Google

après l'exposé si rempli que je viens de faire, on pourrait se demander à qui je prêche l'assiduité et le travail.

La compagnie, Messieurs, inscrira cette année parmi les plus heureuses, car elle n'a perdu aucun de ses membres titulaires ; et cependant quelques places ayant été laissées libres l'année dernière, et M. Tarbé ayant demandé à rentrer dans la classe des membres honoraires, elle a pu ouvrir ses rangs à trois nouveaux académiciens : MM. Malard père et Lalande, que leurs titres et leurs services universitaires désignaient à votre choix ; et M. Vanier, qui, à peine arrivé en cette ville, s'est fait connaître à vous par plusieurs ouvrages de droit.

La mort nous a enlevé plusieurs de nos correspondants : M. Boucher de Perthes, dont la renommée est devenue universelle depuis les découvertes dues à sa persévérance sur l'ancienneté de l'homme, que notre musée archéologique compte au nombre de ses premiers bienfaiteurs, et dont les libéralités perpétueront le souvenir dans cette ville ; M. Hiver, chez qui le magistrat et le bibliophile jouissaient déjà d'une égale notoriété à l'époque où, simple substitut à Reims, il commençait avec un louable zèle l'organisation de nos archives municipales ; M. Vincent, qui a honoré la chaire de mathématiques de notre lycée, et marqué sa place à l'Institut par de nombreux travaux sur la musique, le rythme et diverses parties des sciences et de l'archéolcgie.

Vous avez comblé ces vides regrettables à tant d'égards, en conférant le titre de correspondant à MM. l'abbé Besson, Bulliot, l'abbé Genet et Ch. Remy, que recommandaient à vos suffrages des travaux histo-

Digitized by Google

riques ou des succès obtenus dans vos concours.

Les nouveaux membres ne se contenteront pas de recueillir l'héritage de leurs devanciers; ils continueront avec nous les traditions de l'Académie et ajouteront aux conquêtes du passé celles que l'avenir ne peut manquer d'offrir à leur ardeur pour la science : *Servare et augere.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

SCIENCES ET INDUSTRIE

Par M. ELAMBERT, membre titulaire.

Chaque année, l'Académie fait appel à tous les hommes d'étude et met au concours un certain nombre de questions ; elle est heureuse d'avoir à proclamer le succès de ceux qui ont triomphé, et d'encourager les efforts de ceux qui, sans avoir atteint le but désiré, ont cependant fait preuve d'intelligence et ont envoyé des travaux dignes d'intérêt et répondant en partie aux espérances du programme.

Dans le choix des questions, l'Académie s'arrête de préférence à celles qui ont un intérêt local, et elle espère composer de cette manière une histoire du pays de Reims, faire connaître les hommes vraiment remarquables par leurs talents, leurs vertus, leur dévouement et leurs services, expliquer les honneurs

Digitized by Google

qu'on leur a rendus ou provoquer ceux qu'on leur doit.

De plus, l'Académie se propose d'appeler successivement l'attention des historiens et des archéologues sur les monuments civils et religieux qui se trouvent en grand nombre dans l'arrondissement de Reims, de manière à composer aussi une histoire archéologique des divers cantons, et à exciter, même chez les indifférents, le goût des arts ou au moins le désir de la conservation et de l'entretien des édifices qui font la gloire et la richesse du pays.

Enfin l'Académie fait appel à toutes les lumières, elle s'adresse à tous les savants, à tous les industriels, à tous les bienfaiteurs de l'humanité, à tous ceux qui, par leur science, leurs fonctions ou leur position sociales, sont à même d'étudier et de résoudre les questions qui intéressent la salubrité et la santé publiques; et comme sur ce point il ne peut y avoir de satisfaction et de repos que quand le moyen cherché sera trouvé et que l'application en sera faite avec succès, l'Académie ne craint pas de mettre au concours une question déjà posée plusieurs fois, lorsque l'intérêt est si considérable que sa solution émeut la population de Reims et celle des campagnes voisines.

Les questions mises au concours pour prix à décerner en 1869, répondent d'une manière complète aux habitudes et à l'institution même de l'Académie, et aux vœux et aux besoins des populations.

En effet, pour le concours d'histoire et d'archéologie, le programme contient deux questions :

La première : *Etude sur Clicquot-Blervache, écono-*

Digitized by Google

miste, moraliste et littérateur, né à Reims, le 7 Mai 1723.

La seconde : *Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims* (excepté celui de Fismes pour lequel le prix a été décerné en 1864).

Et pour le concours de science et d'industrie, le programme ne contient qu'une seule question dont la solution a préoccupé à juste titre, non-seulement l'Académie, mais les populations et les administrations municipales qui se sont succédées depuis la création des égoûts, savoir :

« Indiquer le moyen d'épurer les eaux des égouts » de Reims avant leur entrée dans la Vesle, et d'u- » tiliser dans l'intérêt de l'agriculture les produits » de l'épuration ; justifier par des expériences que » le mode préparé réunit les conditions désirables » d'économie et de facile exécution. »

Sur ces trois questions, dignes du plus haut intérêt, divers travaux de mérites différents ont été envoyés à l'Académie ; c'est de ces travaux que j'ai à vous entrenir, en vous faisant connaître l'appréciation de l'Académie sur chacun d'eux, les récompenses qu'elle a cru devoir accorder à plusieurs, les raisons qui l'ont déterminée à remettre à l'an prochain le jugement qu'elle aura à prononcer sur l'un d'eux en laissant en concours la question proposée, et enfin les motifs qui l'ont forcée à déclarer qu'il n'y avait pas lieu d'accorder de récompense à l'un des auteurs.

Cette mission est délicate assurément, elle serait au-dessus de mes forces et je l'aurais déclinée, si j'avais à donner une opinion personnelle ; mais mon

Digitized by Google

devoir est plus simple, je n'ai qu'à rendre avec fidélité l'appréciation de chacun de ces Messieurs qui ont examiné et étudié les mémoires présentés, et vous faire connaître les décisions de l'Académie.

Toutefois, j'aurais voulu qu'un autre plus digne fut chargé de ce travail, l'Académie me l'a imposé; vous me tiendrez compte de ma bonne volonté.

Suivons donc le programme et disons un mot de chacun des mémoires produits sur chaque question.

PREMIÈRE QUESTION.

Etude sur Clicquot-Blervache, Economiste, Moraliste et Littérateur, né à Reims, le 7 Mai 1723.

Ce sujet tout rémois devait attirer l'attention de ceux qui ont à cœur de perpétuer le souvenir des hommes qui ont rendu des services à la cité et au commerce de Reims, et l'Académie espérait que plusieurs mémoires lui seraient adressés; son attente a été trompée.

Un seul travail, portant pour devise cette citation de Vacherot: « L'esprit du XIXe est de comprendre et de juger les choses ! » est parvenu au secrétariat, et il a été l'objet d'un sérieux examen.

Les membres de la commission (1) nommée pour apprécier ce travail ont éprouvé un grand embarras, car il s'agit d'un manuscrit qui contient plus de 500 pages; il est l'œuvre d'un homme sérieux, qui s'est livré à de minutieuses recherches, et a réuni les éléments d'un mémoire complet sur l'homme vraiment remarquable que notre ville est fière de compter au

(1) Faisaient partie de cette commission MM. Paris, Goda, Duchataux, Elambert et Lalande.

Digitized by Google

nombre de ses enfants, et qui y est encore représenté aujourd'hui par une famille des plus honorables.

Cependant, tous ont pensé que ce n'était qu'une préparation au travail que se proposait de faire l'auteur pour répondre complétement à la question mise au concours, et que l'auteur le reconnaissait lui-même dans la préface de son recueil en déclarant, avec une simplicité charmante, qu'il s'est borné le plus souvent « à copier une grande partie des ouvrages de Cliquot-Blervache, voulant par là mettre le lecteur à même de se faire une opinion plutôt que de lui indiquer la sienne; » à analyser avec une fidélité presque littérale, les parties historiques des œuvres de M. Clicquot-Blervache, ne les accompagnant ou ne les faisant suivre que de notes incomplètes; et à transcrire un grand nombre de vers dont nous n'avons pas à apprécier le mérite, mais au nombre desquels nous avons été heureux de retrouver l'inscription que l'Académie française avait mise au concours pour la graver sur le monument élevé à Louis XV sur le place Royale, et qui valut à l'auteur l'honneur de voir son quatrain préféré par le roi lui-même à ceux envoyés par Voltaire et Piron.

Ce quatrain n'est pas le même que celui qu'on lit aujourd'hui au bas de la statue; il était ainsi conçu:

C'est ici qu'un Roi bienfaisant
Vint jurer d'être notre Père;
Ce monument instruit la terre
Qu'il fut fidèle à son serment.

Ainsi donc, soit que le temps ait manqué à l'auteur pour rédiger son mémoire et pour s'approprier les documents réunis, soit qu'il n'eût pas compris les

Digitized by Google

exigences du programme, il est impossible de ne pas reconnaître que l'auteur a plutôt fait une publication des œuvres de Clicquot-Blervache qu'une étude sur ses œuvres; que les matériaux sont trouvés, mais que le livre reste à faire; que l'auteur n'a satisfait qu'à moitié aux termes mêmes de la devise placée en tête de son recueil; qu'il *a compris* Clicquot-Blervache, mais qu'il *ne l'a pas jugé.*

En conséquence, tout en regrettant de ne pouvoir récompenser aujourd'hui un travail qui prouve les efforts et le mérite de l'auteur, mais ne répond pas complétement à la question posée, et dans l'espoir que, loin de se décourager, l'auteur voudra utiliser les documents considérables qu'il a réunis, l'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, a décidé qu'elle ne décernerait pas cette année le prix proposé consistant en une médaille d'or de 400 francs, mais qu'elle laissait la question au concours pour l'année 1870, persuadée qu'elle aura alors à rencontrer un véritable travail original.

DEUXIÈME QUESTION.

Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims (excepté celui du canton de Fismes, pour lequel le prix a été décerné en 1864).

Deux mémoires seulement ont été présentés sur cette question, nous les désignerons par les numéros 1 et 2.

Le mémoire numéro 1 traite du canton de Bourgogne.

Ce travail a un mérite incontestable; l'auteur, se

Digitized by Google

conformant aux dispositions du programme, donne la population de chaque pays, son nom et sa synonymie; il fait autant que possible l'historique de la localité, rapporte les légendes, énumère les édifices détruits et en rappelle la physionomie; de là, il passe aux édifices existants et principalement aux églises, dont il énumère les vicissitudes, les dévastations barbares et les réparations quelquefois plus barbares encore. Il décrit les autels et autres objets ayant appartenu à des églises détruites, les chapelles et leurs vocables, les monuments funéraires, les vitraux peints, les châteaux et leurs ruines, les fortifications, etc.

Voilà certes de bonnes et belles qualités archéologiques, et avec ce plan l'auteur eut pu produire une œuvre réellement remarquable; mais il est plus archéologue que littérateur, il s'inquiète peu du style et du charme de la diction. Il ne s'occupe pas du coloris du tableau; il trace les lignes et les contours, mais il néglige les détails et les ornemements, et avec une sécheresse vraiment regrettable, il se borne souvent à donner des notes plutôt que des explications et des descriptions; il a un langage trop technique, qui ne peut être compris que par des archéologues émérites.

L'auteur a donné trop de place à la question descriptive et pas assez à la question historique qui faisait partie essentielle du programme, et il s'est borné le plus souvent à reproduire, sans y mettre rien du sien, les travaux très-connus de Marlot et Varin.

Enfin, et ce reproche ne manque pas de gravité, sans tenir compte de l'usage et des prescriptions du programme, l'auteur, volontairement et de parti

Digitized by Google

pris, n'indique aucune des sources auxquelles il puise, de manière à les faire connaître exactement ; et après avoir énoncé les ouvrages qu'il dit avoir parcourus, il s'écrie : « A quoi bon indiquer les sources au bas des pages ? » l'Académie ne partage pas l'opinion de l'auteur, et elle croit que ces indications sont précieuses et donnent une plus grande valeur au travail lui-même.

En résumé, l'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, présentées par son savant rapporteur, M. Fanart, a décidé que ce mémoire avait une valeur réelle, mais qu'il contenait de nombreuses imperfections et ne répondait pas complétement au vœu du programme ; qu'il n'y avait pas lieu de délivrer la médaille d'or proposée, mais qu'elle décernait à l'auteur du mémoire numéro 1, *une Médaille d'argent.*

Le mémoire numéro 2 s'occupe du canton de Verzy.

Ce travail a été renvoyé à l'examen de la même commission, et tous les membres ont déclaré qu'il ne remplissait pas les conditions du programme ; qu'il n'était d'ailleurs qu'un extrait un peu écourté, quoiqu'en termes identiques, d'un livre aujourd'hui imprimé et qui avait déjà été publié en 1867 dans l'Annuaire de la Marne sous le titre : *Notice historique et archéologique du canton de Verzy;* que par suite il n'y avait pas lieu de rendre compte de ce travail, et qu'on ne pouvait lui accorder aucune récompense.

L'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, a jugé qu'il n'y avait lieu d'accorder aucune récompense à l'auteur du mémoire numéro 2.

Digitized by Google

SCIENCES ET INDUSTRIE

J'arrive, Messieurs, à la 3e question mise au concours, sous le titre *Sciences et industrie*, cette question est ainsi conçue :

« Indiquer le moyen d'épurer les eaux des égouts » de Reims avant leur entrée dans la Vesle et d'uti- » liser dans l'intérêt de l'agriculture le produit de » l'épuration. Justifier par des expériences que le » mode proposé réunit les conditions désirables » d'économie et de facile exécution. »

C'est ici, Messieurs, que ma tâche devient agréable. Il ne s'agit que de louer de nobles entreprises, de signaler à la reconnaissance de tous ceux qui, n'épargnant ni leur temps, ni leur argent, ne se laissant pas vaincre par les difficultés de toute nature que présente l'œuvre à laquelle ils se vouent, travaillent sans relâche à la solution d'un problème qui intéresse également notre cité et nos campagnes, et dont, grâce à l'initiative de ceux dont les noms seront proclamés tout à l'heure, et de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, les encouragent dans leurs travaux et les aident de leurs lumières et de leur expérience, nous n'aurons bientôt à nous souvenir que pour regretter que la solution se soit fait attendre. Car nous le croyons, Messieurs, ce n'est plus aujourd'hui un problème à résoudre, le moyen est trouvé; on le perfectionnera sans doute, mais l'honneur en reviendra toujours aux hommes qui se sont dévoués les premiers et ont prouvé qu'il était possible de débarrasser notre pays du foyer pestilentiel qu'alimentent chaque jour les égouts de Reims.

La solution à trouver était complexe, il fallait non

Digitized by Google

seulement épurer les eaux d'égout, mais encore rendre propres à l'agriculture les produits résultant de l'épuration, au moyen d'un procédé facilement applicable et aussi économique que possible, deux choses assurément difficiles à combiner ! Mais plus le problème offrait de difficultés, plus il y a de mérite à l'avoir résolu; et il appartenait aux habitants de Reims de revendiquer cette tâche laborieuse, car connaissant mieux le mal à combattre, ils étaient plus à même de trouver le remède efficace, c'est ce qui a eu lieu : et c'est avec bonheur, mais sans étonnement que nous avons vu à la tête de l'entreprise dont nous célébrons aujourd'hui le succès, M. Jules Houzeau, qui considère comme son plus bel héritage les traditions d'honneur et de dévouement à la chose publique et à la science, que lui a laissées son père; et MM. Devedeix et Holden étaient bien les hommes que leur expérience et leurs études pratiques appelaient naturellement à devenir les associés de M. Houzeau dans cette louable entreprise.

Ceci dit, Messieurs, craignant d'amoindrir et de modifier en la traduisant *l'appréciation scientifique* à laquelle s'est livrée la commission que l'académie a nommée pour l'examen du procédé de MM. Houzeau, Devedeix et Holden (1). Je vais mettre sous vos yeux le texte même du rapport fait au nom de la commission par notre honorable confrère M. Baudesson.

« Le débit des égoûts de Reims est d'environ 200
» litres par seconde, ce qui correspond à un volume
» annuel de plus de six millions de mètres cubes ;
» celui de la Vesle dans laquelle ils se déversent
» n'est que de 4 à 500 litres, pendant les grandes

(1) La commission était composée de MM. Duquenelle, Baudesson, Maridort, Coze, Duchataux et Malez.

Digitized by Google

» sécheresses : il est donc insuffisant pour atténuer
» la mauvaise nature des eaux d'égout et charrier
» au loin les matières solides constamment entraînées.
» Ce sont ces matières qui, en s'accumulant, obstruent
» le lit de la rivière et fermentent en été. Chaque
» mètre cube d'eau d'égout contient en moyenne,
» suivant les analyses de MM. Maridort et Lhote, 3
» kilogrammes de matières organiques et minérales ;
» les égouts déversant chaque jour 45 mètres cubes
» de matières solides, la rivière en charrie chaque
» année 13,500 mètres cubes, ou en poids 13 mil-
» lions 500,000 kilogrammes.

» MM. Houzeau, Devedeix et Holden, pour arri-
» ver à une solution certaine, ont pensé qu'en pré-
» sence de la composition particulière des eaux
» d'égout, ils n'avaient pas à s'occuper du procédé
» agricole qui consiste à répandre les eaux d'égout
» sur les prairies, soit comme irrigation, soit comme
» colmatage, bien que ce procédé ait réussi en An-
» gleterre, en Italie et en Espagne ; et ils n'ont vu
» de chances possibles d'arriver à un résultat qu'en
» ayant recours à un procédé chimique, à des réactifs
» en un mot qui modifieraient la nature des matières
» solides en suspension, en même temps que celle des
» principes solubles qui empêcheraient l'ensemble de
» se décomposer désormais à l'action de l'air. Leurs
» expériences, auxquelles ont assisté la plupart des
» membres de la commission, fournissent la preuve que
» l'épuration peut se faire par trois procédés différents:

» 1° Par le sulfate de fer et la chaux ;

» 2° Par le lignite et la chaux ;

» 3° Par la houille légèrement additionnée de sul-
» fate de fer et la chaux.

» Ils se sont surtout arrêtés aux deux derniers,

Digitized by Google

» comme étant plus économiques. Le traitement
» par le lignite et la chaux ne coûte, par mètre cube
» que 0 fr. 02 cent. 2 dixièmes ; le prix de revient
» du procédé par la houille additionnée de sulfate
» de fer et de chaux est de 0 fr. 03 c. 4 dixièmes.

» Les produits secondaires de ces différents
» traitements sont de très-bons engrais, ainsi
» que le démontrent les analyses de M. Mari-
» dort ; ils ont été expérimentés par le Comice agri-
» cole de notre arrondissement, et les rendements
» qu'ils ont fournis se sont rapprochés de très près
» de ceux constatés avec le fumier de ferme.

» Le traitement des eaux d'égout par la houille
» et la chaux permet encore d'utiliser les résidus
» comme combustible. Façonnés en briquettes, puis
» desséchés complétement, ils brûlent parfaitement
» et dégagent beaucoup de calorique, sans odeur et
» presque sans fumée. Ce combustible serait très-
» avantageux dans les familles pauvres, attendu que
» son prix ne dépasserait pas douze fr. les mille kilog. »

L'Académie, adoptant les conclusions de la commission et sans rien préjuger sur l'avenir réservé aux procédés de MM. Houzeau, Devedeix et Holden, a reconnu que ces Messieurs avaient donné une solution suffisante à la question posée par le programme, et a décerné à MM. J. Houzeau, Devedeix et Holden le prix proposé, consistant en une médaille d'or de cinq cents francs.

Je vous laisse, Messieurs, sous l'impression de cette agréable pensée, que bientôt les espérances de MM. Houzeau, Devedeix et Holden seront réalisées; et je m'estime heureux, si j'ai été dans ce rapport le fidèle interprète des décisions de l'Académie.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. LESEUR, membre titulaire (1).

MESSIEURS,

J'ai à vous faire connaître les résultats du concours de poésie. Les concurrents n'ont pas été aussi nombreux que l'an dernier : vingt-cinq pièces seulement ont été soumises à vos suffrages. Mais, si les œuvres ont été plus rares, en ont-elles été meilleures ? J'ai le regret de répondre que nous n'avons pas gagné en qualité ce que nous avons perdu quant au nombre. L'ensemble du concours, il faut le reconnaître, est d'une faiblesse générale : à presque toutes les pièces dont vous avez eu à apprécier le mérite, l'inspiration fait défaut, le souffle manque ; rien de saillant, rien

(1) Faisaient partie de la commission MM. Clicquot, Leseur, Piéton, Deglaire, Fialon, Lasserre et Vanier.

Digitized by Google

de vraiment original; aucun de ces élans qui frappent, saisissent, émeuvent; aucun de ces traits qui donnent à un ouvrage un caractère, une physionomie propre, dont le souvenir s'impose et laisse sa trace dans les esprits. La forme ne rachète pas l'indigence du fond, et trop souvent des incorrections témoignent, soit d'une iuexpérience, soit d'une indépendance aussi peu de mise l'une que l'autre. La poésie a ses lois rigoureuses : leur apparente sévérité n'a cependant jamais gêné l'essor du talent : en le réglant et en le contenant, elles en ont même plus d'une fois augmenté la puissance. Je sais bien qu'aujourd'hui il est un peu de règle de n'en garder aucune : la rime est une tyrannie contre laquelle on proclamerait volontiers le droit sacré à l'insurrection ; mais quelque gênantes que paraissent ses rigueurs, il faut cependant bien s'y soumettre, sauf à s'en venger comme on peut. Ce n'est pas qu'il ne se produise souvent à ces lois de certaines infractions qui se conquièrent le pardon au prix de quelque effet nouveau ou de quelque heureuse hardiesse. Nous n'avons pas eu le bonheur d'enregistrer une seule de ces conquêtes, et la raison assure, et je la crois sans peine, qu'elle n'a en rien profité des infidélités nombreuses dont la rime a tant le droit de se plaindre de la part de beaucoup de nos concurrents.

Cette part faite à la critique générale, nous n'en devons pas moins des encouragements à ces joûteurs fidèles ou nouveaux venus qui se sont présentés dans la lutte à laquelle vous les aviez conviés. Quel qu'ait été le résultat de leurs efforts, ils ont droit à nos éloges ; vaincre est sans doute un honneur précieux, mais

Digitized by Google

combattre est déjà un mérite. Le culte de la poésie (qui ne l'avouera?) n'est pas précisément le culte du jour : au milieu des préoccupations si nombreuses et si variées qui emportent hors d'eux-mêmes les intelligences et les esprits, au milieu des activités dévorantes de la vie moderne, dont le tourbillon nous sollicite et nous entraîne, c'est une rare vertu que de savoir se recueillir et s'isoler, pour donner aux lettres quelques heures dérobées aux exigences de la vie du monde et des affaires.

Les Académies de province ont surtout pour mission d'entretenir et de raviver autour d'elles le culte trop délaissé de la poésie : c'est un dépôt sacré commis à leur garde, et les concours qu'elles instituent ont pour première ambition d'en accroître les richesses.

Mais il en est, Messieurs, des productions de l'esprit comme de celles des coteaux renommés qui nous environnent; ainsi que les années, les récoltes se succèdent et comme elles sans se ressembler. Aujourd'hui, la sève généreuse circule et bouillonne à flots pressés, et sous les regards paternels du soleil, les fruits naissent et mûrissent à l'envi; demain, au contraire, tout s'alanguit et succombe pour n'avoir connu ni les caresses ni les sourires d'un rayon bienfaisant. Ainsi en est-il dans les régions de la pensée : tantôt il passe comme un souffle fécond d'inspiration qui anime tout ce qu'il touche et sous lequel les imaginations ravies s'épanouissent à l'abondance et à la vie; tantôt, au contraire, c'est comme un vent stérile dont l'haleine glace ou dessèche les esprits désolés sous sa fatale influence. Peut-être sommes-nous dans une de ces crises d'apparente sté-

Digitized by Google

rilité; il ne faut ni s'en décourager ni s'en attrister outre mesure. En ce monde, les forces, quelles qu'elles soient, ont toutes de ces intermittences : c'est leur sommeil à elles. La poésie, qui est aussi une force, est moins qu'aucune autre exempte de ces lois : elle a ses heures d'assoupissement, jusqu'à ce que la Muse la touche et l'éveille : le divin Homère lui-même n'a-t-il pas eu ses moments de somnolence?

J'entre maintenant dans le détail de mon sujet, et je vous invite à une rapide revue des œuvres que vous avez eu à juger.

A tout seigneur tout honneur, et l'imprimé a naturellement le pas sur le modeste manuscrit. Je rencontre tout d'abord quelques feuillets détachés d'un volume publié sous ce titre : *Les Espoirs*, en réponse aux désenchantements. L'auteur n'a pas eu la main heureuse dans le choix de ses pages; il a pris quelque part pour épigraphe :

La gloire, ô mes amis, n'est pas la renommée :
La première est la flamme, et l'autre la fumée.

Son livre peut-il espérer l'une ou l'autre? Je cite; vous jugerez :

Vous qui récriminez dans votre isolement,
Songez-y! songez-y! ô poète, ô savant!
Vous pouvez jeter l'homme à l'abrutissement!
Et nul pour la douleur qui, demain, sera nôtre,
N'a droit d'oser cela : le poète, l'apôtre,
Prêtre de l'idéal, encor moins que tout autre.
Annuler cet instinct perfectibilité!
C'est le crime accompli de lèse-humanité :
Or tout est dans ces mots : Justice et Charité.

Je crains fort que ces vers ne fassent pas feu qui

Digitized by Google

dure : or, l'inflexible proverbe le dit : si de feu point, adieu fumée !

A ce seul mot de *feu*, je crois entendre la pièce n° 7 me crier : me voici ! N'est-ce pas, en effet, son élément? Elle qui a pour titre *Moscou et Napoléon !* Ce n'est pas, vous le voyez, absolument une actualité, mais l'ancienne capitale des czars présentait certainement un aspect moins pittoresque et moins confus, les bataillons qui s'y sont pressés étaient moins chamarrés que cet amas de vers tumultueux que l'auteur a écrits sur ce sujet. Toutefois ne faisons qu'une pause

Sur le mont du salut d'où l'œil émerveillé
Contemple de Moscou l'assemblage émaillé.

Fuyons à travers

.... Ce brasier de plus en plus terrible,
Ce brasier désormais pour tous inextinguible,
Dont l'action consume exposés aux hasards
Les produits du labeur, les chefs-d'œuvres des arts.

Et, comme les extrêmes se touchent, nous arrivons, sans transition, de Moscou à Bethléem, La pièce n° 4 qui nous y conduit est une élégie sur la mort de M. Charlier, mise dans la bouche d'un enfant de Bethléem. L'intention et le sentiment sont excellents ; mais il est difficile de faire parler l'enfance d'une façon qui soit tout à la fois simple comme il convient à cet âge, et cependant élevée comme le veut une œuvre littéraire. L'auteur a échoué contre l'ecueil.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire,

a dit Boileau, et la sagesse de Sancho ajoute :

Qui trop embrasse mal étreint.

Digitized by Google

C'est un conseil que n'a pas mis en pratique l'auteur de la pièce n° 5 : *Les Ombres*, harmonie descriptive.

Dans un même cadre, il a entassé tout ce qui peut s'agiter dans la nature entière ; et les oiseaux et les insectes,

> Et, fidèle aux instincts où l'amour le convie,
> Le poisson bondissant dans un joyeux transport,

et le chevreuil non moins bondissant, et les plantes, et la terre et les eaux ; toute la création est là pêle-mêle ! et l'on comprend que la lune, qui présine nécessairement à cette soirée, et que cette obscure clarté, comme dit Corneille, qui tombe des étoiles, son cortége obligé, ne suffisent pas à éclairer un tableau aussi désordonné.

Au même genre vague et indécis appartient la pièce n° 9 intitulée : *Paysage du soir.* il y a aussi là un peu de tout :

> Durement étendus sur l'herbe de la plaine,
> Ruminent des bœufs blancs prêts à s'ensommeiller.

Moins hardis que l'expression, ne les réveillons pas, et abordons la pièce n° 5 ayant pour titre : *A une jeune fille.* Cette œuvre, bien que supérieure aux précédentes, est cependant de la même famille : c'est la même absence de précision dans les détails comme dans l'ensemble.

Nous avons fini avec les paysages. Le n° 6 est une ode écrite à un mari à l'occasion de la mort de sa femme. L'auteur date sa lettre d'un collége : est-il maître ? est-il élève ?

Son œuvre n'est pas sans quelque mérite ni sans

Digitized by Google

promesses pour l'avenir ; elle se recommande par un sentiment poétique réel. Mais il ne faut pas trop écrire de mémoire, il vaut mieux demander à son propre fonds ; et, quand on se permet quelques réminiscences, il est sage de ne pas les emprunter à ces vers qui sont dans le souvenir de tous, comme celui-ci de Victor Hugo :

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !

Les deux Frères, n° 8, c'est un conte écrit sur cette donnée d'un proverbe arabe qui lui sert d'épigraphe : Point de voyageur partant qui sache ce que voudra de lui le sort.

La pièce est assez bien conçue, le vers assez facile, mais l'expression manque de force et de relief.

Le n° 1 est une épitre avec ce titre : *Entrée sur divers points de politique et de littérature.* Elle n'a qu'un tort, c'est d'être en vers. Serait-elle mieux en prose ? Je n'oserais en répondre, mais en tout cas, la métamorphose serait facile.

Le n° 10, sur l'*Immortalité de l'âme*, révèle chez son auteur de sérieux efforts ; mais ce sujet a été tant de fois et de tant de façons traité, qu'il était bien difficile d'arriver à quelque chose de neuf et d'original. L'auteur l'a tenté, il faut lui savoir gré de l'entreprise. Son trait final : Nous sommes immortels, rappelle le trop fameux vers que, durant les jours de la terreur, Delille jetait courageusement comme un remords vivant au cœur de tant d'hommes si intéressés a oublier leur immortalité.

Puis vient un groupe de cinq pièces qui paraissent dues à la même plume : quatre, l'*Insomnie*, le *Vent des Nuits*, les *Deux Rosiers* et le *Vieillard*, pourraient

Digitized by Google

bien être des imitations de poésies allemandes ; les deux premières surtout, le *Vent des Nuits* et l'*Insomnie*, ont un parfait caractère de nébuleux germanique qui leur donne une apparence d'impénétrables énigmes.

La pièce des *Deux Rosiers* présente des détails gracieux, et celle du *Vieillard* renferme quelques vers touchants. La cinquième, intitulée : *Coup d'Epingle*, est une sorte de satire légère, mais quelque léger que soit ce genre, il est cependant difficile d'admettre des vers comme ceux-ci :

Alerte, o jeune réaliste,
Chauffez la machine à vapeur,
Son essor ne me fait point peur:
J'ai mes ailes d'idéaliste.

Et plus loin :

Il est des pays sur la terre,
D'appétits sanglants convaincus,
Où dans le crâne des vaincus
Le fier vainqueur se désaltère.

Mais cet usage me déplaît
Je ne veux point vous faire frire...

Oh! c'est par trop de réalisme; un peu plus de poésie ne gâterait rien et ferait bien mieux notre affaire.

Nous touchons au terme de cette revue ; je l'achève en vous disant un mot d'une pièce intitulée la *Légende du Lundi*. Vous avez cru y reconnaître la main exercée d'un poète toujours exact à répondre à votre appel, et dont les ouvrages ont été déjà de votre part l'objet de plus d'une distinction. La légende du

Digitized by Google

lundi est une œuvre morale dont le but est de porter remède à cette plaie du chômage qui produit de si lamentables ravages dans la classe laborieuse. Elle paraît se rattacher à une série de poèmes rustiques et populaires destinés à la moralisation de l'ouvrier des campagnes et des villes. Malheureusement, l'auteur, par un parti pris de simplicité outrée dans la forme, en est arrivé, vous l'avez constaté avec regret, jusqu'à une sécheresse absolue ; le vers sans coloris et sans ornement ne se révèle plus uniquement que par la rime : c'est l'excès d'un système, et, comme tous les excès, il est fâcheux. Le fond et la composition du tableau ne sont pas moins excessifs ; ses catastrophes sont accumulées sans mesure et sans vraisemblance et, en voulant exagérer l'effet, il l'a plutôt amoindri.

L'auteur nous pardonnera ces critiques dictées par l'intérêt sincère qui nous attache à un talent sérieux et par le désir de le voir revenir à ces œuvres charmantes, où l'utile se mêlait à la grâce, et à ces façons de faire simples, mais suffisamment ornées, qui lui ont valu de si légitimes succès.

Je ne puis néanmoins me défendre de détacher ce passage qui n'offre rien qui ne soit à louer : aussi bien est-ce l'éloquent résumé de ce petit poème. L'ouvrier, que les leçons d'une misère croissante ont guéri de son goût pour le chômage du Lundi, raconte ainsi sa conversion :

—« Pierre, reprit Joseph, voici ma confidence :
» Lorsque tu nous quittas, notre folle existence
Continua ; l'argent à grand'peine amassé
En nos jours de travail fut vite dépensé.

Digitized by Google

Le chômage, étreignant nos cœurs sous la mamelle,
Nous avait épuisés déjà jusqu'à la moelle
Pour moi, robuste en vain, ma santé s'altérait,
Dans mon intérieur la gêne pénétrait;
Il me venait souvent de mauvaises pensées,
Renaissantes toujours, quoique toujours chassées
Ma conscience au moins ne pouvait s'endormir
Et mes pressentiments, qui me faisaient frémir,
Me montraient quelquefois la fatale misère
Qui nous épiait tous, nous prenait dans sa serre
Et nous poussait dans l'ombre au seuil de la prison.
Un jour, ce que j'avais conservé de raison
Me donna le courage et m'inspira l'idée
D'exprimer aux amis ma crainte trop fondée :
—Camarades, leur dis-je, à chômer tous les jours,
Nos instants, croyez-moi, s'ils sont bons, seront courts.
Soyons sages... un peu! faisons festin qui dure!...
—Beau discours! mais chacun le prit pour une injure,
On me traita de sot, et la société
Me déclara faux frère à l'unanimité!
Combien il m'en couta de rompre cette chaîne,
Douce chaîne !... J'errais ainsi qu'une âme en peine;
Mes bras, qu'engourdissait ma longue oisiveté,
Trouvaient les outils lourds. Vingt fois je fus tenté...
Mais de moi-même enfin je sus me rendre maître,
Je jurai pour jamais de fuir le cabaret.
Fidèle à mon serment, hélas! non sans regret,
Je retrouvai bientôt la santé, le bien-être;
Et je suis un autre homme, il m'a semblé renaître.
Le dimanche, avec moi, ma femme et mon enfant
Quittent, dès le matin, ce Paris étouffant;
Le grand air est si bon! Hier hors de la ville,
Nous regardions fleurir les bosquets de Chaville.
Je suis gai! la journée est trop courte à mon gré,
Et j'allais au travail quand je t'ai rencontré...
Mais les autres! mon cœur se serre quand j'y pense!...»
Pierre baissant la tête, écoutait en silence.
Soudain : « Ami Joseph, où donc ton atelier?
Ton patron, dès ce jour, pourra-t-il m'employer?
Ce lundi, sois-en sûr marquera dans ma vie.

Digitized by Google

De nos anciens plaisirs j'ai perdu toute envie ;
Au diable la taverne et tout son attirail ! »
Et les deux ouvriers s'en furent au travail.

J'aborde enfin la partie la plus douce de ma tâche de rapporteur : il ne me reste plus qu'à vous parler de deux œuvres que vous avez, à des degrés différents, appelées aux honneurs de ce concours.

Dans ces temps tourmentés d'ardentes controverses, où tant de royautés s'écroulent et disparaissent, l'homme lui-même devait voir contester et menacer la siennne. L'attaque est partie de deux côtés à la fois. Des hommes ont dit à l'homme : Pauvre rêveur, qui, levant les yeux vers le ciel comme vers la patrie promise, crois voir en Dieu ton auteur et ton ancêtre, aie des visées plus modestes. Ton véritable aïeul, le voici ! c'est un singe ! Un singe vraiment ? mais je me suis souvent demandé si ces nouveaux et hardis généalogistes de l'humaine nature ont au moins pris soin de s'assurer que le père étrange qu'ils entendent nous imposer est d'avis d'accepter comme siens les descendants qu'ils veulent lui donner. Pour peu que le singe ait conservé quelque dose de cet esprit que notre Lafontaine lui prête volontiers, je doute fort qu'il se résigne à l'adoption : à voir tant d'hommes aspirer à se faire singes, il aurait peur d'être exposé à devenir homme.

Mais un compétiteur plus dangereux s'est levé pour disputer à l'homme sa suprématie, et cette fois ce n'est plus un grimaçant usurpateur qu'il a devant lui ; c'est de l'être le plus charmant de la création, c'est de la compagne même que Dieu a mise à ses côtés pour partager ses peines comme ses joies que lui vient la menace.

Digitized by Google

Des femmes (ce sont des femmes, on le dit) s'en vont protestant qu'elles veulent enfin avoir leur part a l'empire que les hommes se sont depuis trop longtemps arrogé : elles veulent être hommes à leur tour et troquer les chastes labeurs de la vie du foyer contre les ardentes agitations de la place publique. Les échos de ces tumultueuses réunions qui se sont tenues cet hiver à Paris nous ont apporté l'expression des vœux de ces amazones du droit nouveau revendiquant ce qu'elles appellent l'émancipation de la femme; comme si, en ce qui les concerne du moins elles avaient encore, en fait d'émancipation, quelque chose à désirer.

Ces rêveries ne sont pas nouvelles; il s'est produit déjà de semblables éclipses de bon sens; mais ce ne sont que des éclipses, et le temps est toujours là qui garde leur revanche à la raison et à la vérité.

C'est à ces théories bizarres qu'entend répondre la pièce numéro 19, intitulée : *A quelques unes*. L'auteur, quoique fort intéressé dans la question puisqu'elle est femme, prend en main notre défense, et elle s'en acquitte avec une verve pleine tout à la fois d'une ironie sévère et d'une touchante émotion. Elle commence par rappeler à ces altières Bradamantes, le mot est d'elle, que cette souveraineté de l'homme dans la vie extérieure et publique n'est après tout que l'œuvre de Dieu même. Lorsque le souverain maître des choses a donné à l'homme la force et la vigueur, et à la femme la grâce et la beauté, il a par là même déterminé d'avance le lot de chacun d'eux, et en voulant lutter contre ces lois éternelles, la femme sans pouvoir jamais conquérir la force qui n'est pas

Digitized by Google

de son domaine, court grand risque de perdre la grâce qui fait son charme et sa puissance.

Continuez! Mais, quoi! votre voix pure
S'enroue au vent de l'âpre liberté...
D'un hâle épais votre blanche figure
Prend au dehors la vulgaire teinture,
Et votre geste est hardi sans fierté.

Est-ce que, d'ailleurs, le roi jusqu'ici incontesté de la création a failli à sa mission? Est-ce que, surtout depuis l'avénement du Christianisme, il n'a pas associé sa compagne régénérée à l'œuvre de la civilisation.

Il conquit d'un assaut profane
Les hautes cimes du savoir !
Dieu lui laissa dompter les ondes,
Vaincre les vents, trouver des mondes
Sans l'arrêter ni s'émouvoir.
Et vous dormiez dans l'esclavage!
C'est vous du moins qui l'avez dit ;
Ils ont un tout autre langage
Le philosophe et l'érudit :

Ils disent même, audace folle!
Qu'à la lumière de la croix
Vous avez pris l'auguste rôle
Avec la mission de choix!
Et que par vous influencées
Les foules se sont avancées
Vers le bien plus vite et plus tôt.

La grandeur et la noblesse du rôle se mesurent-elles donc uniquement à l'etendue de la scène où il se joue? Sans doute, l'homme règne au dehors, mais dans le sanctuaire de la vie domestique le sceptre est aux mains de la femme : c'est là que, brisé sou-

Digitized by Google

vent par les déceptions de l'ambition et de la fortune, l'homme vient chercher un appui qu'il se sent impuissant à trouver en lui-même. Il sait que son foyer lui garde, asile inviolable pour ses souffrances, un cœur dévoué sur lequel son bras meurtri pourra se reposer et contre lequel les coups du sort n'auront pas de prise. Divin triomphe de la faiblesse sur la force! Noble revanche de la femme, la seule vraiment digne d'elle! Ah! dans ce monde où la douleur tient une si large place, consoler n'est-ce pas régner?

Tel est aussi le sentiment de notre poète, et avec des accents sincèrement attendris, elle s'écrie :

Eh! bien, je vous le dis, moi, votre sœur navrée,
Vos droits, il n'en est qu'un : le droit au dévouement!
Il n'est qu'un libre essor où votre âme enivrée
Puisse en tout conquérir son céleste aliment.
On le nomme « Devoir » en notre humain langage :
C'est là qu'est la grandeur avec la liberté ;
Là du seul bonheur pur la racine et le gage ;
Là notre indépendance et notre royauté !

Miséricordieux devant notre faiblesse,
Quand Dieu traçait à l'homme un sillon tout viril,
Pour notre cœur de femme, hélas! qu'un souffle blesse,
Il mesurait la tâche et pesait le péril :
Si, dans les bois obscurs, fleurit l'humble pervenche,
Si, dans l'ombre, le lis exhale ses parfums,
Nous, femmes, nous trouvons une noble revanche,
Dans la paix du foyer, des torts de quelques-uns...

Le foyer !... c'est la lice où nous devons combattre ;
C'est la terre féconde où nous devons semer ;
C'est l'unique sphère où, sans nous laisser abattre,
Nous pouvons saintement lutter, souffrir, aimer!
C'est l'univers, enfin, l'univers de la femme,
Centre miraculeux d'où tes pures clartés

Digitized by Google

Rayonnent dans la nuit, d'une gerbe de flamme,
Pour le salut du monde et des sociétés !

Gémirons-nous encor de notre humble attitude ?
Rougirons-nous du rôle à nos soins confié ?
Trouverons-nous trop simple une si vaste étude,
Et trop étroit l'empire ainsi sanctifié ?
Irons-nous, abdiquant les grandeurs de la tâche,
Découronner nos fronts en de mesquins débats,
Et comme, en sa faiblesse, un athlète au cœur lâche,
Pour l'escarmouche alors fuir les sacrés combats ?

Car il est des combats aussi dans la famille...
Car il est des écueils sous le calme du port...
Car, au ciel du foyer, parfois l'éclair scintille
Et quelque orage sourd porte en ses flancs la mort...
N'est-ce rien que d'offrir alors à la tourmente
Une âme inébranlable et de fermes esprits,
Et d'immoler à ceux dont la voix se lamente
Un cœur victorieux, du sacrifice épris...

Mais, d'un calice amer si nous buvons la lie,
Que l'épine s'enlace à notre front sanglant,
Qu'en secret la torture au chevalet nous lie
Et qu'un glaive ignoré nous déchire le flanc;
Levons nos yeux en pleurs sur cet autre calvaire
Où la grande victime à Dieu s'offrit un jour,
Et dans les plis sacrés de son pâle suaire,
Enveloppons nos cœurs pour apprendre l'amour !

L'amour ! voilà, mes sœurs, le mot de notre vie,
Le sublime levier, le point d'appui divin,
Le triomphant soleil de la route suivie,
L'origine et et le but, le principe et la fin !
C'est encore lui la force et lui la récompense,
Lui qui m'ouvre les bras pour vous y réunir.
Et même contre vous tente votre défense,
Avant que Dieu lassé se lève pour punir !

Voilà assurément de beaux vers ; et si la pièce eût

Digitized by Google

été tout entière sur ce ton, elle aurait pu prétendre à emporter le prix. L'auteur n'est pas une inconnue pour nous : Mlle Mélanie Bourotte (de Guéret) a déjà obtenu une médaille d'or dans nos concours et, il y a deux ans, l'Académie française lui accordait un second prix.

A la pièce dont je viens de vous tracer l'analyse, Mlle Bourotte en avait joint deux autres : l'une intitulée : *Un regard en arrière*, est une apologie un peu vague de l'époque de saint Bernard ; l'autre, intitulée l'*Agenda d'un vieillard*, est une nouvelle protestation contre les mariages d'intérêt : vaine protestation, je le crains, et qui ne guérira pas notre pauvre société d'un mal qui ne date pas d'hier. Ces deux pièces vous ont paru inférieures à celle que vous avez distinguée. Vous avez seulement regretté que cette dernière ne soit pas toujours égale à elle-même. L'idée, dans le début surtout, ne se dégage pas assez nette de l'expression. L'auteur, en cherchant trop l'effet, dépasse souvent la mesure : il en résulte dans l'ensemble de l'œuvre quelque chose de forcé qui gêne le vers dans son allure et lui enlève sa souplesse. Ce n'est plus un vêtement docile qui se prête et se plie à tous les mouvements et à tous les caprices de la pensée, mais une armure pesante qui la surcharge et l'embarrasse dans sa marche. Aussi dans la dernière partie, où l'auteur s'abandonne davantage, ces défauts disparaissent presque entièrement. Telle qu'elle est néanmoins, la pièce vous a paru digne d'une récompense, et vous avez donné à Mlle Mélanie Bourotte une médaille d'argent avec rappel de médaille d'or.

L'indignation, vous le savez, Messieurs, peut être

Digitized by Google

mise au rang des Muses. Horace l'a dit : L'indignation fait le poète. Elle a cela de commun avec tous les sentiments vifs et ardents : les bons vers ne sont après tout que l'expression fidèle et animée des sensations de l'âme. Le poète chante d'autant mieux qu'il sent davantage, et ses accents ne captivent ou ne subjuguent que lorsqu'au fond de leurs échos harmonieux vibre la voix d'un cœur vraiment ému. N'est-ce pas cette muse virile de l'indignation qui a inspiré ces iambes fameux au maître à qui l'Académie française vient d'ouvrir ses portes ? C'est à elle aussi qu'il a demandé ses inspirations, toutefois plus contenues, l'auteur de la pièce n° 3 intitulée *Pro Domo sua*, avec ces vers empruntés à Brizeux pour épigraphe :

O vers, soyez bénis, vers trempés dans nos larmes,
Arme noble et puissante entre toutes les armes.

M. Louis Guibert, de Limoges (c'est son nom), vous a en même temps adressé une pièce n° 2 avec ce titre : *Au soir,* et cette épigraphe empruntée également à Brizeux qui paraît être son maître favori :

Un cœur sous le mal écrasé
Dans le présent ne sait plus vivre.

C'est une sorte de parabole d'un caractère religieux et d'une forme large et élevée : en dépit de son incontestable mérite, son peu d'étendue la plaçait en dehors des conditions de notre concours.

La pièce n° 3 est de plus longue haleine et permet mieux d'apprécier les qualités de son auteur.

Platon, bien que poète lui-même sous tant de rapports, exilait les poètes de sa république : il rendait

Digitized by Google

par cela même hommage à leur puissance. De nos jours, il est bon nombre d'esprits positifs et sceptiques qui, cédant à des préoccupations d'un ordre moins élevé, aussi ignorants du passé que peu soucieux de l'avenir, demandent à quoi servent ces gens qu'ils affectent de nommer des faiseurs de vers ; pour eux, ils n'ont pas assez de dédains ni de railleries. M. L. Guibert répond à ces sarcasmes, et il le fait avec une émotion profonde et vraie ; il est fidèle à son titre et l'on sent que c'est bien pour ses dieux qu'il combat. L'œuvre, assurément, n'est pas parfaite ; il y a bien çà et là quelques défaillances, des expressions vieillies et peu en rapport avec le ton général ; ces sont des taches sans importance et que l'auteur pourra faire aisément disparaître. Mais il règne dans tout ce poème un mouvement noble et soutenu, une facilité heureuse et enfin un ensemble de qualités brillantes que vous avez jugées dignes du prix. La médaille d'or est donc accordée à son auteur.

Je ne puis, du reste, Messieurs, mieux justifier vos suffrages qu'en donnant ici lecture de la pièce couronnée. Je m'abriterai derrière son succès, et elle m'aidera, j'ose l'espérer du moins, à me faire pardonner par cet auditoire bienveillant les ennuis de ce trop long rapport.

Pro domo suâ.

—La peste du poète et de la poésie,
Des antiques refrains et du rimeur naïf !
Pour aligner des mots l'époque est mal choisie,
O rêveur attardé ! Ton siècle est positif :
Il veut des bras nerveux, non de belles paroles,
De vaillants ouvriers, non des chanteurs frivoles ;

Digitized by Google

Peu lui chaut des esprits ; il tient surtout aux corps.
Pourquoi tourner toujours les regards en arrière ?
Comme les paladins, les troubadours sont morts.
Laisse dormir en paix leur gothique poussière,
Et comprends, s'il se peut, que l'on doit aujourd'hui
Parler comme son temps et vivre comme lui.
—Je ne suis qu'un soldat dans une immense armée.
Le plus humble de tous, le moindre, le dernier,
Et sur mon front obscur jamais la renommée
Ne doit, même au tombeau, déposer son laurier;
Mais lâche est le soldat qui, sans tirer l'épée,
Voit l'étranger railleur insulter son drapeau,
Et dût par le succès l'audace être trompée,
Plus le bras est débile et plus l'effort est beau !

Langue des immortels, ô fée, ô poésie,
Tantôt refrain naïf, tantôt sublime accent,
Souffle mystérieux dont le charme puissant
Soutient l'homme accablé sous le poids de la vie,
Refuge aux désolés toujours prêt à s'ouvrir,
Mélodieux concerts, notes enchanteresses,
Pour l'oreille et le cœur ineffables caresses,
Qui peut avoir souffert et ne pas vous chérir ?
Jusque dans tes écarts, jusque dans tes mensonges,
O Muse, il faut t'aimer ! Belles illusions,
Elans de l'âme, espoirs ardents, merveilleux songes,
Enivrant idéal, magiques fictions,
Soyez bénis ! Sans vous, la nature est muette ;
A la terre, au grand ciel, l'homme demande en vain
Ce qu'ils peuvent savoir du mystère divin ;
Le silence est partout; mais vienne le poète !
Qu'il paraisse,—et soudain tout va prendre une voix :
L'aube, le jour, la nue, et la brise, et l'orage,
Le désert, le flot bleu qui caresse la plage,
Le ruisseau, la colline, et les prés et les bois !

—Songeurs, répétez-vous, vains amuseurs de femmes,
Diseurs de riens pompeux...—Eh quoi ! n'est-ce donc rien
D'avoir pour tous les maux d'ineffables dictames ;
D'enflammer tous les cœurs pour le Juste et le Bien ;

Digitized by Google

De souffler, dans un chant, aux âmes vertueuses
Ces nobles passions, ces ardeurs généreuses,
Qui font les grands exploits et les fameux trépas ;
D'enseigner au mortel qu'attachent ici-bas
Le Passé, l'Avenir, tous les nœuds de la Vie,
A dire à ses amours, quand l'Honneur l'y convie,
Quand le devoir l'ordonne, un héroïque adieu ;
De faire enfin sortir l'âme de la matière,
D'apprendre aux désolés l'espoir et la prière,
De leur montrer le Ciel et de leur nommer Dieu !

Est-ce vaine chanson, notre gloire française ?
Est-ce vaine chanson, notre *Cid* immortel ?
Est-ce vaine chanson, l'ardente Marseillaise,
Et l'iambe qui jette au mal son fier cartel?
Et vous tous, nos amis, nos maîtres, nos modèles,
Milton, Racine, Eschyle, et toi, Cygne latin,
Et toi, Gœthe, et toi, Dante, ô sombre Florentin,
Grands noms illuminés de splendeurs éternelles,
Grands esprits, grandes voix, grands essors et grands cœurs
Fûtes-vous seulement des discoureurs frivoles,
Des ajusteurs oiseux de banales paroles.
D'ingénieux bouffons et de charmants rêveurs ?

Des rêveurs ! des bouffons !... Interrogeons l'histoire :
Parmi les plus hauts noms son doigt nous montrera
Plus d'un nom de poète aimé dont la mémoire
Jusqu'au dernier des jours, pure et forte, vivra.
Plus d'un, que dévorait l'amour de la patrie,
Ont, dans leurs vers, éclos aux vents de Liberté,
Mis avec leurs douleurs, leurs espoirs et leur vie,
Avec leur propre cœur l'âme d'une cité.
Plus d'un, comme Kœrner, à travers la mitraille,
En chantant sont tombés, et plus d'un ont tenu
Sur la place publique ou le champ de bataille
Un peuple tout entier à leur voix suspendu.

Grands, libres, fiers, sereins, sur la terre inquiète
Ils passent, dominant la foule de la tête,
Laissant au genrehumain des exemples féconds,
Et les plus hauts esprits écoutent leurs leçons :

Digitized by Google

Alexandre apprenait les combats dans Homère;
Les strophes de Tyrtée enfantaient des héros;
Le Croisé s'exaltait aux hymnes du Trouvère;
D'immortels bataillons, d'immortels généraux,
Aux sauvages accents de l'ardente Marseille,
Sont nés du sol français; et peut-être à Corneille,
A son vers généreux le siècle du grand roi
A-t-il dû le vainqueur de Lens et de Rocroy.

Mais à quel prix leur gloire! à quel prix leur génie!
Que ce nom de poète est payé chèrement!
Ah! qui dira jamais leur intime tourment,
Leurs secrètes douleurs, leur angoisse infinie!
Cette croix qu'ici-bas doit porter tout humain,
Est pour leurs bras meurtris plus rude et plus pesante;
Ils marchent à travers la foule indifférente,
Le flanc saignant toujours sous l'aiguillon divin...
Ils vont... et nul d'entre eux ne maudit ses tortures;
Ils portent fièrement leurs divines blessures,
Et plus d'un en est mort sans s'être plaint jamais!

O merveilleux chanteurs que tout enfant j'aimais,
De l'idéal sacré doux et sublimes prêtres,
Pardonnez au disciple, ô mes glorieux maîtres,
De s'être osé compter au nombre des élus.
Du temple devant moi ne fermez pas la porte;
Ma voix n'a point d'éclat, elle est faible. Qu'importe!
Ne la dédaignez pas: c'est une voix de plus!
C'est une voix de plus pour prier, pour défendre
Le pauvre et l'opprimé, pour jeter à tout vent
Ces grands mots immortels que tous doivent entendre,
C'est une voix de plus pour crier: En avant!
Pour flétrir toute honte et toute apostasie,
Pour affirmer le vrai, le bien, la poésie,
La vertu, la beauté, l'amour et l'art divin,
Pour se mêler au chœur dont les accents sublimes
A travers les combats, les ombres, les abîmes,
Vers l'éternel progrès guident le genre humain.

Oui, mon œuvre et mon nom resteront sans mémoire:
Je ne me berce pas d'une impossible gloire,

Digitized by Google

Du chimérique espoir de l'immortalité.
Me survivre ici bas... Eh! que m'importe, en somme.
Mon âme aura parlé, du moins; j'aurai jeté
Ma protestation et mon cri d'honnête homme
Contre le crime heureux, contre le mal vainqueur.
Ma bouche aura traduit ce qu'a pensé mon cœur.

Et quand, le cœur ému d'une douce tristesse,
Mes amis vieillissant, laisseront leurs pensers
Revenir au hasard vers les beaux jours passés,
Vers les horizons bleus qu'éclairait la jeunesse,
A leurs regards lointains si mon nom vient s'offrir,
Peut-être ils donneront, aumône précieuse,
Au compagnon d'enfance une larme pieuse,
Au poète un regret, aux vers un souvenir!

Digitized by Google

CONCOURS DE 1869

—

PRIX ET MÉDAILLES

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

2e QUESTION

Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims.

Le prix n'est pas décerné.

Une médaille d'argent est acccordée à l'auteur du mémoire n° 1, qui a pour objet le canton de Bourgogne.

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Epuration des égouts de la ville de Reims.

Le prix, consistant en une médaille d'or de 500 francs, est décerné à MM. Jules Houzeau, E. Devedeix et J. Holden, de Reims.

Digitized by Google

POÉSIE.

Le prix, consistant en une médaille d'or de 200 francs, est décerné à M. Louis Guibert, à Limoges (Hte-Vienne), pour la pièce intitulée : *Pro domo suâ.*

Un rappel de médaille d'or, avec médaille d'argent, est accordé à Mlle Mélanie Bourotte, à Guéret (Creuse), pour la pièce intitulée : *A quelques unes.*

MÉDAILLE HORS CONCOURS.

Une médaille de vermeil est décernée à M. Aimé Allart, de Reims, pour la médaille qu'il a gravée à l'occasion du concours international de musique.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS POUR LES ANNÉES

1870 & 1871

PRIX A DÉCERNER EN 1870

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

1re QUESTION

déjà mise au concours en 1869.

Etude sur Clicquot-Blervache, économiste, moraliste et littérateur, né à Reims, le 7 Mai 1723.

La Bibliothèque de la Ville possède ses ouvrages imprimés ou manuscrits.

Le prix, dû en partie à la générosité d'un anonyme, consiste en une médaille d'or de 400 francs.

2e QUESTION.

Histoire de la Faculté des Arts dans l'Université de Reims, et particulièrement du collége des Bons-Enfants ; — ses luttes, ses succès, hommes remarquables qui y ont professé ou en sont sortis, œuvres principales qu'ils ont produites.

Le prix consiste en une médaille d'or de 400 francs.

3e QUESTION.

Monographie historique et archéologique d'une commune importante de l'ancien diocèse de Reims.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le

Digitized by Google

théâtre, depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Les archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, et celles du département, à Châlons, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

—

SCIENCES ET INDUSTRIE.

QUESTION

déjà mise au concours en 1868

Indiquer la composition chimique des briques réfractaires généralement employées à Reims ; exposer les raisons qui peuvent déterminer à employer de préférence celles de telle ou telle provenance.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

POÉSIE.

Le sujet est laissé aux choix des concurrents.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Ces médailles seront décernées en séance publique.

D'autres distinctions pourront être accordées aux auteurs dont les mémoires, sans atteindre la première place, répondront le mieux aux désirs de l'Académie.

Les mémoires ne devront avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le* 15 *Mars* 1870, *terme de rigueur.*

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leur nom et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Digitized by Google

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie et les auteurs ne pourront en disposer sans son autorisation.

—

L'Académie distribuera aussi des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis en dehors des concours indiqués ci-dessus et qu'elle jugera dignes de récompense. Les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction devront faire parvenir leur titres au Secrétariat avant le 15 Mars 1870, et plus tôt, s'il s'agit d'une invention dont l'essai doive se faire de préférence en hiver.

PRIX A DÉCERNER EN 1871.

—

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

1re QUESTION.

Etude sur la vie, l'administration et les travaux littéraires de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, né à Reims en 1691 et lieutenant des habitants en 1746.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

2e QUESTION.

Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims (excepté ceux de Fismes et de Bourgogne, pour lesquels des médailles ont été décernées en 1864 et 1869).

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiées, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux, qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités, aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Digitized by Google

Ils devront négliger les objets sans valeur, et se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire ; et, pour la description des monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Tracer une carte agricole de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims. Y indiquer d'une manière apparente la division du sol en terres arables, friches, vignes, bois, d'essences diverses, prés, prés-marais, tourbières, etc. Noter les carrières de pierres à bâtir, de moëllons, de craie, de silex, de grève, de cendres pyriteuses, etc. Faire connaître la composition chimique des principales variétés de terrains, avec l'étendue qu'elles occupent et la nature des sous-sols correspondants.

L'Académie désire qu'en étudiant la composition chimique des terrains calcaires, on recherche spécialement s'ils renferment du phosphate de chaux naturel et dans quelles proportions.

Les auteurs pourront consulter utilement et même prendre pour guide la remarquable carte agricole du département de Seine-et-Marne récemment publiée par M. Delesse, ingénieur en chef des mines (Savy, éditeur, rue Hautefeuille, 16).

Ils trouveront en outre des renseignements précieux dans la carte géologique de la Marne de MM. Buvignier et Sauvage.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

Les mémoires devront être envoyés, en observant les formalités indiquées ci-dessus, avant le 15 Mars.

Reims, le 30 Juillet 1869.

Le Secrétaire général,
Ch. LORIQUET.

Le Président annuel,
S. DAUPHINOT.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Au 1er Juillet 1869.

Bureau pour l'année 1868-1869.

Président d'honneur, S. Exc. Mgr L'ARCHEVÊQUE.
Président annuel, MM. ROBILLARD.
Vice-Président, S. DAUPHINOT.
Secrétaire général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, DEGLAIRE.
Trésorier, A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration, PIÉTON. DUCHATAUX. PARIS.

Bureau pour l'année 1869-1870.

Président d'honneur, S. Exc. Mgr l'ARCHEVÊQUE.
Président, MM. S. DAUPHINOT.
Vice-Président, GOSSET père.
Secrétaire général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, DEGLAIRE.
Trésorier, A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration, PARIS. ROBILLARD. LESEUR.

Digitized by Google

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr LANDRIOT (O. ✻), archevêque de Reims.

MM. ROBILLARD (O. ✻), vice-président honoraire du Tribunal civil.

FANART (L.), membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

DUQUENELLE, ancien pharmacien, associé de la Société impériale des antiquaires de France.

CLICQUOT (F.-L.), propriétaire.

GOSSET père, architecte, membre du Conseil municipal.

PARIS (H.), avocat, membre du Conseil général et du Conseil municipal.

MIDOC (L.-H.) (⊛ A.), greffier du Tribunal de commerce, Adjoint au Maire et membre du Conseil municipal.

LORIQUET (CH.) (⊛ A.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société impériale des Antiquaires de France, correspondant du ministère pour les travaux historiques.

GODA, notaire, secrétaire du Comice agricole.

BAUDESSON, fabricant de produits chimiques.

LEFEBVRE (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

MENNESSON (A.), ancien notaire.

GALLIET, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

LESEUR, avoué, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

VILLEMINOT (✻), manufacturier, membre du conseil municipal.

Digitized by Google

MM. Piéton, avocat, membre du Conseil municipal.

Martin (Ch.), rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne.*

Givelet (Ch.), propriétaire, inspecteur de la Société française d'archéologie.

Varennes (✻), vice-président du Tribunal civil.

Thomas, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Jullien (Th.), ancien magistrat.

Luton, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.

Doyen, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.

Jacquenet (l'abbé), protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques.

Coze, directeur de l'usine à gaz.

Deglaire (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée.

Lantiome, avocat.

De Brimont (A.), propriétaire.

Mennesson (F.), ancien pharmacien.

D. Maldan (✻, ⊗ I.), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine, membre du Conseil municipal.

Cerf (l'abbé), chanoine honoraire, trésorier de Notre-Dame.

Duchataux, avocat, président du Comice agricole, membre du Conseil général.

Mallez, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Elambert, avocat, suppléant du juge de paix du 2me arrondissement.

Gosset (Alf.), architecte.

Digitized by Google

MM. Dauphinot (S.) (✻, ⊗ A.), manufacturier, maire de Reims, ancien président du tribunal de commerce.

Sebastiani (✻), sous-préfet de l'arrondissement.

Lasserre, avocat.

Lemoine, docteur ès-sciences, professeur à l'Ecole de médecine.

Chartier (l'abbé) (✻), vicaire-général.

Malard (A.) (⊗ I.), ancien professeur de l'Université.

Lalande (⊗ I.), proviseur du Lycée.

Vanier, juge au tribunal civil.

Membres correspondants élus dans l'année 1868-1869.

MM. Besson (l'abbé), directeur du collége S. François-Xavier, à Besançon.

Bulliot, président de la société éduenne, à Autun.

Genet (l'abbé), ancien curé de Tagnon, à Liége.

Remy (Ch.), membre de la société d'agriculture, à Châlons-sur-Marne.

Membre honoraire.

Tarbé (Pr.), ancien magistrat et membre titulaire de l'Académie, correspondant de l'Institut (Acad. des inscriptions et belles-lettres), à Paris.

Membres correspondants décédés.

MM. Boucher de Crèvecœur-de-Perthes, président de la société d'émulation d'Abbeville.

Hiver, président de chambre à la cour impériale de Bourges.

Vincent, membre de l'Institut (Acad. des sciences), à Paris.

Digitized by Google

DE L'ACHÈVEMENT

DE

L'HOTEL-DE-VILLE DE REIMS

PAR

Feu Auguste REIMBEAU, Membre titulaire (1).

La série des grands travaux que la ville de Reims doit exécuter prochainement se compose, on ne l'ignore pas, de l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville, de la reconstruction du Théâtre et de celle du Lycée.

Si tous les rémois, en général, rémois de nais-

(1) M. le secrétaire général, en donnant lecture du travail de M. Reimbeau, l'avait fait précéder des explications suivantes :

A côté de critiques que le temps écoulé rend inoffensives et dans lesquelles l'Académie ne trouvera pas, je l'espère, que la mesure est dépassée, cette étude présente des considérations sérieuses, sérieusement et très pertinemment exprimées. A ce titre, nous avons regardé comme un devoir de les faire con-

Digitized by Google

sance ou d'adoption, font des vœux pour la réussite de ces divers projets, ici, à l'Académie, nous nous intéressons plus particulièrement au premier, à l'édifice municipal.

Bien que sa construction remonte seulement à l'époque où commence la décadence politique de notre cité, l'Hôtel-de-Ville prend place auprès de l'Arc romain et des basiliques de Saint-Remi et de Notre-Dame, parmi les monuments essentiellement historiques qui nous sont conservés.

A ce titre, il mérite assurément que l'Académie s'inquiète de son avenir.

La première pierre en fut posée vers l'année 1607. En 1627, le pavillon de la rue des Consuls, le corps de logis à la suite, sur la place, et la partie centrale furent achevés. Le nom de l'architecte, auteur du

naître, de les livrer, avant qu'il ne soit trop tard, aux méditations de la nouvelle administration municipale et de la commission instituée dans le conseil de ville pour examiner le projet de l'ancienne administration.

Le travail de M. Reimbeau ne se borne pas à des considérations, il a une conclusion, conclusion qui entraînerait, si l'Académie l'acceptait et si l'administration municipale voulait bien s'y prêter, qui entraînerait, dis-je, la compagnie à prendre une certaine part à l'examen du projet en discussion. Nous n'allons pas si loin, en faisant aujourd'hui cette communication. Nous ne vous demandons pas de mettre aux voix les conclusions de M. Reimbeau, qui les eût probablement modifiées lui-même avant de vous les présenter, nous ne vous demandons même pas d'émettre un vœu à cet égard. Nous serons satisfaits si, après avoir occupé, comme elles le méritaient, l'Académie, les idées que notre ami et tant regetté confrère a émises sur l'achèvement de l'un de nos plus beaux monuments parviennent au conseil de ville et profitent au projet dont l'examen l'occupe en ce moment.

Digitized by Google

plan et maître de l'œuvre, est resté inconnu, nos pères ont oublié de l'écrire.

En 1823, la municipalité se mit à l'œuvre pour achever la façade. Les travaux furent terminés en 1825. Les sculptures de cette seconde période avaient été réservées, elles ont enfin été exécutées en 1856.

Tel qu'il est aujourd'hui, et malgré des imperfections de détail qui sont l'œuvre de notre temps, l'Hôtel-de-Ville de Reims, par la composition harmonieuse de sa façade, ses belles proportions, ses dispositions élégantes et ses lignes mouvementées, prend place à côté des plus remarquables, après ceux de Paris et d'Arras, mais auprés de celui de Lyon et avant ceux de St-Quentin, Compiègne, etc.

Autant que ces précieux édifices, il était digne d'exercer le crayon des artistes, et cette illustration ne lui a pas manqué. Outre la planche de Moreau, qui date de l'époque même de la construction et qui, sans être parfaite, a le mérite de reproduire l'œuvre originale et de conserver le souvenir des dispositions premières du frontispice, altérées par les travaux de 1823, outre des lithographies nombreuses, nous possédons, sur notre monument, douze planches gravées il y a quelques années par les soins d'un compatriote, à qui j'ai été heureux, en cette circonstance, de prêter mon concours.

L'édifice, consacré dès l'origine aux réunions du conseil de ville et aux divers bureaux et juridictions dépendant du pouvoir municipal, ne suffit plus aujourd'hui aux services nombreux et compliqués qui composent l'administration urbaine et aux institutions qu'elle a crées ou qu'elle soutient. Les bureaux

Digitized by Google

de la mairie, de la police municipale, des travaux publics, de la bienfaisance, des contributions, de la caisse d'épargne, des beaux-arts et de l'instruction publique ; les cours gratuits de dessin, de mathématiques, de physique et de chimie; la bibliothèque communale, les archives et le musée, entassés successivement dans le bâtiment principal et ses dépendances, appropriées tant bien que mal à leur destination passagère, souffrent d'un état de choses qui ne peut durer sans préjudice pour les administrés aussi bien que pour les administrateurs.

La question est donc venue à l'ordre du jour : le projet d'agrandissement et d'achèvement a été soumis au Conseil municipal, et le Conseil, approuvant le projet, a voté les fonds nécessaires à son exécution.

Mais ce projet voté existe-t-il seulement à l'état d'étude préparatoire et générale? Est-il au contraire arrêté dans l'ensemble et dans le détail? Je ne saurais le dire, et peu de personnes parmi nous, je le crois, sont plus instruites que moi à cet égard ; beaucoup, j'en suis sûr, sont dans la plus complète ignorance. Ce que j'ai recueilli ne sera donc pas sans intérêt pour l'Académie.

Voici, en substance, les renseignements que j'ai pu rassembler.

L'édifice formerait un îlot à quatre faces. Le bâtiment actuel serait suivi de deux aîles, l'une sur la rue de Mars, l'autre sur la rue des Consuls, et ces deux aîles seraient réunies par un dernier bâtiment parallèle au premier et courant le long de la rue de la Grosse-Ecritoire.

Digitized by Google

Au milieu serait une cour unique, de 38 à 40 mètres de côté.

Les nouveaux bâtiments seraient élevés en continuation du corps principal et de ce qui est déjà commencé sur la rue de Mars, c'est à dire avec rez-de-chaussée et premier étage. Aux deux angles postérieurs, deux gros pavillons rappelleraient ceux de la façade actuelle.

Le tout abriterait les services municipaux déjà indiqués, les archives, la bibliothèque, le musée; il excluerait le cours public de physique et chimie, dont l'amphithéâtre serait transféré au Lycée; mais, en revanche, il renfermerait un appartement d'honneur et des salles de réception et d'apparat qui n'existent pas aujourd'hui.

Ces détails sont fort incomplets, mais j'ai lieu de les croire exacts. Cependant, je ne puis les produire que comme des *on dit*, car nos administrateurs et nos conseillers, plus réservés peut-être et tout aussi muets que leurs devanciers du XVIIe siècle qui, eux du moins, n'avaient pas un journal officiel et local à leur service, n'ont pas jugé utile de mettre leurs concitoyens au courant de la question.

Je serais fâché qu'on se méprit sur mes sentiments et mes intentions. sAutant que personne, je rends justice au dévouement de nos édiles et ne serai point démenti en affirmant qu'à cet égard la population n'a qu'une voix pour faire leur éloge. Je sais, de plus, que si, au moyen-âge peut-être, on ne craignait pas d'administrer à bureau et même à cœur ouvert, ainsi que nous l'a dernièrement appris la belle étude sur la *Loi de Beaumont*, de notre collègue M. Défourni, il n'en est pas tout-à-fait de même

Digitized by Google

au XIXe siècle, et que la direction d'une grande ville, voire d'une petite, serait chose peu commode aujourd'hui, si l'enquête publique était appliquée à tous les projets qui surgissent au sein d'un conseil municipal.

Quoiqu'il en soit, m'étant imaginé, à tort peut-être, mais avec beaucoup de gens, que, dans la question pendante, le coup-d'œil de nos administrateurs avait été moins juste que de coutume, j'ai eu la curiosité d'ouvrir cette enquête pour ma satisfaction personnelle.

En effet, me suis-je dit, il est peu d'institutions qui, dans la pratique, soient abandonnées absolument et sans contrôle aux administrations locales. Les questions de Théâtre et de Lycée, par exemple, sont soumises de fait ou de droit à des commissions spéciales, recrutées le plus souvent en dehors des Conseils municipaux. L'étude de l'église Saint-André, pour citer un précédent récent et local, a donné lieu, on se le rappelle peut-être, à un procédé de ce genre. Comment se fait il que, de bonne foi, une question aussi importante et aussi rémoise que l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville puisse passer au milieu d'une population sans s'abriter, comme les autres, sous l'autorité d'un examen qui, s'il ne donne toute garantie et toute certitude d'une solution parfaite, couvre du moins toute responsabilité ?

Le hasard (était-ce bien le hasard ?) m'avait mis sous les yeux, pour justifier mes craintes, un exemple hélas trop éloquent; un article de journal passait en revue ce qui s'est fait à Paris de 1835 à 1848. L'administrateur qui gouverna cette grande ville pendant la longue période que nous venons d'indiquer, était

Digitized by Google

sans contredit un homme énergique et dévoué aux intérêts de son pays. M. de Rambuteau avait devancé son siècle; il possédait toutes les vertus administratives qu'aujourd'hui l'on aime à vanter. Cependant, quels souvenirs pour l'histoire et pour les arts, quels monuments restera-t-il de son passage aux affaires de la cité? Cet administrateur habile qui, à force de centralisation, en arriva à ce point d'agir en tout sans contrôle effectif, ne se douta nullement qu'il assumait une responsabilité énorme. Aujourd'hui, que toutes les œuvres d'art écloses sous son règne sont condamnées par l'opinion, que son grand travail, l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville de Paris, malgré d'incontestables mérites, est classé parmi les œuvres de médiocre valeur; que les restaurations qu'il a patronnées sont démonétisées et reprises à nouveau; que les monuments qu'il a élevés disparaissent sans laisser un regret, devant des travaux de voirie, respectueux conservateurs de ce qui provoquait son dédain: on sait enfin ce que peuvent les meilleures intentions mal dirigées.

Grâce à Dieu, les travaux exécutés de nos jours à notre Hôtel-de-Ville ne représentent encore rien de bien fâcheux. Que 1823 ait un peu défiguré le corps central et dénaturé la porte du XVIIe siècle, cela n'a pas grande importance, on y pourra remédier à peu de frais. Que la sculpture de 1856 et particulièrement les trophées des fenêtres soient inférieurs aux anciens et assez mal composés, je n'en dis rien; ces sculptures ont été faites au rabais et pourront être remplacées. Que les chenaux des pavillons soient à refaire, que leurs pointilles soient à remplacer, qu'importe; pointilles et cheneaux n'ont pas coûté

Digitized by Google

fort cher, j'imagine. Mais que les grands travaux qui vont s'accomplir laissent de sérieux regrets, que les bâtiments projetés ne soient pas susceptibles de recevoir convenablement les services administratifs, qu'ils soient inhabitables, qu'ils manquent forcément des accessoires les plus nécessaires, et que tout cela, ainsi exécuté avec la meilleure intention de bien faire, coûte une somme de 6 ou 700 mille francs. Ce serait, on peut l'avouer, assez regrettable.

Ce résultat se produira pourtant si les projets soumis, paraît-il, à l'administration supérieure, sont réalisés.

En vain, pour nous rassurer, compterons-nous sur l'examen du Conseil général des bâtiments civils institué auprès du ministère d'Etat. Ou je me trompe fort, ou bien, à part quelques modifications de détail, les projets reviendront à Reims revêtus de l'approbation indispensable. Ils possèdent, pour obtenir cette approbation, toutes les qualités requises; ils ne choquent ni le goût, un certain goût du moins, le goût officiel, ni les habitudes, et de plus ils sont présentés par une édilité toujours bien en règle, soigneuse, dévouée aux intérêts de la ville, puissante par conséquent à tous les points de vue.

Que leur manque-t-il donc à ces projets?

Il faudrait, pour répondre complétement à cette question, dresser le programme d'achèvement de notre édifice. Je n'ai ni qualité, ni loisir pour ce travail préalable. Je prendrai donc le programme auquel paraît s'être arrêtée l'administration, sans examiner aujourd'hui s'il est absolument satisfaisant, et encore ne prendrai-je de ce programme que les traits généraux que les curieux ont pu saisir.

Digitized by Google

Ce document, ce programme, si tant est du reste qu'il existe et qu'il ait été rédigé positivement, semble diviser les services du futur Hôtel-de-Ville en trois grandes sections, la première destinée aux grandes salles de réunions et de fêtes et à l'appartement d'honneur, la seconde aux bureaux, la troisième aux archives, à la bibliothèque et au musée.

Ces trois sections n'ont entre elles aucun lien indispensable, aucun rapport direct. La première exige des pièces assez peu nombreuses, mais vastes et élevées, salles de réunions et salles d'apparat.

La seconde, au contraire, demande des compartiments nombreux, d'une hauteur ordinaire, parfaitement distincts les uns des autres, éclairés d'une façon commode pour le travail, des bureaux enfin.

La troisième section est plus compliquée ; elle se subdivise en trois parties de natures diverses, en trois services différents, quoique réunis depuis longtemps sous une même direction.

Les archives sont par leur nature inséparables de la mairie ; la prudence prescrit d'en éloigner toute chance d'incendie ; elles doivent être accessibles à un certain genre de travailleurs.

La bibliothèque et le musée n'ont pas les mêmes liens avec l'Hôtel-de-Ville, et ils peuvent n'en avoir aucun entre eux. Pour l'un comme pour l'autre, les besoins de l'avenir doivent être largement prévus, ainsi qu'on l'a fait à Amiens, Bordeaux, Tours, Orléans, Grenoble, et ce n'est pas la moindre difficulté qui se présente quand on a pris le parti de les réunir à l'Hôtel-de-Ville.

Il faut à la première de vastes emplacements, une salle de lecture et des dépôts spéciaux de plus petites

Digitized by Google

dimensions, nécessaires pour prévenir l'encombrement des salles publiques.

Le musée enfin, dans la partie réservée à la sculpture et aux antiquités, peut s'accommoder des dispositions ordinaires ; mais une galerie de tableaux a besoin de salles de forme et de dimensions toutes spéciales, qui offrent généralement du jour par en haut et des murailles sans fenêtres.

Voilà donc, en réalité, si l'on tient à renfermer tout dans le même cadre, cinq espèces de services et cinq espèces de bâtiments qui, pour répondre à leur destination, doivent différer absolument les uns des autres.

Je ne parle pas des accessoires, des remises et magasins qui peuvent s'accommoder d'une disposition par à peu près ; des cours de service pour les approvisionnements de toute espèce, qui ont été jusqu'aujourd'hui la plaie immonde des édifices publics, des palais royaux et impériaux, plus encore peut-être que des écoles de village.

Que nous donnera-t-on pour répondre à ce programme complexe et varié dont je viens de tracer les principaux linéaments ? Que sera cet édifice où, non loin des réceptions d'apparat, la bureaucratie, l'étude et l'art doivent se coudoyer, sans se connaître pour ainsi dire et sans se gêner mutuellement !

Ici, une parenthèse ne sera pas hors de propos.

Depuis la construction du Louvre de Louis XIV, palais qui présentait, on ne l'ignore pas, des bâtiments absolument symétriques et réguliers, l'ambition de toute bâtisse comportant une cour centrale a été de rappeler le Louvre. Peu importe que le terrain soit étendu ou restreint, que la cour soit un puits sans soleil

Digitized by Google

ou une plaine sans ombre, que le style soit puissant et étoffé comme au Luxembourg, fin et élégant comme au Louvre de Henri II, mal copié par Louis XIV, ou pauvre et plat comme... celui de notre Palais-de-Justice, par exemple; que tel bâtiment soit destiné au vestibule ou escalier d'honneur, tel autre à des bureaux ou à de petits appartements ; celui-ci à de grandes salles, celui-là à des écuries ou à des magasins : tout doit être établi sur le même patron majestueux et noble, et tout doit s'arranger au mieux, avec un peu d'adresse. Exemple : Si ce bâtiment renferme une salle de fête ou une chapelle, on supprimera les planchers pour réunir deux ou trois étages et l'on murera une partie des ouvertures, en dissimulant l'artifice derrière des persiennes fixes ou sous un habile décor de fausses fenêtres. Si cet autre réclame de petites pièces, on divisera au contraire chaque étage en deux sur la hauteur, de telle sorte que la moitié des chambres soient éclairée par le sommet près du plafond, et l'autre moitié par le pied près du parquet. Et ainsi fera-t-on pour résoudre les difficultés sans nombre que présente un bâtisse.

Croirait-on que, depuis deux siècles, nos constructions monumentales, et peut-être bien aussi les édifices privés, ont été élaborés d'après ce système burlesque qui, espérons-le, sera une énigme pour les archéologues futurs? Pendant deux siècles, les architectes français, pour ne pas parler des autres, ont mis tout leur génie à composer et quelquefois, hélas, à bâtir de soi-disant nobles palais qu'on devait fondre en partie et transformer à grands frais pour les rendre habitables, sitôt qu'ils étaient édifiés ; de ces palais, où le quart des appartements est

Digitized by Google

éclairé au gaz en plein jour, comme aux Tuileries, où la vie pratique et ordinaire, envers obligé de la vie officielle et d'apparat, ne trouve aucune ressource, et dans lesquels le roi Louis-Philippe prétendait qu'il ne pouvait faire un pas, ni (dirai-je le mot *historique*) *se mettre un peu à l'aise*, sans être vu de tous les français.

Cet exposé fidèle, sinon enchanteur, de ce que l'art de bâtir a su faire depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, à défaut d'autre mérite, aura celui de répondre à la question que j'avais posée et de s'appliquer, peut-être un peu, à notre futur palais municipal.

Que nous offrira, en effet, cette disposition honnête et vulgaire d'une cour centrale entourée de quatre façades continues et semblables! Elle nous donnera, dans le bâtiment existant et à rez de chaussée, des salles de cinq mètres de hauteur bien disposées pour les réunions, et au premier étage, d'autres salles non moins convenables pour les réceptions. Pour la bibliothèque, la condition sera assez satisfaisante encore, puisqu'elle rappellera ce qui existe. Mais, pour les bureaux? C'est ici que les étages continus de cinq mètres de hauteur, deviennent gênants. Mais rassurez-vous, on tournera la difficulté; je vous ai indiqué le moyen et les modèles ne manquent pas, dût-on les prendre sur le quai d'Orsay, au palais de la cour des comptes, ce monument type et selon le le cœur de tout ce qui est administratif. Le procédé est bien simple et les gens sérieux le trouvent assurément raisonnable, puisqu'on a pu nous le faire connaître sans rire. Il consiste à pratiquer entre le rez de chaussée et le premier étage, pour diminuer

Digitized by Google

la hauteur des pièces, une espèce d'entresol aveugle fort utile, dit-on, pour les débarras, archives et autres choses, qui n'ont pu trouver place ailleurs, et qui exigera en tout temps le secours de la lumière artificielle du gaz.

Pour le musée (mais aussi, qu'est-ce qu'un musée dans une ville qui, pour les gens à leur aise est seulement à quatre heures de Paris ?) le procédé sera à l'inverse de celui des bureaux. On lui fera des fenêtres et on les bouchera (car un musée de tableaux exige des murailles et non des fenêtres), et après avoir fait ces fenêtres et les avoir bouchées, on établira dans la toiture de grands chassis vitrés qui ameneront la lumière par le plafond.

On arrivera enfin à ces services infimes que nous avons nommés tout à l'heure. On les casera, comme toujours, où l'on pourra : ici en plein soleil ; là, dans un coin sans lumière, et en tous cas, sans courant d'air. Et ces belles et grandes fenêtres qui feront suite et pendant à celles des grandes salles, éclaireront ou dissimuleront, au choix, ces *ultimata*, passez-moi le mot, de la vie réelle.

Ainsi, salles de fêtes et de réceptions, bureaux, corps de garde, remises, loge de concierge, appartements d'honneur, écuries, bibliothèque, aisances, musée, archives, que sais-je encore, tout sera établi sur le même patron, ou du moins, s'abritera tant bien que mal, derrière la même décoration monumentale et *raisonnable*.

Ainsi l'exige la belle architecture.

Quoi de mieux, en effet, dira-t-on, et que nous veut cet ignorant? Ce qu'il blâme ne se voit-il pas aux Tuileries dont il parlait tout à l'heure, et au nouveau

Digitized by Google

Louvre, et à Versailles? Voudrait-il mieux faire qu'à Versailles, et qu'à St-Cloud, et que partout! Ira-t-on, par hasard, prendre modèle sur Fontainebleau, où rien n'est régulier, où rien n'est symétrique ? un plaisant palais, ma foi, où l'on voit la brique se marier au moellonnage, le moellonnage s'allier au grès, et le grès se couvrir de sculpture.

Laissons le ton du badinage. La question soulevée est sérieuse, et puisque j'ai prononcé le nom de Fontainebleau, parcourons un instant cette merveilleuse demeure. Rappelez-vous la cour du Cheval blanc, si belle et si variée dans son unité; la cour ovale si étrange dans sa forme et si imposante; cette cour qu'entourent, sans l'enfermer, ici, le portail d'une chapelle et les robustes murailles de la galerie de Henri II; à la suite, le Pavillon de la Porte dorée; plus loin, le bâtiment de St-Louis, ceux de François Ier et leur élégant portique; enfin le baptistère de Louis XIII. Traversons ce baptistère et entrons dans la cour de Henri IV; parcourons enfin tout le palais. Qu'il y a loin de cet ensemble, où chaque partie raconte son histoire, où chaque bâtiment accuse si nettement sa fonction, à ce froid Versailles, tombeau d'une majesté anti-humaine. Que l'on compare ces deux palais, et que l'on dise de quel côté est le raisonnable, et de quel côté le conventionnel et le factice.

Et si Versailles, cette majestueuse erreur, a pu être permise une fois en faveur d'une utopie royale; si cette utopie a pu se cristaliser, pour ainsi dire, dans les pierres d'un monument unique et énorme, est-ce à dire que la même convention puisse être ap-

Digitized by Google

pliquée à nos petits édifices et satisfaire aux services les plus divisés et les plus disparates ?

On l'a cru depuis Louis XIV, on le croyait encore il y a quinze ou vingt ans ; mais cette erreur n'a plus cours aujourd'hui.

Est-ce qu'à Reims on serait encore sous son influence ? Quand partout, si ce n'est dans quelque coin endormi de l'Institut, peut-être, on a reconnu que le grand principe d'art était la variété dans l'unité, sommes nous si arriérés que de n'en avoir pas entendu parler ?

Soyons donc de notre temps ; et pour en revenir à notre édifice, laissons donc à sa belle façade et au bâtiment qu'elle annonce, son importance et sa fonction naturelle. Ce bâtiment est dégagé et de belle venue, gardons-nous de l'empâter dans un ensemble tracé sur le même gabarit, coulé dans le même moule. Etablissons une cour centrale qui soit le lien des parties, sans leur imposer une monotonie et une raideur déplaisantes. Sur ses côtés, élevons des bâtiments appropriés à leur destination, franchement accusés, bien dessinés, de bonne silhouette, très simples, s'il est nécessaire, et qui, malgré Boileau, soient des monuments dans le monument, puisqu'ils doivent abriter des services distincts dans le service général. Relions, s'il y a lieu, ces bâtiments par des galeries qui ne puissent modifier en rien leur caractère, ni les alourdir ; qui soient des traits-d'union et rien de plus. Créons, pour diminuer le danger en cas d'incendie, à leurs points de rencontre, de petites cours qui puissent leur donner l'air et la lumière, et dans lesquelles les services infimes pourront se ré-

Digitized by Google

fugier sans inconvénient, à propos, à l'aise et utilement.

Que les bâtiments destinés aux bureaux ne laissent pas supposer qu'ils peuvent renfermer la bibliothèque ; que le musée ne ressemble pas au logis des fêtes ou du corps de garde, le musée, ce merveilleux motif d'architecture, thème sévère et magnifique à la fois, unique en son genre et dont la noble étude ravirait un maître digne de ce nom.

Faisons saillir, hors du corps de bâtiment, les escaliers qu'on cherche toujours en vain dans nos monotones constructions, qui commençent toujours mal et arrivent encore plus mal à destination. Couronnons nos bâtiments selon leur importance, et distribuons partout cette harmonie, cette unité qui n'est qu'un mot si nous la confondons avec l'uniformité et qui résume tout, quand on sait la faire surgir de la variété des parties.

Croyez-vous que notre bâtiment municipal ainsi compris, fut-il exécuté en briques et en moellons, comme le Fontainebleau de Henri IV, ne serait pas un beau palais où les rémois seraient fiers, aux jours de travail, de régler leurs rapports administratifs, et heureux, aux jours de repos, de développer leur intelligence ?

Laissons à d'autres temps ces édifices riches parfois, mais toujours froids, empesés et maussades, qui repoussent, qui possèdent ce privilége singulier de n'avoir jamais tenté le pinceau d'un artiste et ne seront jamais reproduits dans aucun tableau, et donnons-nous une belle et bonne construction, modeste s'il est nécessaire, mais chaude d'aspect, mouvementée, attrayante, et que les étrangers aussi bien que les

Digitized by Google

rémois voudront visiter dans toutes ses parties, étudier sous tous ses aspects.

Et qu'on ne dise pas que notre Hôtel-de-Ville, ainsi entendu, serait plus onéreux que celui rêvé par l'administration. A cet égard, les preuves sont faites : on sait le prix des constructions mal entendues et ce qu'elles coûteront dans l'avenir. Ne recommençons pas l'épreuve tentée au Palais-de Justice, cette pauvre bâtisse qu'on n'ose pas démolir, par cette unique raison qu'elle date de trente ans à peine. Ayons même, entre nous, mais sans rien laisser soupçonner au public assurément, la modestie de convenir que nos récents édifices, s'ils étaient encore à l'état de projet, auraient peut-être besoin de quelques retouches.

Ah ! pourquoi l'Ecole et l'Institut, longtemps arriérés dans des préjugés étranges, au lieu de vanter éternellement aux jeunes artistes le Panthéon de Rome et le théâtre de Marcellus, ne leur ont-ils appris à connaître, si ce n'est à admirer nos vieux monuments ? Au lieu d'user leur vigueur en des projets fantastiques de monuments impossible, que ne leur ont-ils proposé, de temps à autre, pour projet de concours, la restauration ou l'achèvement de nos palais, de nos hôtels-de-ville et de nos églises ? Nous aurions dans les archives des *Beaux-arts* une mine d'idées et de compositions où nous pourrions puiser à pleines mains pour embellir nos villes. Pourquoi ? Tout se tient dans notre beau pays admirablement centralisé ! Mais à défaut de cette riche réserve, nous était-il défendu de chercher autour de nous, et parmi ceux de nos concitoyens qui se dévouent à la conservation et au culte des choses de l'esprit et de l'art,

Digitized by Google

ne pouvions-nous trouver conseil, aide et lumière? Sont-ils donc si indignes d'apporter leur pierre à l'édifice, ceux qui, mal habiles sans doute à voter l'impôt, savent du moins de quelle façon, aux divers âges de notre histoire, on a su le faire servir à l'embellissement de nos villes?

Je me serais bien mal exprimé, si l'on pouvait voir dans les réflexions que je viens de soumettre, un blâme à l'adresse de notre très-dévouée administration municipale. Ce que j'ai voulu exprimer, c'est un regret, mais un regret très-sérieux, et je souhaite qu'il soit partagé par l'Académie.

Aux yeux de beaucoup de bons esprits, l'administration se fait illusion en s'imaginant que, pour elle, le contrôle est inutile. En ce qui concerne l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville, elle est entrée dans une voie fausse, absolument fausse : elle a fait du mieux qu'elle a pu. Faut-il cependant la laisser marcher dans son erreur, non pas sans protester, à Dieu ne plaise que cette vaine et prétentieuse satisfaction soit celle que l'on poursuive, mais sans essayer de l'éclairer? Et en de telles circonstances, l'Académie, qui veille sur les monuments historiques de la cité, n'a-t-elle pas la charge pénible, je le reconnais, mais utile peut-être, de présenter les conseils qu'un certain savoir et une longue expérience autorisent?

C'est mon avis, et je désire que ce soit aussi le vôtre.

Digitized by Google

LITTERATURE

LETTRE INÉDITE DE MARMONTEL A DIDEROT

Lecture de M. Fialon, membre titulaire (1)

Messieurs,

Notre siècle a la passion de l'inédit : c'est une passion honnête qui n'a rien de subversif et qu'on peut lui passer, à condition de n'en pas abuser jusqu'à la manie. Dans les âges précédents, on mettait sa gloire à faire de bons vers ou de bonne prose : heureux, encore aujourd'hui, qui possède ce talent toujours assez rare ! Mais plus heureux qui peut mettre la main sur quelque page inconnue, signée d'un grand nom, même d'un médiocre, même de moins encore ! Savourer le premier ce parfum d'an-

(1) Séance publique du 10 Juin 1869.

Digitized by Google

tiquité et étaler aux regards éblouis nn trésor depuis si longtemps perdu, quel plaisir, quel triomphe ! Tel qui aurait eu l'indicible bonheur de découvrir trois mots de Molière demandant à sa servante La Forêt de lui tenir prêtes sa robe de chambre et ses pantoufles, ne changerait peut-être pas la gloire d'avoir fait cette trouvaille contre celle d'avoir produit le *Misanthrope*.

L'avare se renferme avec son trésor et fuit tout regard profane pour adorer son dieu. Le possesseur d'une œuvre inédite est un avare, sans doute; il est jaloux, soupçonneux, toujours en transes de se voir voler sa conquête, et cependant il a besoin d'en faire parade, de lire son bonheur dans les regards des admirateurs, de recueillir des applaudissements et de jouir d'une gloire anticipée, jusqu'à ce qu'enfin de belles lettres moulées introduisent sa trouvaille et la fixent à jamais sous son nom dans le domaine des lettres.

Suis-je trop philosophe ou mal doué pour cette jouissance, qui a son prix ? Je ne sais. Le fait est qu'ayant eu la bonne fortune de déterrer un trésor, je ne trouve rien de mieux que de vous convier à en prendre votre part ; et, si je tremble, ce n'est pas de me voir voler ce que j'offre de si grand cœur, mais d'un malheur dont je ne me consolerais pas : si ma bonne foi avait été surprise, et si j'allais surprendre la vôtre ! Quelle mer, en effet, est plus infestée de corsaires et plus fameuse en naufrages ? Ici, c'est un habile homme qui fabrique des autographes de Schiller et les vend au poids de l'or à la propre fille du grand tragique ; il eût eu la gloire de les vendre au poète en personne, s'il eût été vivant. Là,

Digitized by Google

c'est une trop fameuse correspondance qui vient sombrer contre un ennemi inattendu, la correspondance authentique sortant indiquée des archives de Vienne, et confondant sous le poids de l'impitoyable réalité les solécismes politiques que prodiguait une maladresse audacieuse sous les noms de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Marie-Antoinette.

En pareille mésaventure, il n'est pas plus agréable d'être trompeur que trompé. Aussi, Messieurs, comprenez-vous l'effroi que m'inspire la trouvaille qui m'est tombée sous la main. C'est de l'inédit, je vous en réponds, tout ce qu'il y a de plus inédit; ce n'est pas d'un très-grand homme; mais qu'importe? En est-ce moins de l'inédit?

C'est une lettre de Marmontel à son ami Diderot; mais est-elle authentique? Pourquoi pas, après tout? Oui, c'est bien du Marmontel; car le style n'est pas supérieur à celui des *Incas*, de *Bélizaire* et de ces contes qu'il intitula, je ne sais trop pourquoi, *Contes Moraux*. Vous me direz que vous n'avez guère lu ces merveilles qui n'enchantèrent pas longtemps nos arrière grands-pères; ni moi non plus : mais alors qui vous autorise à me contredire, quand j'affirme que ma lettre, dont on n'a jamais entendu parler jusqu'ici, est de la même force et de la même main que ces chefs-d'œuvre presque aussi inconnus qu'elle? En voulez-vous une preuve irréfutable? Cette lettre est adressée à Diderot, et Diderot fut, comme chacun sait, le contemporain, le collaborateur, l'ami et, de toute évidence, le correspondant de Marmontel. Vous n'êtes pas convaincus? Voici qui est plus irréfutable encore : c'est qu'elle est datée de la Bastille et qu'en effet Marmontel a été à la Bastille. Combien de

Digitized by Google

monuments de l'antiquité, sans reposer sur d'aussi bonnes preuves, s'élèvent inébranlables au milieu des ruines du passé et inspirent à mes confrères en *us* la foi la plus robuste ! Mais les gens en *us* sont les gens en *us* ; vous, vous êtes plus positifs et vous prétendez qu'on ne vous en donne pas à croire. Alors je ne vous dirai plus qu'un mot, mais un mot qui dissipera toutes les incertitudes : cette lettre est de Marmontel ou de moi.

J'aurais bien encore une preuve morale à laquelle se rendrait tout critique qui entend son métier. Si ma trouvaille était de la façon d'un de nos contemporains, est-ce que nous n'y retrouverions pas les passions contemporaines ? Aujourd'hui, la polémique ne discute plus, elle déchire ; elle ne rit pas, elle rage ; les coups de patte sont devenus des coups de griffes. Mon prisonnier est un homme d'un ton parfait ; il rit des gens qui l'ont mis en prison, mais sans oublier qu'ils sont hommes comme lui et qu'ils peuvent être les vaincus du lendemain. C'est un frère des gentilshommes de Fontenoy ; il a leur courtoisie dans l'attaque ; il met les rieurs de son côté, à la française, et ne prend pas les airs d'un dévoreur de gens, prêt à mettre en pièce ceux qui, pour le moment, ont la chance d'être les plus forts. Il sait rester libre et spirituel sous les verroux, railler sans injure, et attendre, aussi noble dans la défaite qu'il serait généreux dans la victoire. Evidemment c'est un caractère antique, qui sort de nos mœurs et n'a pu naître que dans un siècle où il était de mise.

Il est bien une difficulté, une de celles qui font rendre les armes même aux savants, les plus opiniâtres et les plus têtus des hommes. C'est que ma

Digitized by Google

lettre, je n'ose encore dire notre lettre, contient un article pour l'*Encyclopédie* et que cet article ne se trouve pas dans le fameux dictionnaire. La réponse est facile. L'article n'est qu'un projet d'article soumis à Diderot, et Diderot ne l'aura pas trouvé assez sérieux pour l'insérer. N'est-ce pas ce qui arrive tous les jours? Si la question n'était cruelle, je vous dirais : Demandez aux auteurs qui envoient leur élucubrations aux bureaux des revues, aux éditeurs, aux académies. Quoi ! pour n'avoir pas eu le bonheur de séduire un directeur, de tenter l'avidité d'un libraire, de trouver grâce devant un aréopage littéraire, leurs œuvres, ces œuvres caressées avec amour, seraient condamnées à une infortune pire que la première, celle de se voir dénier jusqu'au droit d'exister ! Ne les couronnons pas, mais laissons-les vivre. L'article de Marmontel est un article mal reçu, évincé, jeté au panier. Et tant mieux ! S'il eût eu les honneurs de l'*Encyclopédie*, aurais-je aujourd'hui le plaisir de vous servir ce mets friand et si apprécié des délicats, qui s'appelle *une page inédite ?*

Il est deux manières de présenter ce morceau de roi. Les uns l'accomodent à la façon du bonhomme Trublet, qui « compilait, compilait, compilait ; » ils mettent leur inédit en pièces, ajoutent les fragments bout à bout, assaisonnent de commentaires, et du tout recomposent un ensemble qui n'a pas toujours l'avantage de captiver l'auditoire ; les autres, souvent aussi malheureux, lisent tout bonnement l'œuvre dont ils prétendent régaler la compagnie. C'est la méthode la moins périlleuse ; c'est celle que je vais suivre. Je prends donc le précieux manuscrit,

Digitized by Google

et, faisant trêve des commentaires, je commence.

« Bastille, ce...

Encore une observation cependant : elle est capitale. Le temps a très-heureusement effacé le jour, le mois et l'année, de sorte que notre pièce brave toutes les contradictions historiques qui voudraient la mettre en suspicion. C'est le document le plus commode et le plus complaisant que je connaisse : rien ne vous contrarie pour lui donner le quantième dont vous aurez besoin. Si vous saviez comme on est quelquefois gêné par des dates rebelles, et à quels efforts de génie est réduit un pauvre auteur, qui ne veut pas les brusquer, pour les faire consentir à se mettre d'accord avec son système ! Ici, rien de pareil ; notre lettre est de mise partout. Mais enfin cette lettre tant annoncée et qui ne se décide point à paraître, cette lettre si authentique, ne serait-elle qu'un leurre ? Messieurs, elle est plus qu'authentique : elle existe. Vous allez l'entendre : aucune réflexion n'en interrompra plus la lecture, et, dussé-je rencontrer une sottise, je vous promets de ne pas céder à la tentation de la relever.

« J'entends d'ici, Monsieur, votre plainte éternelle : « Je ne reçois rien de Ferney ; M. d'Alem-
» bert est chez Mademoiselle de L'Espinasse ; M. du
» Marsais, je ne sais où. Vous, Monsieur, où êtes-
» vous ? et pourquoi ne m'envoyez-vous rien ? En
» vérité, l'*Encyclopédie* ne marche pas ! »

» Vous n'avez que trop raison, Monsieur, et croyez-le bien, c'est le repentir dans l'âme que je vous supplie de me pardonner une négligence des plus involontaires et dont je suis moins coupable que vous.

Digitized by Google

Oui, Monsieur, depuis que vous m'avez permis d'écrire dans le même livre que les célébrités du siècle, la tête me tourne et il me prend envie de les imiter en tout. Ainsi, pour le moment, je fais comme M. d'Alembert : je suis en vacances. Je me repose de mes fatigues dans un sombre et vieux château où vient de m'accueillir un ami éclairé des lettres. Ne vous donnez pas la peine de m'y écrire : mon hôte, d'humeur un peu sauvage, ne reçoit pas la petite poste chez lui. Car, enfin, puisqu'il faut vous le nommer, mon illustre protecteur n'est autre que M. le Lieutenant de Police, et c'est à la Bastille qu'il me donne pour 15 jours la table et le logement.

» Que d'articles vous a volés Madame du Deffant? Combien Mademoiselle de L'Espinasse n'en a-t-elle pas sur la conscience? Et Madame d'Epinay ! et Madame Helvétius ! ! ! L'ouvrage n'est pas mince : mais, sans ces dames, ce serait le plus prodigieux amas qu'aient jamais amoncelé les hommes. Ne craignez rien de M. le Lieutenant ; c'est un homme raisonnable, et qui comprend les choses. Il veut tout autant que vous que l'*Encyclopédie* marche. Si vous saviez dans quelle tranquilité parfaite il laisse les gens de lettres qu'il s'empresse d'appeler auprès de lui! Ses bienfaits nous enchaînent, mais c'est moins dans un séjour enchanteur où nous perdrions notre temps, que dans un lieu de perpétuel recueillement et de travail sans distraction. Ceci me fait penser que nous avons oublié dans notre dictionnaire un des plus importants articles de littérature. Si les grecs avaient écrit une encyclopédie, auraient-ils omis le Parnasse? Ne mettrons-nous pas le Parnasse français dans la nôtre ? Ce serait à nous faire tous accuser d'ingrati-

Digitized by Google

tude. Aussi je regarde comme un devoir de consacrer ces 15 jours à méditer, à écrire, à polir cet article capital, dont je puis dès maintenant vous soumettre l'esquisse.

« *Bastille*, prison d'Etat, changée par la munificence des Lieutenants de Police en un lieu de plaisance, où l'on enferme de temps en temps les gens de lettres. Le peuple ignorant s'obstine à la regarder comme une prison ; mais les personnes éclairées savent que c'est un lieu de distinction, une sorte de prytanée, où les ministres paient des pensions en nature à ceux qu'ils n'aiment pas. Pour obtenir cette faveur, il suffit de ne pas penser comme ces Messieurs, d'avoir des opinions libres et d'être l'ami de M. de Voltaire ou de M. Diderot. L'intention des fondateurs est d'y procurer aux jeunes écrivains, avec le régime frugal qui convient à des gens qui doivent travailler beaucoup, les avantages suivants :

» Premièrement, les appartements de M. le Lieutenant ont la vertu de rendre le sommeil très-léger et de procurer, suivant les complexions, de 16 à 20 heures de loisir par jour : loisir qu'il faut bien consacrer au travail, car que faire entre quatre murs, sans autre compagnie que soi-même, à moins que de songer et d'écrire ?

» Secondement, on passe ces 16, 18 ou 20 heures dans la solitude la plus absolue et le calme le plus complet. La Bastille est peut-être la seule maison de Paris où l'on soit à l'abri des petits vers de M. Dorat, des injures que les révérends de Trévoux adressent périodiquement aux honnêtes gens

Digitized by Google

» et des éloges que se prodigue Fréron dans l'*Année littéraire.*

» Troisièmement, l'Apollon qui préside au Parnasse » Français sait en rendre la solitude attrayante par l'é- » clat dont il l'environne. Lui seul sait tirer de l'obs- » curité un pauvre homme de lettres en peine de se » traduire. Vous n'avez rien fait pour mériter cette » distinction ? — Qu'importe ? M. le Lieutenant vous » veut du bien. Allez-vous l'empêcher de vous mettre » en lumière ? — De méchants vers paraissent : » c'est assez : « Ils sont de vous, s'écrie M. le Lieute- » nant ! Vous le niez ? tant mieux, vous en ferez de » meilleurs pour le prouver. En attendant, ne re- » fusez pas un honneur dont ne se sont pas jugés » indignes M. Diderot, M. Morellet, M. de Voltaire » lui-même ; un honneur qui rejaillit jusque sur les » amis de mes hôtes et leur a vallu souvent leurs » plus belles inspirations. Car enfin, Monsieur, si je » n'avais pas mis M. Diderot à Vincennes, M. Rous- » seau aurait-il eu la pensée de venir se promener » dans l'avenue, de s'asseoir sous cet arbre, d'y ver- » ser ces larmes éloquentes et d'y improviser la su- » blime prosopopé : « *Que dirait votre grande âme, ô* » *Fabricius ?* » Peut-être pourrait-on reprocher à M. le » Lieutenant d'accorder à trop de monde une distinc- » tion si flatteuse. Les meilleures choses, si l'on en » abuse, perdent de leur valeur et finissent par tomber » dans le mépris. Miltiade obtint à grand'peine du » peuple athénien d'être peint, dans le Pécile, sur le » tableau qui représentait la bataille de Marathon ; » plus tard, le même peuple éleva 300 statues à Dé- » métrius de Phalère. A Rome, trois hommes seuls, » pendant 700 ans, parurent dignes du titre de pères

Digitized by Google

» de la patrie : depuis, ce titre fut décerné si sou-
» vent et à de si tristes personnages, que c'était à
» en dégoûter les âmes honnêtes. Ainsi, du temps
» de nos pères, on voyait à peine deux ou trois
» hommes de lettres mériter l'honneur d'habiter la
» Bastille : aujourd'hui, deux Bastilles ne seraient pas
» de trop. Grand Dieu ! de quelle décadence les let-
» tres seraient menacées, si, par excès d'indulgence
» de la part des lieutenants de police, il en fallait
» dix dans cent ans?

» Quand la Bastille ne servirait plus à mettre un
» homme en relief, il est un quatrième avantage
» qu'elle ne perdra jamais. On aime une fois de plus
» entre quatre murs qu'en plein air ; et, comme on
» est obligé de concentrer en soi toute cette affec-
» tion, quel plaisir, quand on est rendu à la liberté,
» de la faire déborder avec profusion sur ceux que
» l'on aime ! »

» Voilà, Monsieur, le plan de l'article que je veux vous envoyer, si vous l'agréez ; voilà, grâce à de méchants vers dont je ne suis pas même l'auteur, les avantages dont je jouis en ce moment. En vérité, le coupable doit envier mon bonheur :

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

» Vous le voyez, Monsieur, je prends mon parti sans chagrin et j'expie gaîment les sottises d'autrui. Cependant, quand je songe à tous les innocents qui ont gémi sous ces voûtes, quand je songe que peut-être une simple cloison me sépare d'un malheureux qui depuis des années expie des crimes dont il n'est pas plus coupable que je le suis de ce factum, je ne ris plus : on souffre trop, près du malheur. »

Digitized by Google

Me suis-je mépris, Messieurs, en pensant que mon inédit pourrait ne pas vous déplaire? Pour du Marmontel, c'en est, et du plus pur. Qui pourrait en douter après les raisons invincibles que j'ai eu l'honneur d'accumuler devant vous? Mais quelle fut l'invention du malicieux prisonnier? Quelle pensée dirigea sa plume? La pensée! l'intention! comme si l'on en avait toujours une! Et dire qu'on ne manque jamais de nous adresser ces questions insidieuses et de prétendre que l'université ne nous a créés et mis au monde que pour y répondre! Est-ce que je le sais, ce qu'il pensait? Est-ce qu'il m'a communiqué ses réflexions, quand il écrivait? Est-ce qu'il en a laissé trace sur le papier que j'avais tout-à-l'heure dans les mains? En vérité, nous avons en France de singulières exigences. Parce que vous avez beaucoup d'esprit, pourquoi voulez-vous, Madame, que ce pauvre diable d'auteur en ait eu autant que vous et pensé toutes les malices que sa lettre vous a suggérées? Vous, Monsieur, parceque vous avez peut-être le malheur d'être mal pensant, de quel droit soupçonnez-vous cette âme simple et innocente de noires pensées contre le gouvernement du roi Louis XV? Vous enfin qui avez des idées profondes, et voulez en voir partout, qui vous autorise à trouver dans ce badinage frivole une profondeur qui n'y fut jamais? Est-ce qu'on est coupable de tant d'esprit quand on a les *Incas* sur la conscience? de tant de noirceur, quand on a chanté l'honnête et fidèle Bélisaire? de tant de profondeur, quand on est l'auteur des *Eléments de littérature?*

Il eut pourtant une intention! Eh, mon Dieu, oui! Il s'ennuyait: c'est permis, en prison surtout; il vou-

Digitized by Google

lut se désennuyer: c'est plus que permis, c'est recommandé ; et il se désennuya en écrivant à son ami. Sa lettre lui a-t-elle procuré un bon moment? Je l'en félicite de tout mon cœur : un pauvre prisonnier est si digne d'intérêt! A t-il amusé son ami? Je l'en félicite plus encore : c'est si bon de donner du bonheur à ceux que l'on aime! Mais il avait, j'en suis sûr, un autre but, et, puisqu'à toute force on veut des intentions, une intention plus lointaine. Il devinait, même sans l'aide de la seconde vue (quel est l'auteur qui ne pense pas écrire pour l'éternité?), que sa lettre ne périrait pas avec lui, qu'un jour un chercheur mettrait la main dessus, et n'aurait rien de de plus pressé que de la lire dans une salle royale comme celle-ci, devant une réunion d'élite comme la vôtre; et il se disait que peu lui importait de plaire à Diderot et de voir son article figurer dans l'*Encyclopédie*, s'il obtenait les suffrages de cette société distinguée. S'il n'est pas resté trop au-dessous de ce qu'il osait ambitionner, comme il n'est pas mort tout entier et revit quelque part, j'ai sous la main un spirite de mes amis qui s'empressera de lui transmettre cette bonne nouvelle. Elle consolera le pauvre homme de l'oubli où sont tombés ses ouvrages, qu'hélas! il croyait immortels.

Digitized by Google

LA MARTINE,

MONUMENT ÉLEVÉ A SA MÉMOIRE,

Par M. A. MALARD, membre titulaire.

Vers l'année 1820, j'étais écolier de rhétorique. Notre professeur, qui lisait avec un talent remarquable, nous faisait chaque jour une lecture, soit en vers, soit en prose, qu'il accompagnait toujours de quelques remarques critiques d'une grande justesse, et qui caractérisaient le genre et l'auteur auquel appartenait le morceau. Or, un jour, il nous lut, avec son talent ordinaire, mais sans aucune espèce de remarque, deux pièces de vers d'un genre tout-à-fait à part, et qui produisirent sur nous une singulière impression ; nous nous regardions avec étonnement, nous étions sous le charme, dans une sorte d'extase....

Nous avions appris par cœur quelques odes de J.-B. Rousseau, entre autres la fameuse ode au comte

Digitized by Google

du Luc, que nous regardions comme le dernier terme de l'enthousiasme lyrique. Mais quelle distance du *Vieux Pasteur des troupeaux de Neptune*, du *Gendre de Cérès*, de l'*Orgueilleuse Parque*, de tout cet attirail mythologique que nous étions accoutumés à regarder comme élément essentiel de la poésie, quelle distance de ce pindarisme artificiel à ces accents simples, mélodieux, à ces images empruntées à la nature, à ces sentiments puisés au cœur même de l'homme et qui faisaient battre nos cœurs, à ces aspirations vers un idéal qui nous ravissait... dirai-je, de joie ou de tristesse? nous ne savions ; nous étions enivrés.

Ces deux pièces étaient les deux premières méditations de La Martine, l'*Isolement* et l'*Ode à lord Byron*.

Le lendemain, nous avions un exemplaire des *Méditations poétiques*. C'était jour de promenade : nous emportâmes le livre avec nous. Arrivés au point d'arrêt, tandis que nos camarades plus jeunes s'ébattaient dans la prairie, nous, assis à douze ou quinze, à l'ombre d'un arbre, nous reprenions avec délices la lecture de la veille ; nous aspirions avec bonheur, avec une émotion que je n'ai pas ressentie depuis, cette poésie si fraîche, si vraie, si pénétrante, et pourtant si simple et si naturelle ; nous trouvions un charme infini à ce vieux chêne, à ce lac tranquille, à ces rayons argentés de la lune, à ces saints concerts s'élançant autour de la flèche gothique. Nous étions comme électrisés en répétant : Gloire à toi ! gloire à toi !

Et ce ne fut pas une seule fois que notre promenade fut ainsi charmée. Pendant trois mois qui s'écoulèrent

Digitized by Google

jusqu'aux vacances, le livre nous accompagnait toujours ; nous avions fini par le savoir par cœur, et le charme n'avait pas cessé.

Je demande pardon à MM. les Membres de l'Académie de les entretenir ainsi de mes impressions personnelles ; mais je crois avoir fait, en rappelant ces souvenirs, hélas! déjà bien lointains, l'histoire du prodigieux effet que produisirent, à leur apparition, les *Méditations poétiques*. L'enthousiasme fut général, un long cri d'admiration et de sympathie s'éleva en France et bientôt dans toute l'Europe.

Vous est-il arrivé quelquefois de perdre un vieil ami, qui avait fait partie de votre existence, qui ravivait pour vous les plus doux souvenirs de votre jeunesse ? Vous vous êtes rejeté avec passion sur ses lettres, vous les avez relues avec attendrissement. Tous les souvenirs de votre vie se sont réveillés à cette lecture ; le moindre billet a fait revivre pour vous une série de délicieux souvenirs... La Martine vient de nous être enlevé : j'ai senti un vide se faire dans mon existence ; j'avais perdu un ami. J'ai repris avec un profond sentiment de tristesse, mêlée de respect et d'amour, ce petit volume, cette première édition des *Méditations* que je lisais en promenade il y a cinquante ans. J'ai relu ces *Harmonies* si *poétiques* et si *religieuses*, et cette admirable poésie a réveillé dans mon âme comme un écho de cet enthousiasme qui ravissait notre jeunesse.

C'est ce premier enthousiasme qu'a exprimé, avec une chaleur de souvenirs remarquables, l'illustre Cuvier dans sa réponse au discours de réception de La Martine à l'Académie française : « Lorsque, dans un » de ces instants de tristesse qui s'emparent quelque-

Digitized by Google

» foisdes âmes les plus fortes, un promeneur solitaire
» entend par hasard résonner de loin une voix dont
» les chants doux et mélodieux expriment des sen-
» timents qui répondent aux siens, il est comme saisi
» d'une sympathie bienfaisante, et sent vibrer de
» nouveau ses fibres que l'abattement avait déten-
» dues ; et si cette voix qui peint ses souffrances y
» mêle par degré de l'espoir et des consolations, la
» vie renaît en quelque sorte en lui. Déjà il s'attache
» à l'ami inconnu qui la lui rend ; déjà il voudrait
» le serrer dans ses bras, l'entretenir avec effusion
» de tout ce qu'il lui doit. Tel a été l'effet que pro-
» duisirent vos premières *Méditations* sur un grand
» nombre de ces êtres sensibles..... etc. »

A cet immense succès il y avait plusieurs causes. De même qu'on a remarqué que c'est aux époques de la civilisation la plus raffinée et de la corruption des mœurs qu'apparaissent avec le plus de succès les poésies pastorales qui peignent la simplicité et l'innocence de la vie champêtre, ainsi, au sortir de la tourmente révolutionnaire, des champs de bataille de l'empire, de cette vie publique et générale qui avait longtemps absorbé tout sentiment individuel, le lecteur se recueillait volontiers ; il aimait à suivre le poète sur ces beaux lacs, au milieu de cette nature si calme et si paisible, dans cette vie méditative et solitaire, loin du bruit des hommes et du fracas des événements. On éprouvait le besoin de penser, de prier, de méditer, d'aimer, et le nouveau poète répondait à tous ces besoins.

Une autre cause, c'était la révolution qu'il apportait dans la poésie, comme l'avait apportée auparavant Chateaubriand dans la littérature. Cet éternel

Digitized by Google

Parnasse qui revenait sans cesse sous la plume des versificateurs, ces nymphes, ces Muses, ce Pégase, tout ce matériel et ce personnel de la théogonie antique pouvait plaire à l'esprit par suite d'une éducation qui nous avait habitués à ces beautés factices et à cette poésie toute de convention.

Un poète apparaissait, sans aucun appareil mythologique ; mais doué d'une puissance incomparable d'impression, plein de douces et pieuses rêveries, avec des élans religieux, œuvre d'une vive imagination, toute trempée des saintes émotions de l'Evangile. Il ne venait point avec le parti pris d'accomplir une révolution : il n'avait point étudié assez pour méditer une pareille entreprise. Il n'avait ni système ni prétention. C'était une intelligence où tout était instinct. Si jamais on a eu raison de dire qu'on ne devient pas poète, mais qu'on naît tel, c'est de lui surtout que le mot est vrai. Il écrivait en vers, parce que sa nature l'y portait. Ses expressions et ses images étaient chrétiennes, parce que sa pensée était chrétienne comme son éducation. La nature lui apparaissait comme un long poème, et lorsqu'il écoutait les mille bourdonnements qui, par une belle journée, s'élèvent dans le silence, des vers admirables s'échappaient de son âme, comme autant d'échos mystérieux de ces sublimes harmonies. C'est ainsi qu'il caractérise lui-même son inspiration :

« C'est un souffle affaibli des Bardes d'Israël,
» Un écho dans mon sein qui change en harmonie
» Le retentissement de ce monde mortel. »

La Fontaine était un *fablier* qui donnait des fables, a-t-on dit avec esprit, comme un poirier donne des

Digitized by Google

poires ; je voudrais trouver un mot aussi heureux pour l'appliquer à notre poète. A cette fraîcheur de pensée, à cette pureté de sentiments, à ces tableaux de paysages si naturels, à ce vers si plein, si abondant, si mélodieux qui semble naître spontanément au cœur du poète, il semble voir une fleur qui éclot naturellement sur sa plante.

« Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie, » a-t-il dit ; et il a dit vrai : il était né poète, et quand, dans sa longue carrière, il a suivi d'autres voies, la poésie l'a suivi partout. Il était né le poète de la vie intime, et quand, après les *Méditations* et les *Harmonies*, impérissables monuments de son génie, il a abordé des sujets, je ne dirai pas vulgaires, mais en dehors de la simple nature qui l'inspirait si bien, la *Mort de Socrate*, le *Dernier chant du pélerinage d'Harold*, on sent que sa lyre a baissé, et l'on entend plus vibrer ces cordes qui portaient dans les âmes une si douce mélancolie. Toutefois, on retrouve toujours la même richesse d'imagination, la même abondance d'images. Le souffle primitif qui l'inspirait a cessé, et le laisse flotter, je dirai presque à l'aventure, mais il conserve toujours la langue poétique : *Disjecti membra poetæ.*

Je pousserais plus loin cette étude, si je ne craignais de me trouver en contradiction avec quelque admirateur de *Jocelyn*, que je ne veux pas apprécier ; qu'on peut regarder comme l'œuvre d'un grand poète, mais qui, dépourvu de cette pensée chrétienne qui anime les *Méditations* et les *Harmonies*, m'a toujours paru un acheminement à un déplorable poème, à la *Chûte d'un Ange.*

J'ai dit que, même en dehors de ses voies, il était

Digitized by Google

toujours poète. Il est poète dans son *Voyage en Orient*, il fut poète plus qu'orateur à la tribune, poète dans ses romans, poète dans les *Girondins*. Mais le dirai-je? chacun de ces derniers ouvrages fait retentir à mon oreille cette belle strophes des harmonies que je ne puis oublier, et qui, plus d'une fois peut-être, a retenti dans l'âme du poète :

« Don sacré du Dieu qui m'enflamme,
» Harpe qui frémis sous mes doigts,
» Sois toujours le cri de mon âme,
» A Dieu seul rapporte ma voix....
» Hélas ! et j'en rougis encore,
» Ingrat au plus beau de ses dons,
» Harpe que l'ange même adore,
» Je profanai *souvent* tes sons ;
» Je fis ce que ferait l'impie,
» Si ses mains, sur l'autel de vie,
» Abusaient des vases divins,
» Et s'il couronnait le calice,
» Le calice du sacrifice,
» Avec les roses des festins ! »

Malgré toute sa poésie et des pages admirables, le *Voyage en Orient* est entaché de panthéisme et vivra moins que l'*Itinéraire* de Châteaubriand. L'*Histoire des Girondins*, ce roman épique qu'on a appelé la *Légende harmonieuse de la Terreur*, a été rachetée, et elle en avait besoin, par la noble et intrépide conduite du grand citoyen sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

La postérité lui tiendra compte d'avoir sauvé la France de l'anarchie, et c'est une noble pensée et un acte de reconnaissance que d'élever sa statue sur le lieu même où s'est accompli l'acte le plus éclatant de sa vie.

Digitized by Google

Mais tandis que la France entoure de ses hommages l'homme politique, nous, société littéraire, ne devons-nous pas aussi quelques honneurs au plus grand poète de notre siècle ? au poète des méditations et des harmonies ?

C'est comme poète que sa province natale veut lui élever un monument. L'académie impériale de Reims se fera honneur en prêtant son concours à cette démonstration toute littéraire. Je propose donc à l'Académie de souscrire pour une somme digne de La Martine, digne de notre Société et de la ville de Reims.

Digitized by Google

TRADUCTION DU PSAUME II

Par M. Clicquot, membre titulaire

Tels, qu'aux pressentiments de guerre,
Les hommes sont dans la stupeur,
Pourquoi les Princes de la terre,
Pourquoi les peuples ont-ils peur?

Pourquoi d'étranges rêveries
Ont-elles traversé leur cœur,
Et pourquoi des clameurs impies
Montent-elles jusqu'au Seigneur?

C'est que, dans son aveugle haine,
Le Pécheur dit à haute voix,
Du vieux culte rompons la chaîne,
Brisons le joug usé des lois!

Mais, celui dont la providence
Tient tout l'univers dans sa main,
En se riant de leur démence,
Réduira leurs complots à rien!

Et de sa parole sévère
Le bruit stupéfiera leur cœur,
Et le souffle de sa colère
Dans leur camp portera la peur!

Digitized by Google

Et moi, que sa main protectrice
A fait Roi des monts de Syon,
Je marcherai dans sa justice,
Je m'abriterai sous son nom.

Car il m'a dit dans sa tendresse,
Pour mon fils je t'ai choisi, toi ;
Je l'ai voulu dans ma sagesse
Et ma volonté, c'est ton droit.

La terre sera ton domaine
Jusqu'aux bords lointains des deux mers.
Ton autorité souveraine
Sera la loi de l'Univers.

Et l'humanité toute entière
Se ploiera sous ton bras d'acier,
Comme fléchit la molle terre
Sous la forte main du potier.

Et vous Potentats de la terre,
Qui l'asservissez à vos lois,
Entendez la parole austère
De l'Eternel, du roi des rois.

Comprenez son ordre sacré,
Et dans la crainte, la terreur,
Courbez vos fronts dans la poussière,
Tremblez à l'aspect du Seigneur.

Car il viendra, dans sa puissance,
Juger les Peuples et les Rois,
Et malheur à la violence
Usurpatrice de ses droits.

Heureux l'homme dont l'âme sainte,
Dans ces jours d'effroi, de stupeur,
Osera contempler sans crainte
La majesté du Dieu vengeur !

Digitized by Google

LE DOCTEUR ET LE LOUP

FABLE

Par le même

Un vieux docteur épris de la science pure,
D'un louveteau fit un jour la capture :
Dans son logis il l'installa,
Le soigna, le choya, l'éduqua,
Même, il le crut, l'humanisa.
Dans la main du docteur il prenait sa pâture,
Son lit était le sien, sienne sa nourriture :
Et le docteur tout fier, tout glorieux
De cette merveilleuse cure,
S'en allait disant en tous lieux,
Que l'éducation, les soins, la culture,
Réformaient, corrigeaient, transformaient la nature.
Or, un matin, en façonnant du bois,
Le bon docteur se fit une entaille à deux doigts :
Le sang coulait de la double coupure,
Et le bon louveteau naïvement léchait,
Suçait, buvait le sang de la double blessure :
Et le docteur ému doucement le flattait,
Et sans souci le laissait faire.
Mais voilà que le louveteau soudain,
Comme saisi d'un accès de colère,

Digitized by Google

Bondit, arrache et mord avec fureur la main
Qui lui donnait, lui prodiguait naguère
Si tendrement la caresse et le pain !
C'est que le louveteau, chez qui l'instinct sommeil,
Semble doux, benin, innocent :
Mais, s'il vient à sentir le goût du sang,
Son appétit fatal s'éveille
Et du bon louveteau fait un loup dévorant !

C'est à vous, rhéteur téméraire,
Que s'adresse ce conte-ci :
Vous, qui croyez toujours le conduire à merci,
Craignez le lion populaire !
Ce lion-là n'est pas un loup, nous dira-t-on,
Il est vaillant, généreux, débonnaire !
Oui, lecteur, oui.... Mais il a la colère
Et la puissance du lion !

Digitized by Google

TRADUCTION D'UNE ODE D'HORACE

(LIVRE III, ODE III)

PAR LE MÊME

A DÉLIUS

Dans les jours orageux, de peine ou de plaisir,
Conserve, Délius, ton égalité d'âme ;
Et, chassant de ton cœur toute orgueilleuse flamme,
Souviens-toi que tu dois mourir,

Soit que le temps, pour toi, soit lourd, morose, terne,
Soit que tes jours s'enfuient sur l'aile des Zéphyrs,
Soit qu'en un frais réduit, pour charmer tes loisirs,
Tu savoures le doux Falerne.

Tu sais un vert bocage, où le blanc peuplier,
Où le robuste pin unissent leur ombrage,
Où l'onde fugitive, errant sous le feuillage,
Semble se plaire à murmurer.

Pose là des parfums près de la vieille amphore,
Joins la rose éphémère au myrthe du printemps,
Et viens là, sans souci, goûter les courts instants
Que pour toi Clotho file encore.

Digitized by Google

Tu quitteras le parc que tu viens d'acquérir,
Ton palais, ta villa, que l'eau du Tibre enlace,
Et de tous les trésors que ta prudence amasse
Ton héritier viendra jouir.

Que du riche Inachus tu sois né, que ta race
Soit pauvre, dans l'exil, sans fortune, sans nom,
Qu'importe ! tu mourras, car l'avare Achéron
Veut tout, et jamais ne fait grâce.

Nous tous au même but allons du même pas,
Nos noms tomberont tous dans l'urne sépulcrale,
Et vers l'exil sans fin, dans la barque fatale,
Comme nous tous, tu t'en iras.

Digitized by Google

JEAN LAPIN

FABLE

Par le même

Jean lapin, un matin,
Après avoir brouté le serpolet, le thym,
Au fond de son terrier, causait avec lui-même ;
Il se disait : Moi Jean, de par la loi suprême,
De père en fils je suis le seigneur suzerain
De ce manoir souterrain :
J'y trouve le couvert, au bois voisin le vivre,
Je n'y nuis à personne, et ma gloire est d'y vivre
Dans la paix avec moi comme avec le prochain !...
C'était là l'humble vœu d'un cœur candide et sain;
Mais las, il ignorait, l'honnête Jean Lapin,
Qu'à vivre en paix chez soi le faible en vain s'efforce,
Et que ce rêve-là n'est permis qu'à la force !
A ses dépens, bientôt, il l'apprit. Un matin,
Une sombre vapeur, une odeur délétère
Emplirent son logis : or, c'était un voisin,
Qui, pour son bon plaisir, enfumait son repaire.
Par la porte du bois, Jean voulut fuir ; un chien,
Qui l'aperçoit, court sus au pauvre hère,
Et, sans trêve et merci, d'une dent sanguinaire

Digitized by Google

Il s'acharne sur lui !
Alors le bon voisin, attiré par le bruit,
Arrive, et bravement, sous la dent qui la broie,
Sous le nez qui la flaire, il prend la faible proie,
Et puis, après, en écartant le chien,
Il met dans son carnier le corps de Jean Lapin.

. . . . . .

Les choses bien souvent ont ce tour sur la terre,
Où la meilleure cause est celle du plus fort :
Jean l'a dit en français, soutenir le contraire,
C'est perdre son latin, c'est vouloir avoir tort !

ÉPILOGUE.

Nous pourrions narrer la boréale affaire
De deux grands potentats du monde européen
Et d'un tout petit roi. Mais à quoi bon ; se taire
Est aussi sage; donc, nous ne narrerons rien.
Sonnez, cornets, clairons, trompettes et cimbales :
Acclamez la vertu, la grandeur sans égales
Des victorieux d'outre-Rhin.

Digitized by Google

LA LANTERNE

FABLE

Par le même

Devant une baronne, un tout jeune varlet,
En se carrant, portait
Une magnifique lanterne :
Un métal aussi pur, aussi clair que l'argent
Encadrait le cristal qui décorait son flanc :
Autour d'elle, pourtant, tout restait sombre et terne !..
C'est que le naïf jouvenceau,
Pour dérober sa dame au regard téméraire,
Aux indiscrets propos du profane vulgaire,
Avait trouvé, dans son cerveau,
Que le moyen était d'éteindre la lumière !
. . . . . .
Pour ménager l'œil qui ne doit pas voir,
Comme ce jouvenceau faisait pour sa lanterne,
Doit-on, sur le flambeau de l'histoire moderne,
Discrètement poser un éteignoir ?

Digitized by Google

HISTOIRE

COMMENT ÉCRIVAIT-ON L'HISTOIRE

DANS LA HAUTE ANTIQUITÉ

Par M. l'abbé GAINET, membre correspondant

Pour le genre humain, la mémoire est une faculté sociale. La mémoire est la gardienne de l'expérience, et l'expérience est le point d'appui du progrès. Les peuplades sauvages ne se sont dégradées que dans la mesure où elles ont perdu la mémoire.

La tradition a été la mémoire des premiers siècles. Les pierres consacrées, les pyramides, les autels, les tombeaux, les noms imposés aux lieux, aux hommes illustres, ont été les premiers rudiments de l'histoire. Les récits des pères aux enfants venaient confirmer et développer ces monuments abrégés de l'antique histoire. Ce que nous venons de dire n'est pas une simple conjecture : les faits que nous allons passer en revue nous en donnent la confirmation.

Il y a plus, nous sommes en mesure aujourd'hui de donner tous les grands traits de l'histoire vraie des premiers siècles du monde.

Jusqu'à nos jours, les études de comparaison de peuple à peuple avaient pour objet principal de

Digitized by Google

mettre en relief les singularités, les divergences. Mais, dans ces derniers temps, une philosophie plus élevée a compris qu'on arriverait à des résultats plus positifs en groupant dans une seule vue ce qu'on trouve de similaire ou d'identique dans les usages, les croyances, les religions et le culte des peuples de la haute antiquité,

Voici des faits positifs qui sont le début et le fond de toutes les histoires anciennes : Un âge d'innocence et de bonheur que précède un âge de dépravation ; une population gigantesque et perverse qui provoque un déluge vengeur ; la confusion des langues ; une série de dix patriarches de dix générations, depuis le premier homme jusqu'à l'heureux chef de famille qui se sauva sur une barque. L'histoire généaiaque de vingt-trois peuples différents nous ont transmis ces faits, avec des variantes souvent grotesques, mais avec des signes d'évidente conformité.

Les ressemblances se multiplient, si on pénètre au fond des cérémonies du culte, et dans les croyances religieuses qui elles-mêmes ne sont qu'une variante de l'histoire primitive du genre humain. J'ai établi ailleurs (1) dix-neuf points de conformité entre les religions les plus diverses et la religion mosaïque et chrétienne.

Mais le trait le plus saillant, le plus inexplicable, le plus enraciné dans les usages universels, c'est assurément le sacrifice, l'immolation sanglante des animaux pour rendre hommage à la divinité et apaiser son courroux. Comment expliquer un usage si

(1) *La Bible sans la Bible.*

Digitized by Google

contre nature, si répugnant ; un usage qui ne flatte aucun sens et n'est sollicité par aucune passion. Il a fallu de toute nécessité qu'il prît naissance dans l'institution primitive au sortir de l'Eden, tel que nous le voyons pratiqué par Abel et Noé.

Un seul livre dans le monde nous rapporte ces faits avec simplicité, avec laconisme, avec dignité : c'est la Bible. Les deux peuples qui, après les Juifs, ont parlé de ces premiers temps, non pas sans mélange de fables, mais avec une surprenante clarté, ce sont les Babyloniens et les Arméniens, suivant Bérose et Moyse de Chorène.

Les livres chinois les plus anciens ont des pages sur la chute originelle qu'on croirait arrachées au livre de la Sagesse ou aux premiers chapitres de la Genèse. Il n'y a pas jusqu'aux plus anciennes hiéroglyphes chinois, dont la connaissance se perd dans la nuit des temps, qui ne fassent des allusions nombreuses et très-transparentes aux faits dont il s'agit, comme on peut s'en convaincre dans les mémoires si intéressants du père Cibot. (Mém. chin. t. IX.)

M. de Humboldt, avec son esprit très-indépendant mais fort perspicace, a signalé aussi un grand nombre de points dans les usages, dans le culte, dans les hiéroglyphes, dans les noms des jours et des mois, dans la manière de compter, dans les calendriers, qui annoncent une histoire commune, une origine commune à tous les peuples.

Ainsi, le fait est là, bien assis. Essayons de dire par quels procédés les différentes nations ont transmis leur histoire.

L'ordre chronologique demanderait qu'on présentât les faits selon leur âge probable, mais je crois qu'il

Digitized by Google

a y plus d'intérêt et plus de clarté à consulter tour à tour chaque peuple. Commençons par celui qui nous montre les annales les plus certaines et les mieux ordonnées : le peuple juif.

Moyse, le grand écrivain national, vivait 1800 ans avant l'ère chrétienne. Il est incontestablement l'écrivain du Pentateuque... Je ne m'arrête pas à réfuter quelques superficielles remarques d'écrivains allemands, qui veulent que ce livre ait été rédigé plusieurs siècles après Moyse... Il y a dans le peuple juif trois choses qui sont corrélatives, qui n'ont pu commencer et qui ne peuvent exister l'une sans l'autre : c'est le peuple juif, Moyse et la Bible. Pascal a presque dit le dernier mot sur cette question dans de sublimes fragments. Je crois, de mon côté, avoir mis cette vérité dans un nouveau jour.

Aucun monument de l'antiquité n'est plus radicalement en harmonie avec tout ce qui l'entoure, et je pourrais citer bien des critiques mal avisés qui prouvaient diamétralement le contraire de leurs prétentions : par exemple, les répétitions du Deutéronome, que l'on a accusé d'être un hors-d'œuvre, sont une preuve frappante que ce livre n'a pas été rédigé sur des mémoires plus anciens. On y voit les paroles vivantes d'un homme en action, d'un père de famille qui parle à ses enfants, au jour le jour, selon les besoins du moment. Une rédaction à froid n'aurait jamais pu atteindre cette animation, ce va-et-vient ardent d'un conducteur de peuple auquel il donne, répète ses leçons les plus importantes.

Nous n'en sommes plus d'ailleurs aux ignorances du dernier siècle, où l'on voulait persuader que Moyse n'aurait pu trouver les instruments néces-

Digitized by Google

saires pour la composition d'un livre. L'Egypte et l'Orient nous ont montré des écritures ou contemporaines, ou plus anciennes que le pentateuque ; quant au matériel de l'art d'écrire, nous avons plusieurs monuments qui nous en parlent.

Le plus ancien de tous est le livre de Job, qu'une tradition sérieuse a fait le quatrième descendant de Jacob dans l'Idumée. Au chapitre XIX, v. 23, voici ce que nous dit ce savant homme : *Qui m'accordera que mes pensées soient tracées sur un livre, avec un stylet de fer sur une lame de plomb, ou qu'elles soient sculptées sur la pierre !* Comme, dans ces versets, Job a voulu donner à sa conviction, sur la résurrection de la chair, la plus grande énergie, il a dû, sinon épuiser les modes d'écrire, du moins indiquer les plus durables.

Dans l'Exode, nous voyons les commandements divins écrits sur deux tables de pierre. On est porté à croire que ces deux tables étaient un double texte.

Du temps de saint Jérôme, la tradition montrait dans le désert les lieux où Moyse avait écrit certaines parties de la loi, comme on montre encore aujourd'hui le tombeau d'Aaron, comme aussi M. Guérin a découvert de nos jours le vrai tombeau de Josué, près de Galgala.

Le chapitre de Josué ouvre un nouveau point de vue dans la question présente. Il cite des faits qu'il assure être écrits dans une histoire antérieure qui n'est point le livre de Moyse, et, dans les siècles suivants, plusieurs écrivains invoquent aussi l'autorité d'écritures plus anciennes que l'on suppose être dans les archives de la nation.

Digitized by Google

Les Paralipomènes, qui sont un *duplicata* de l'histoire biblique, sont en partie, du moins, puisés à cette source, ce que l'on voit par des faits qui ne se trouvent pas dans les autres livres historiques, mais en harmonie avec eux.

Le savant rabbin converti, M. Drach, a, pour la première fois, donné la traduction d'un ouvrage composé en texte hébreux intitulé le *Jaschar*, ou le livre du juste qu'il donne comme ayant été écrit avant Moyse. Les preuves qu'il en donne sont très-sérieuses. Il avoue, ce qui est évident, qu'il y a eu des additions rabbiniques du plus mauvais goût. Mais le style de l'ouvrage primitif et le ton de l'écrivain annoncent la plus haute antiquité.

Josèphe l'historien était persuadé, d'après l'opinion commune de son temps, que les hommes qui vivaient avant le déluge étaient parvenus à un degré de connaissances très-élevé, et il parle des précautions prises pour les éterniser en en marquant le sommaire par des colonnes en briques et en pierres. La preuve qu'il en donne ne me paraît pas concluante. On voyait encore de son temps les restes de deux de ces colonnes en Syrie. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les hommes des anciens temps avaient beaucoup de pénétration et de génie.

Quoiqu'il en soit, voilà des monuments d'un peuple qui nous font remonter, par une double chaîne collatérale, jusqu'à environ deux mille ans avant l'ère chrétienne, avec une littérature en écriture syllabique jusqu'à Moyse, contemporain de Rhamsès-le-Grand, et à Job encore plus ancien.

La question va s'éclaircir par les peuples voisins ; mais, avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de

Digitized by Google

faire une remarque sur la langue dont s'est servi le législateur des Hébreux. Il n'est pas nécessaire d'être un fort hébraïsant pour voir, par l'examen de cet idiome, qu'il a les caractères d'une langue jeune et primitive : je parle ici des livres de Moyse et non des écrits subséquents où l'on sent un peu plus une langue qui cherche à multiplier ses formes pour mettre plus en relief les divers mouvements de la pensée.

Mais, dans le Pentateuque, on sent de mille manières qu'on est en présence de l'une des premières langues qu'aient parlé les hommes. Je veux signaler seulement quelques-uns de ces signes :

1° Le nombre des mots est très-restreint. Cent pages in-12 peuvent renfermer tout le vocabulaire du pentateuque.

2° Il n'y a aucune distinction de genres ni de nombres dans les pronoms et les articles.

3° Les pronoms personnels sont rarement employés ; à la façon des enfants, on répète plus volontiers le nom propre.

4° Le verbe est un mot qui n'est pas encore travaillé ; il n'a que quelques rares désinences absolument nécessaires pour déterminer les grandes lignes de la pensée, comme le pluriel et le singulier ; mais les modes sont encore comme ensevelis dans le vague de la racine. A l'époque où nous sommes, on est encore à deux mille ans de l'incommode usage des points voyelles qui donnent de la précision au sens au prix d'une grande fatigue. Du temps de Moyse, c'est le sens de la phrase qui, le plus souvent, peut faire connaître si un verbe est au passé, au futur, à l'infinitif ou si c'est un participe. Si à cela vous ajoutez une grande simplicité dans la marche des récits, de

Digitized by Google

la naïveté unie à l'élévation dans l'expression des sentiments, on se persuade aisément qu'on touche aux temps primitifs.

Mais toute simple qu'elle paraisse, la manière d'écrire de Moyse est déjà un progrès immense qui a été précédé par des essais préparatoires.

Or ce n'est pas chez les Hébreux que nous en trouvons la trace. Il faut nous adresser aux Egyptiens, aux Babylonniens et aux Chinois.

Les découvertes récentes viennent jeter un jour tout nouveau sur cette question.

Une opinion historique qui prend de la consistance, c'est que la première écriture dont les hommes se soient servis, c'est l'écriture hiéroglyphique, et de fait c'est ce que nous montrent les grands peuples de l'antiquité, que seuls on peut consulter sur l'origine des arts. Les Egyptiens l'ont porté à une telle perfection que même, après avoir établi l'écriture démotique ou cursive, en usage dans les anciens papyrus des tombeaux, les hiéroglyphes sont restés pour le style lapidaire et monumental. Même au XIXe siècle, nous convenons que ces formes ont de l'originalité et de la grandeur. Les Chinois ont fondu l'écriture hiéroglyphique primitive dans l'écriture cursive. Ce systême est sans doute très-compliqué, d'une étude fatigante, mais aussi plus expressif que les autres langages.

Pour bien entendre ceci, on me permettra d'emprunter quelques notions à notre illustre Champollion.

En Egypte, il y avait trois sortes d'écritures : la hiéroglyphique primitive, qui peignait les objets mêmes aux yeux, écriture encombrante par le volume

Digitized by Google

des signes et peu favorable à l'expression de la pensée.

Celle-ci conduisit à l'écriture hiératique ou sacerdotale. C'était l'abrégé des signes hiéroglyphiques, moins encombrante que la première, mais encore embarrassée dans sa marche.

Enfin l'abrégé de celle-ci, c'est-à-dire un ou deux traits saillants formèrent l'écriture démotique ou populaire, que nous appelons cursive à cause de sa vélocité.

Cette marche clairement marquée dans les monuments d'Egypte, où nous trouvons les trois systèmes concurremment, nous donne à penser qu'il en fut ainsi dans tous les centres de civilisation.

Au reste, je peux mettre sous les yeux de l'Académie des spécimens de cette transformation chez les anciens Babyloniens, au sujet des hiéroglyphes qui nomment Dieu et le roi.

Une étoile signifiait la divinité : elle était formée de cinq cônes placés circulairement comme nous traçons encore cette figure. L'écriture hiératique met quatre lignes en croix, enfin la cursive une seule croix.

L'abeille, c'est-à-dire la reine d'une ruche, était le symbole de la royauté.

Les hiéroglyphes marquent le dessin complet d'une abeille ; l'écriture hiératique retenait seulement quelques lignes de cette image, et dans l'écriture populaire, on ne peut plus guère distinguer l'abeille.

J'ai tiré ces notions du savant ouvrage de M. Ménant, qui, avec M. Oppert, s'occupe si heureusement du déchiffrement des cuneiformes.

Je n'ai pu découvrir l'état de la pensée écrite chez

Digitized by Google

les Indiens. Ce peuple qui a une langue si belle et une si grotesque littérature, n'a jamais su se faire ni une histoire, ni même les rudiments d'une chronologie. Il a toujours chanté ses romans et jamais parlé le langage du bon sens. Son état politique et social nous dit, comme sa littérature, que ce sévère jugement n'est point exagéré. Placé entre la Chine, la Babylonie et l'Egypte, on ne peut donner à l'indien qu'une origine semblable dans ses arts principaux. Ce que j'ai facilement établi ailleurs par la communauté de ses pensées, exprimées dans ses plus anciens écrits, sur l'unité de Dieu, le déluge universel, par le souvenir primordial de la Trinité, par le nom même du premier homme qui est appelé *Adimo* dans les lois de Manou, et par d'autres rapprochements signalés par M. de Humboldt.

Cette communauté d'origine pour les premiers arts devient plus frappante, lorsque nous consultons l'état de l'écriture chez les Péruviens et surtout chez les Mexicains au XVIe siècle.

On peut voir dans M. Brasseur de Bourbourg et chez les Espagnols comment leurs grossiers hiéroglyphes ont pu nous conserver, à travers tant de siècles, le souvenir de leur Votan, législateur qui remonte aux premiers âges.

Un morceau d'histoire bien digne d'attention, trouvé chez les Mexicains, est un tableau figuratif qui représente, à ne pouvoir s'y méprendre, les quinze petits-fils de Noé. On voit d'abord Coxcox, le Noé des des Mexicains, sortir d'une barque, on voit un monticule où l'on sacrifie, on voit des langues distribuées sur les quinze enfants, puis une longue pérégrination qui indique l'arrivée au Mexique. Ce hiérogly-

Digitized by Google

phe expliqué d'abord par le voyageur Gemelli Carréré, se trouve dans les premiers volume de la collection de M. Bonnetty.

On ne peut dire qu'on fait violence au texte dans cette page d'histoire, puisqu'on a pu constater le récit traditionnel du déluge chez tous les peuples du monde.

Une chose remarquable dans l'écriture chinoise ancienne, c'est que chez eux, comme chez les chrétiens, le Dieu unique est figuré par un triangle. Le plus autorisé de leurs dictionnaires raisonne ainsi sur ce signe : *C'est la réunion des trois principes. Il signifie union intime, pour le bien de l'homme, du ciel et de la terre.* Le grand philosophe Lao tzé a un texte fameux qui ne laisse aucune obscurité sur cette théologie primitive consacrée dans les hiéroglyphes. *Tao ou Dieu est un : le premier a engendré le second ; deux ont produit toutes choses.* Lao tzé était antérieur à Platon. On croirait que celui-ci a copié le chinois. Mais le Pymander égyptien contient la même doctrine, et c'est là que Platon est allé consulter les sages.

Une tête aîlée était chez les Assyriens l'image de Dieu, et quelquefois cette tête était triple sur le même tronc. M. Layard, ministre français dans le levant, a trouvé un cylindre qui reproduit cette triade.

Reims a l'honneur de posséder quelque chose de plus précieux encore. Plusieurs blocs de pierre d'un style incontestablement celtique représentent la divinité sous une triple façe. On ne peut douter que ce soit une divinité. Le couteau du sacrifice est figuré sur le flanc. Ce sont nos ancêtres les vieux gaulois

Digitized by Google

qui répondent aux orientaux qu'ils ont conservé sous cet emblême la même idée de la divinité. Ces inapréciables morceaux sont les seuls que l'archéologie ait découvert dans ce genre en Europe. Rendons hommage à nos savants confrères MM. Duquenelle et Loriquet d'avoir su trouver et conserver ces respectables débris de la pensée religieuse de nos ancêtres.

Les Grecs et les Romains n'ont eu un nom que longtemps après les Egyptiens et les Babyloniens. Chacun sait que les historiens de Rome sont tous des derniers temps de la république ou des premiers siècles chrétiens. Leurs traditions sur les premiers rois et sur les commencements de la république sont justement suspectées par les savants. Il m'a paru que Denys d'Halicarnasse est le plus judicieux des historiens de Rome, et c'est aussi le plus savant. Je n'ai trouvé pour l'ancienne Rome qu'un seul mode bien imparfait de chronologie, avec la série des rois et des années consulaires : c'est le *clou* sacré que l'on fichait dans le mur d'un temple à chaque création nouvelle d'un souverain pontife. C'est autour de ces clous, comme aussi à un nom de consul, que se rattachait les événements conservés par la tradition orale.

L'ancienne Grèce, comme on sait, n'avait aucune chronologie avant les olympiades. Mais une lumière nouvelle est venue éclairer la chronologie grecque, lorsqu'on découvrit ce qu'on a appelé les marbres de Paros. Un simple particulier d'entre les Grecs avait établi sur un marbre, pour son usage personnel sans doute, une série de dates qui remontaient depuis le IVe siècle avant Jésus-Christ, en marquant

Digitized by Google

par ordre 79 événements remarquables jusqu'à 1512 ans avant notre ère. Une des premières dates est l'arrivée d'un navire égyptien dans les eaux de l'Archipel, ce qui est signalé comme un événement nouveau.

Cette chronologie est non-seulement intéressante en soi pour l'ancienne Grèce, mais elle nous apprend qu'à toutes les époques il y a eu des hommes intelligents qui ont compris l'importance de l'histoire et qui ont fait des efforts pour transmettre les choses mémorables aux générations futures.

L'invention des ères n'est pas aussi tardive qu'on l'avait cru d'abord, outre les olympiades et l'ère de Nobonassar, M. Jules Oppert a découvert sur les murs de Ninive des épinomies qui embrassaient un intervalle, je crois, de cinq ans, et qui se rattachaient à une magistrature du palais.

Cet heureux savant a fait bien d'autres découvertes. Hérodote n'avait pas connu le Nabuchodonosor de l'Ecriture, et lui nous a montré son portrait avec sa signature, le récit de de ses victoires, l'édit de restauration de la tour dite *le birs Nimroud*, qui n'est autre chose que la fameuse tour de Babel. On n'en peut douter, trois preuves d'identité se donnent la main. D'abord l'âge : l'edit cunéiforme assure qu'il y a quatorze générations jusqu'à la fondation, ce qui répond à la chronologie de la Bible ; l'édit porte qu'on a cessé d'y travailler, parce qu'on y parlait confusement ; enfin il affirme qu'elle a été foudroyée ; ajoutons une quatrième, c'est l'emplacement à côté de Babylone.

Un autre savant, M. Ménant, va vous faire passer sous les yeux les portraits de Salmanasar, de Sanna-

Digitized by Google

chérib, et de Jehu, prisonnier aux pieds de son vainqueur.

On sait les villes prises et pillées, les tributs imposées, les richesses enlevées, on croirait lire plusieurs chapitres du livre des rois.

Mais l'archéologie n'a pas encore dit son dernier mot ; que les archéologues s'arment de courage, et ils réussiront sans doute à déchiffrer bien des mystères dans le champ de l'histoire ancienne.

Je dois remarquer encore que dans l'intervalle qui sépare la première olympiade jusqu'au début des temps héroïques, les familles princières de la Grèce comptaient le temps par générations et chacune savait combien de générations la séparaient depuis la souche, c'est-à-dire depuis Hercule, Jason et les autres hommes illustres de ce temps. C'est une chose digne de remarque que, dans le même moment, la Bible n'emploie pas d'autre moyen de compter les années que celles des générations dans tout le temps qui s'écoule depuis la captivité en Egypte jusqu'aux premiers rois. C'était une chronologie bien élastique sans doute, mais du moins elle ne peut s'écarter beaucoup de la vérité, en prenant trois générations par siècle, ce qui était un point admis.

Il ne faut pas oublier que les premiers ont employé encore une manière d'écrire l'histoire bien étrange, mais qui pouvait sauver de l'oubli un grand nombre de faits historiques. Ce moyen n'a été employé que chez qeulques peuplades du nouveau monde peu avancées en civilisation; c'est celui des cordelettes ou de nœuds faits dans un tissus grossier et avec

Digitized by Google

des fils de diverses couleurs. En fait, ce n'était qu'une imparfaite application du système hiéroglyphique, et toutefois, elle pouvait sauver de l'oubli bien des choses importantes. Je voudrais n'oublier aucun des moyens employés pour noter les faits intéressants et les générations passées, afin de prouver que les histoires anciennes méritent plus de confiance que plusieurs personnes ne leur en accordent. Sans doute, l'étude de ces temps reculés offre de grandes difficultés, mais le génie de l'homme peut triompher de toutes. Quelle plus noble tâche peut-on s'imposer d'ailleurs que celle de chercher à éclairer le berceau du genre humain !

En finissant, j'ai une chose étonnante à dire sur l'histoire de la Chine, sur cette Chine si décriée quand on ne la jette pas dans l'oubli.

On peut dire du peuple chinois ou beaucoup de mal ou beaucoup de bien, avec une égale vérité, mais il faut distinguer les temps. Jusqu'à l'envahissement du boudhisme indien, le céleste empire a été le modèle des gouvernements. La calamité du boudhisme leur est arrivée dans le siècle qui précède notre ère. Jusque-là, on avait vu respect pour les ancêtres et pour l'autorité, empire de la religion sur les cœurs, et c'était la vraie religion comme du temps d'Hébert et d'Abraham : absence de polythéisme, mœurs simples, voilà la physionomie générale de ce grand peuple. Aussi, malgré les révoltes partielles et les révolutions qui l'ont quelquefois agité, c'est là que les dynasties ont vécu le plus longtemps. Mais depuis, les mœurs se sont perverties, parce que les principes absurdes du boudhisme ont affaibli la loi naturelle : l'astuce a remplacé la

Digitized by Google

simplicité de la vie. Les disciples de Confucius seuls maintiennent les saines traditions, et l'histoire en particulier est traitée dans ce pays avec un soin et un respect qu'elle n'a obtenu nulle part en dehors de la Palestine.

Selon Fréret et les savants qui connaissent les antiquités chinoises, leur histoire remonte avec clarté jusqu'à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne. Il faut convenir que leur écriture archaïque était bien propre à fixer les faits de l'histoire, parce qu'elle peignait les objets à l'imagination tout en parlant à la pensée. Voici une page que j'emprunte à la préface du père Mailla, traducteur de la seule complète histoire chinoise qui soit en Europe, 15 v. in-4°. Le R. Père a consacré sa vie à ce beau travail ; on ne peut entendre un homme plus compétent (préface, p. 2).

La fidélité de l'histoire leur a toujours paru un point si important que, pour donner à ces historiens publics la facilité de remplir les obligations de leur emploi, ils les ont dans tous les temps divisés en deux classes, dont l'une est chargé d'écrire ce qui se passe au dehors du palais, c'est-à-dire tout ce qui concerne les affaires générales de l'empire; l'autre a soin de recueillir ce qui se dit dans l'intérieur du palais, les actions et les discours du prince, de ses ministres et de ses officiers, et ces recueils servent de mémoire à ceux qui sont choisis pour publier l'histoire.

Ces historiographes, animés du seul désir de la vérité, remarquent avec soin et écrivent sur une feuille volante, chacun en leur particulier, et sans le communiquer à personne, les choses à mesure qu'elles se

Digitized by Google

passent; ils jettent cette feuille dans un bureau par une ouverture faite exprès, et afin que la crainte ou l'espérance n'y influe en rien. ce bureau ne doit s'ouvrir que quand la famille régnante perd le trône ou s'éteint et qu'une autre famille lui succède. Alors on prend tous les mémoires pour en composer l'histoire authentique de l'empire.

Voici un fait qui prouve que ces mesures étaient rigoureusement observées, Dans le VIe siècle avant l'ère chrétienne, lorsque l'histoire n'était qu'enfance en Europe, voici ce qui se passait en Chine. Un prince s'y rendit coupable d'une action immorale et les conséquences le poussèrent jusqu'à un homicide. Il apprit par ses espions que les historiens avaient consigné ce fait dans leurs annales. Le prince destitua le chef, le condamna à mort et lui substitua un autre titulaire; il apprit bientôt par ses créatures que ce nouveau chef des historiens avait repris toute cette histoire en ajoutant même la mort de son prédécesseur. Il est vrai que ce prince forcené fit mourir tout le tribunal des historiens, mais la conséquence fut qu'après la mort de ce mauvais monarque, l'histoire n'en fut que plus sévère pour lui.

Je pourrais citer bien des traits de ce genre, pour la fermeté du tribunal, mais l'histoire affirme que ce prince fut le seul qui osa violer le secret des historiographes pendant la durée d'une dynastie.

Il résulte de ces recherches que ceux qui veulent étudier l'histoire primitive doivent se sentir encouragés par deux motifs : le premier, c'est que les anciens avaient plus de ressources et plus de zèle qu'on ne le croit communément pour instruire la postérité ; le second, est que nous vivons dans un temps

Digitized by Google

où la science historique est animée d'une ardeur exceptionnelle. Les voyages, l'étude des langues, l'archéologie surtout lui fournissent des moyens inattendus de porter la lumière vers les origines.

Digitized by Google

CITADELLE & CAPITOLE

DE LA VILLE DE REIMS

Par M. l'abbé Cerf, membre titulaire.

Il y a quelques jours, Messieurs, en parcourant les annales si instructives des travaux de l'Académie de Reims, je relisais un rapport de M. Henri sur l'ouvrage intitulé *Reims pendant la domination romaine*, par M. Loriquet. « Par son antiquité, par ses monuments, par les événements dont elle a été le théâtre, Reims, disait le spirituel rapporteur, Reims est une ville essentiellement historique; or, par la plus étrange des contradictions, cette grande ville historique n'a pas d'histoire, ou plus tôt n'a pas encore d'historien. Cependant, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, tout bon Rémois, officier municipal, chanoine, avocat, professeur, marchand, artisan, aurait voulu être cet heureux phénix. Que d'essais, que de mémoires, que de vastes compilations s'étalent à la bibliothèque de Reims! Flodoard, Richer, Marlot, Bergier, Rogier, Pussot, Bourgeois, Lacourt, Dal-

Digitized by Google

lier, Anquetil, Gérusez, Povillon, Lacatte, les deux Coquault, les deux Bidet. J'en passe, et des meilleurs; les uns manuscrits, hélas! et pour toujours; les autres imprimés, hélas! hélas!... presque tous se copiant sans vérification, se pillant sans vergogne, hélas! trois fois hélas! De là, bien des erreurs redites de siècle en siècle, des énormités passées à l'état de probabilités, des mensonges érigés en articles de foi.

» Trois de nos contemporains, qui se sont succédés aux archives ou à la bibliothèque, abandonnèrent enfin ces trop faciles ornières de la fausse érudition. Remontant aux sources, tout en profitant des travaux de leurs devanciers, ils firent justice de plus d'une erreur, de plus d'un préjugé suranné.

» Les promoteurs de cette renaissance historique et rémoise, sont MM. P. Varin, L. Paris et Ch. Loriquet. » « Ce dernier, dit toujours M. Henri, suit avec succès toutes les bonnes traditions de ses devanciers.... Sa dernière publication : *Reims pendant la domination romaine*, offre un intérêt tout particulier.... »

Ce qui était vrai en 1861, l'est encore bien plus aujourd'hui, depuis le nouvel ouvrage du savant archiviste : la *Mosaïque des Promenades*. Sur la période si obscure, si controversée de Reims sous les Romains, M. Loriquet est parvenu à dissiper bien des obscurités, à rectifier des erreurs, à confirmer des présomptions... Ceci bien admis, qu'il me soit permis d'exprimer ici un regret, c'est que l'auteur de ces précieux travaux n'ait pas examiné *ex professo* s'il y avait autrefois à Reims une citadelle ou un capitole. Il n'exprime que des doutes à ce sujet.

Digitized by Google

« Tous ceux qui ont écrit sur Reims, dit M. Loriquet dans son ouvrage *sur la Mosaïque des Promenades*, ont répété que cette ville avait un *Capitole*. Nous avons admis nous-même cette supposition (*Reims pendant la domination romaine*, p. 84, note 1) et cité à l'appui les actes du martyre de sainte Macre (*Apud Bolland*, *6 Januarii*, t. I, p. 325). C'est une raison de plus pour nous, non de contester le fait lui-même, mais de rétablir la vérité en ce qui concerne la preuve invoquée. Nous nous empressons de dire qu'elle n'a pas trait à Reims (1). » M. Loriquet prouve son assertion d'une manière irrécusable et montre que les auteurs qui ont cité les Bollandistes se sont trompés... « Mais alors que faut-il penser de cette tradition qui veut que saint Nicaise ait consacré une église à la Très-Sainte Vierge, dans la citadelle de la ville, *in arce*, dit Flodoard? » « Tout bien considéré, dit notre savant archiviste, nous croyons que par les mots *in arce*, de Flodoard, il faut entendre la cité, l'enceinte fortifiée (2). »

Je voudrais bien partager les convictions nouvelles de M. Loriquet qui, mieux que personne, connait ce qui concerne Reims sous les Romains; mais comme il me reste encore quelques doutes, je demande à mon honorable collègue la permission de les lui présenter timidement. Je crois qu'il y a eu réellement dans la cité une citadelle et un capitole : je vais essayer d'en donner les preuves. Si mon raisonnement est sans valeur, je serais très-

(1) Note de l'ouvrage, p. 47.
(2) *Mosaïque des Promenades*, note, p. 48.

Digitized by Google

heureux de le voir combattre par notre savant secrétaire. Moi-même, tout le premier, je me déclarerais vaincu. J'entre donc de suite en matière.

La première preuve que j'apporte en faveur de mon sentiment est tirée du témoignage de plusieurs historiens de Reims, bien connus par leurs ouvrages.

« Il est certain, dit Lacourt, qu'il y avait à Reims, comme à Soissons, *un Capitole*, c'est-à-dire un temple de Jupiter dans la *Citadelle*, avec un pontife payen, dont la juridiction s'étendait sur les autres prêtres de la province, et c'est cet ordre, dit Hincmar, que l'on a suivi pour la prééminence et la subordination des siéges ecclésiastiques et des évêques (1). »

« Saint Nicaise, si l'on en croit Marlot, voulant bastir sa cathédrale, choisit une tour haute, élevée, qui servait d'azyle aux habitants pendant la guerre (2). »

« Bergier, dans son *Dessein de l'histoire de Reims*, est encore plus positif sur l'existence de la citadelle. « Vous trouverez, dit-il, dans la vie de saint Nicaise, qu'en la place mesme de ce saint archevêque, par révélation divine, bastit l'église de Nostre-Dame, il y avait auparavant une tour ou forteresse que l'autheur de sa vie appelle *Arcem sedis Remorum* (3). »

« Flodoard, racontant le martyre de saint Nicaise, atteste le même fait. Voici ce qu'il écrivait en 946 : *Nicasius, cum hymnis et canticis spiritualibus, ad*

(1) Durocort, publié par M. L. Paris, p. 12.
(2) Edit. franç., tome I, p. 581.
(3) Bergier, *Dessein de l'Histoire de Reims*, p. 344.

Digitized by Google

ostium Basilicæ Sanctæ Dei Genitricis Mariæ, quam ab eodem in hujus urbis arce fundatam memoravimus, traditur occurrisse (1). » M. Lejeune (2) traduit, il est vrai, ce mot *arce* par la partie haute de la ville, ce qui ne détruirait pas encore l'idée d'une citadelle, puis que c'est toujours en cet endroit d'une ville qu'elle se trouve placée. Pour moi, j'aime mieux prendre ce mot dans son sens le plus naturel et dire avec le chanoine Chesneau, traducteur de Flodoard, « que saint Nicaise vint jusqu'à la porte de l'église de la Sacrée Mére de Dieu, laquelle nous avons déjà dit, avoir esté bastie de luy en la place de la forteresse de cette ville de Reims (3). » Cette traduction est un nouveau témoignage apporté en faveur de mon sentiment. Dans cette édition première de Chesneau, en 1580, on lit même à la marge : « L'Eglise de Reims, bastie en la place où estait le fort. »

Enfin, il est une dernière preuve bien antérieure à celle que je viens de citer. Elle est tirée d'une vie de saint Nicaise, faite avant Hincmar, probablement au VIIe siècle. Surius l'a publiée sous la date du 14 Décembre. « *Usque ad ostium Basilicæ sanctæ Dei Genitricis, semperque Virginis Mariæ, quam ipse in arcem sedis ipsius urbis fundaverat* (4). »

(1) Flodoard, hist., lib. 1, cap., 6.

(2) Traduction de Flodoard, publiée par l'Académie de Reims, p. 9.

(3) Edit. première, p. 9.

(4) Godescard, *Vie des Saints*, t. 9, p. 293.

Dans un manuscrit du XVIe siècle, renfermé à la bibliothèque

Digitized by Google

Est-il étonnant, qu'après ces nombreuses autorités, les historiens de Reims aient tous ou presque tous reconnu l'existence d'un citadelle dans la cité. Coquault nous apprend qu'à l'arrivée des Vandales: « Saint Nicaise vint jusqu'à la porte de l'église... laquelle le bon évêque avait bastie en la place de la forteresse de la ville de Reims (1). »

Dallier (2), parlant de cette forteresse, ajoute « que par un effet de la Providence, Reims, qui avait reçu le nom de *Durocortorum*, de cette tour, se vit munie d'une forteresse à l'épreuve de toutes attaques, sous la garde et la protection de la Très-Sainte Vierge. »

De nos jours, les auteurs des *Essais historiques sur Reims*, n'ont pas craint d'affirmer : « Que saint Nicaise avait transféré son siége dans une église qu'il avait consacrée à la Mère de Dieu. Il avait, disent-ils, fait élever cette église sur les débris d'un temple de Cybèle, et ce temple était dans la citadelle. »

Povillon-Pierrard (3), s'appuyant sur l'autorité de Bergier, mentionne que « d'après des mémoires, les Rémois avaient dans leur citadelle, un beau temple dédié à Vénus ou à Cybèle, et que ce fut ce même

de la ville, dans le portefeuille Varin, nº 24, on lit sous le titre Grande Eglise de Nostre-Dame : Elle fut premièrement bâtie dans le château de Reims, par saint Nicaise, lequel y transféra le siége épiscopal.

(1) Hist. de Reims, p. 54.

(2) Mémoires pour servir à l'histoire de Reims, t. I, p. 84.

Cette forteresse est appelée dans d'anciens manuscrits de la vie de saint Nicaise, *Arx Sedis Remorum*.

(3) P. 47, note

Digitized by Google

temple que l'évêque saint Nicaise consacra à la Vierge Marie. »

MM. Tarbé, Gérusez, Camus-Daras, suivent le même sentiment.

Je passe sous silence, mais bien à regret, le nom d'auteurs célèbres. qui eux aussi ont reconnu l'existence à Reims d'un capitole. Ce sont Ducange, Dom Martin, M. L. Paris, Jacob Kolb(1). La raison qui me force à abandonner de pareilles autorités, c'est que ces auteurs semblent appuyer leur sentiment sur les Bollandistes, en citant les actes du martyre de sainte Macre. Or, comme M. Loriquet l'a prouvé, il ne s'agit dans ce texte que du Capitole de Fismes et non de celui de Reims ; la preuve qu'ils donnent en faveur de leur opinion est donc sans valeur.

Quelques auteurs, reconnaissant l'existence de la citadelle, prétendent que saint Nicaise ne la consacra pas à la Très-Sainte Vierge, mais qu'il la fit entièrement raser. Tout porte à croire au contraire qu'il la conserva. Les circonstances fâcheuses de son pontificat qui ne dura que six ans font volontiers adopter ce sentiment.

Saint Nicaise, du reste, en consacrant à la Très-Sainte Vierge un temple païen, ne faisait qu'imiter le pape Calixte qui, en 220, dédia à la Mère de Dieu un oratoire. Déjà, à Rome, sous Auguste, un autel avait été érigé en l'honneur de Marie, dans le Capitole même,

(1) Dans un manuscrit de G. Jacob, conservé à la Bibliothèque sous le titre *Essais sur l'origine et les antiquités de la ville de Reims*, on lit (l'église Cathédrale) : Saint Nicaise la transféra dans l'ancienne citadelle *Durocortorum* et consacra à la Vierge un temple qui jadis avait été dédié à Vénus ou à Cybèle.

Digitized by Google

sous le nom de *Ara Cœli*. Les actes du martyr de saint Thyrse et de ses compagnons nous apprennent qu'à Trèves le Capitole avait été converti en église (1).

On m'objectera peut-être que toutes les autorités que je viens d'apporter en témoignage se réduisent à une seule, et que tous les auteurs se sont copiés. Ceci est inexact, car les historiens se sont appuyés les uns sur les actes du martyre de saint Nicaise, les autres sur le mot *arx* de Flodoard, et plusieurs sur Dom Marlot, qui cherche à prouver par le nom même de Durocort, qu'il y avait à Reims une tour ou forteresse. J'ai tenu d'ailleurs à citer ici un grand nombre de chroniqueurs pour prouver que l'existence d'une citadelle à Reims au IVme siècle a été constamment reconnue, que unanimement les historiens ont traduit *Arx* par citadelle et non pas par partie haute de la ville.

J'arrive à une seconde preuve. Elle n'est pas d'une grande force, je le veux bien, mais encore est-il qu'elle ne nuira pas à ma thèse. Elle est tirée du mot *Durocort* et fournie par Bergier et Dom Marlot.

L'étymologie du mot Durocort est entièrement gauloise. C'est un composé de Dour et Cort. Dour, dit l'auteur du *Dessein des antiquités de Reims*, signifie tour. Les Gaulois, pour mettre leurs maisons à l'abri de toute invasion, les fortifiaient par une enceinte de murailles avec des tours qu'ils nommaient Duren, tandis qu'ils appelaient les villes Cort. D'où s'est formé Durocort. Bergier prouve son assertion par des citations et des exemples et surtout par un texte

(1) Marlot, tome I.

Digitized by Google

déjà cité de la vie de saint Nicaise. « Vous trouverez, dit-il, dans les actes du saint archevêque, qu'en la place même où par révélation divine il bastit l'église de Notre-Dame, il y avait autrefois une tour ou forteresse, appelée alors *Arcem Sedis Remorum.* »

« Voilà donc, continue Bergier, une marque d'une ancienne tour ou forteresse dedans la ville de Reims et faisant partie d'icelle, quoy qu'il soit impossible de juger si cette tour estait dès le commencement de la fondation de Reims ou non, le temps en ayant effacé les mémoires. » Tous les historiens n'adoptent pas le sentiment de Bergier ; toutefois il n'est pas le seul à admettre que Duren signifie Tour. Marlot, lui aussi, fait une longue dissertation pour prouver que dans le mot Durocort, Duren vient de la forteresse établie dans la cité.

Une troisième preuve que Reims avait un capitole et une forteresse, c'est qu'elle avait un sénat et qu'elle était ville fédérée. Qu'il y ait euautrefois un sénat dans la cité de Durocort, c'est incontestable. César, racontant sa première visite aux Rèmes, dit qu'il invita tout le sénat à venir délibérer avec lui. *Omnem senatum ad se venire* (1). Les Rémois d'ailleurs n'avaient-ils pas pris avec fierté cette épigraphe : S. P. Q. R. Le sénat et le peuple Rémois, *Senatus populus que remensis.* Le nombre des sénateurs devait être considérable puisque, dit Lacourt, les Nerviens, dont le pays était à peu près de la même étendue, en avaient six cents (2). Reims était

(1) Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*, Note, p. 84.

(2) Durocort, p. 61.

Digitized by Google

de plus ville fédérée et pour cette raison encore elle devait avoir un capitole. Dulaure considère l'existence d'un sénat comme la preuve de l'existence d'un capitole. Les municipes et les villes libres avaient, en effet, l'un et l'autre, dit M. Loriquet , à l'exemple de la capitale de l'Empire, comme Aulu-Gelle nous l'apprend et comme on le voit par le code Théodosien : *Coloniæ erant quasi effigies parvæ populi Romani eoque jure habebant theatra, thermas, et capitolia.* C'est encore *prouvé* par Dom Martin, d'après Ducange. « Toutes les villes de l'empire qui étaient colonies romaines, ou qui par un rescrit de l'empereur étaient élevées à cette dignité, affectaient d'être des secondes Romes. En conséquence, elles rassemblaient dans leur enceinte et leur banlieue tous les monuments publics qui étaient dans la capitale du monde. Ainsi le capitole était d'autant moins oublié qu'il était regardé comme le fondement de la république, aussi était-ce le lieu où les divinités propres de ces villes étaient particulièrement honorées (1). »

Ce qui est dit ici des colonies se dirait à plus forte raison d'une ville fédérée, comme l'était Reims, ce qui, d'après M. Loriquet lui-même, plaçait cette ville dans une situation supérieure à celle des colonies.

Si pour un instant j'abandonnais les preuves qui précèdent, je crois, Messieurs, qu'il serait facile de prouver l'existence d'une ancienne citadelle dans la cité, à l'endroit où s'élève maintenant la cathédrale. L'inspection seule des nombreuses fondations que l'on retrouve à l'entour de Notre-Dame en contre-bas

(1) Dom Martin, *Hist. des Gaules*, p. 16, t. 2.

Digitized by Google

du sol, démontre jusqu'à l'évidence que là autrefois s'élevaient des constructions d'une étendue et d'une puissance très-grandes. La base des anciens murs est de 1m 25c, 1m 50c de largeur. Les pierres cubent parfois jusqu'à 1m carré, Elles sont noyées dans un ciment plus dur que la pierre elle-même. D'où proviendraient ces fondations où l'on retrouve même des profils exactement pareils à ceux de l'Arc-de-Triomphe? Ce n'est pas certainement des cathédrales antérieures à celles du XIIIe siècle. L'histoire à la main, il est facile de prouver que l'édifice élevé par Ebbon en 800, n'avait pas l'étendue qu'indiquent les murs qui tournent autour de la cathédrale. Ce n'est pas non plus du temple élevé ou consacré à la Sainte-Vierge par saint Nicaise. On en connaît les dimensions par l'endroit où il fut décapité et par l'emplacement de l'autel.

Il faut donc admettre, avec les historiens qu'au moment où saint Nicaise transféra la cathédrale sur l'emplacement de celle du XIIIe siècle, il y avait à cet endroit des constructions. La nature de ces ruines qu'on retrouve dans le sol, prouve en outre qu'elles étaient d'une très-grande importance. D'où je conclus que ce devait être la citadelle *Arx*. Et quand dans la vie de saint Nicaise on voit que le peuple rémois, au moment de l'invasion des Vandales, se réfugia dans l'église auprès du saint évêque, évidemment il ne m'appartient pas de mettre en doute sa confiance et sa foi, mais je ne serai pas éloigné de croire que l'espérance de s'abriter dans la citadelle y était pour quelque chose.

Digitized by Google

GERBERT JUGÉ PAR M. OLLERIS

Par M. l'Abbé Loupot, membre correspondan

Il vient de s'engager, au sujet de Gerbert, une polémique assez vive. L'Académie, qui prouve par d'honorables encouragements l'intérêt qu'elle porte à tout ce qui touche aux illustrations rémoises, et particulièrement à Gerbert, ne sera peut-être pas fâchée de connaître les incidents de cette polémique.

Tout d'abord, je constaterai avec bonheur que, depuis quelques années, le nom de Gerbert, voué à une sorte d'oubli, a provoqué d'importants travaux.

Le premier, par ordre de date, est l'*Histoire du pape Sylvestre II*, par le docteur Hock, aujourd'hui conseiller à la cour d'Autriche, ouvrage consciencieux qui accuse dans son auteur de savantes et laborieuses recherches, mais fort incomplet et où l'on rencontre quelques erreurs. Cet ouvrage, écrit en allemand, a été traduit en français en 1842, par M. l'abbé Axinger. L'honorable chanoine d'Evreux, frappé du discrédit qui continuait de peser sur les plus grandes figures du Moyen-Age, voulut, en pu-

Digitized by Google

bliant sa traduction, venger cette époque des reproches injustes qu'on lui avait faits. La science venait de découvrir, dans les manuscrits de Richer, des trésors qu'avait ignorés le docteur allemand ; son traducteur s'en empara ; à l'aide de ces documents nouveaux, il se proposa de compléter l'ouvrage de M. Hock ; son travail fut accueilli avec la sympathie qu'il méritait.

Le deuxième ouvrage important sur Sylvestre II a pour titre : *Les Lettres et Discours de Gerbert*, traduits, classés et expliqués par M. Barse, de Riom. Cet ouvrage parut en 1847, alors que l'on songeait à ériger à Aurillac une statue monumentale à cet enfant de l'Auvergne. M. Barse, avec une patience digne d'éloges, a recueilli dans son livre, avec tout ce qu'a écrit Gerbert, les faits importants de cette époque, et il les a redits en général avec un développement et une sincérité qu'on chercherait vainement ailleurs ; vivement impressionné de son sujet, il l'a traité avec une verve toute méridionale. Cette part faite à l'éloge, nous devons ajouter qu'on remarque des inexactitudes et des négligences dans sa traduction, des hors-d'œuvre dans l'ensemble de son ouvrage, des appréciations hasardées et même blâmables, des hardiesses d'opinion que l'orthodoxie ne saurait admettre. M. Barse, en étudiant Gerbert, avait réuni autour de son héros les matériaux nécessaires pour faire une histoire de l'Europe au Xe siècle ; au lieu de cela, il a cru enrichir son sujet, en l'ornant de tout son savoir, et il l'a appauvri ; Gerbert et ses lettres manquent d'air au milieu de tout ce luxe de détails ; il y est tout entier, si l'on veut, mais point assez en relief.

Digitized by Google

C'est dans ces conjonctures que l'Académie de Reims, persuadée que tout n'avait point été dit sur Gerbert, mit au concours une étude sur sa vie et ses œuvres. Divers travaux lui furent soumis ; elle les accueillit, les encouragea, et fiers de ces encouragements, les auteurs de ces travaux n'ont pas craint d'affronter la publicité.

L'Académie se rappelle le travail de M. l'abbé Quéant, auquel elle a décerné une médaille d'or. Elle connaît également le mémoire présenté par M. Ed. de Barthélemy ; l'auteur a complété son œuvre en y joignant une traduction des lettres de Gerbert. Les encouragements de l'honorable secrétaire de l'Académie ont déterminé celui qui lui adresse ces mots à publier son travail sur Gerbert ; il paraîtra prochainement avec de légères additions et quelques modifications qu'une critique bienveillante a bien voulu lui indiquer.

L'Académie avait à peine décerné ses encouragements aux travaux que je viens de rappeler que paraissait un énorme volume in-4°, dû à la plume savante de M. Olleris, doyen de la faculté de Clermont, et renfermant le texte latin des lettres de Gerbert, avec sa vie et plus de cent pages de notes. J'aurai fait l'éloge de ce travail en disant qu'il a mérité les suffrages des savants et en particulier de l'Institut de France qui lui a décerné le grand prix Gobert. Dans cet ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches, M. Olleris a réuni les lettres de Gerbert sous un classement un peu différent de celui que l'on avait suivi jusqu'alors. Ce classement, insignifiant peut-être aux yeux de la plupart des lecteurs, est ici d'une importance extrême ; telle lettre qui se-

Digitized by Google

rait sans portée à telle époque de la vie de Gerbert, acquiert un haut intérêt dès qu'on lui assigne une date plutôt qu'une autre ; elle aide à juger les intentions de celui qui l'a écrite, à apprécier sa conduite, et jette ainsi sur ses démarches un jour particulier.

Malgré tout notre respect pour l'érudition incontestable de M. Olleris, nous ne saurions adopter son classement dans toutes ses parties, et c'est, à notre avis, pour avoir voulu se séparer sur ce point de ses devanciers, que M. Olleris a jugé si sévèrement, disons mieux, si injustement Gerbert.

A l'en croire, Gerbert ne fût pendant de longues années qu'*un ambitieux dévoré de la passion de s'enrichir et de conquérir une position brillante, qui, pour arriver, se joua des serments les plus solennels ; un cœur fermé aux effusions de l'amitié, qui n'eut pas d'ami, et qui ne se montra sensible que dans la mesure de son intérêt personnel.*

A quelle époque M. Olleris fait-il jouer à son héros ce triste rôle ? Ce serait depuis son départ de Bobbio jusqu'à sa promotion à l'archevêché de Ravenne ; passé ce moment, il n'a que des éloges pour *sa charité*, qu'il dit avoir été *immense comme son génie, et pour ses mœurs dont la sainteté ne saurait être contestée.*

Or, ne serait-ce pas une chose étrange que Gerbert, après avoir été pendant treize ou quatorze ans, *faux, traître, menteur, léger dans ses promesses envers Lothaire, Louis, Hugues, Charles et Théophanie*, d'un dévouement tarifé et mercenaire, se fût transformé par une sorte de changement à vue et sans

Digitized by Google

qu'on put dire comment ni pourquoi, en un homme droit, honnête, vraiment grand, au point d'être l'honneur de la chaire de Saint-Pierre.

Entre son départ de Bobbio et sa nomination à l'archevêché de Ravenne, examinons les faits principaux auxquels Gerbert se trouve mêlé.

C'est d'abord la mort d'Othon II et l'avènement de son fils, enfant de trois ans, dont les états sont envahis par Henri-le-Querelleur, duc de Bavière.

Gerbert, le protégé, souvent le conseil de l'aïeul du père de ce jeune prince, met à sa disposition tout ce qu'il a d'énergie et de ressources ; il ne possède ni troupes ni argent, mais il a sa plume, et elle ne demeure pas inutile dans ses mains. Il s'emploie avec une activité infatigable à raffermir quelques vassaux du jeune Othon, qui, par inconstance ou pusillanimité, chancelaient dans leur fidélité. Il écrit à l'archevêque de Mayence, à Ecbert de Trèves, au comte palatin et à quelques autres seigneurs ; il les prie, en son nom et au nom d'Adalbéron, de soutenir à tout prix la cause des Othon ; il leur promet, dans le cas où ils seraient expulsés de leur pays, un asile dans la cité de Reims ; il agit auprès de Charles de Lorraine, d'Héribert de Troyes et d'Odon de Vermandois, et cherche à les détacher du parti des rebelles. A la sollicitation de Charles de Lorraine qu'un libelle de Thierry, évêque de Metz, vient de couvrir de honte, il écrit contre ce Thierry, ami dévoué du duc de Bavière, une lettre pleine de verve où il accable l'infortuné prélat sous le poids du sarcasme et de la raillerie ; Gerbert n'usa envers lui qu'avec regret de ce dur procédé, et il lui en fit plus tard des excuses ; de fait il gagna sa cause, et à la fin de l'année 985,

Digitized by Google

il amena l'usurpateur à se prosterner aux pieds d'Othon.

Dans cette importante querelle, qui oserait blâmer la conduite de Gerbert? Qui n'y voit au contraire un homme sincèrement attaché à la dynastie qui a fait sa fortune et qui n'hésite pas, pour prouver sa reconnaissance, à sacrifier son repos et à se jeter au milieu des contradictions.

Un fait capital suivit de près celui-là : ce fut l'avénement de la dynastie capétienne au trône de France, circonstance sur laquelle j'ai donné des détails étendus et précis (1).

Dans cette grave affaire, on ne voit pas figurer le nom de Gerbert, et cela devait être ; il ne lui convenait pas, à lui modeste écolâtre, de se mêler directement à des affaires d'une telle gravité. Mais la confiance dont il jouissait auprès d'Adalbéron donne lieu de croire qu'il partagea avec son archevêque la gloire de cette démarche. Du reste, avec un peu d'attention, il est facile de reconnaître dans les paroles du métropolitain, l'esprit fin du secrétaire et son adresse à écarter les difficultés. Grâce à la souplesse de son talent, les obstacles que présentait la réalisation d'une telle entreprise s'évanouirent en peu de temps, et le roi Hugues fut à peine troublé dans la possession du trône que venaient de lui donner les seigneurs.

Qui oserait prononcer avec certitude qu'Adalbéron et son secrétaire agirent en cette circonstance contre les droits de la justice? On se tromperait, en effet, si l'on voyait dans l'avénement des Capétiens une

(1) P. 60 et suvi.

Digitized by Google

violence personnelle. Ce ne fut rien de semblable à ces faits soudains qu'on a vu se produire plus tard, et au moyen desquels une conspiration lente ou précipitée, savante ou fortuite, met violemment un prince en possesion du pouvoir suprême. Depuis cent ans, le changement était fait dans les mœurs, dans les idées, dans les besoins ; la famille régnante l'avait subi elle-même et en quelque sorte consacrée par un partage convenu d'autorité. La couronne brillait encore au front des descendants dégénérés de Pépin, mais leur sceptre était à terre ; et cependant la société ne pouvait vivre dans cette absence de pouvoir. Lorsque l'instinct de la conservation se réveilla, par une impulsion naturelle, il alla droit à la race qui était forte, et de qui tous espéraient protection et salut. L'avénement de Hugues Capet fut l'œuvre de la nation en masse ; il remplit le vide qui s'était fait au cœur de la monarchie.

Ces réflexions suffisent à expliquer et au besoin à justifier la conduite d'Adalbéron et de Gerbert.

Troisième fait : Mort d'Albéron et nomination d'Arnoulf au siége de Reims.

On sait comment Arnoulf, qui avait du sang royal dans les veines, fut promu au siége archiépiscopal de Reims. Gerbert avait pu croire qu'on songerait à lui dans cette circonstance. Le désir exprimé par Adalbéron mourant, les suffrages du clergé et du peuple, la faveur des rois Hugues et Robert, ses talents, son zèle, la connaissance qu'il avait des affaires, tout faisait espérer à l'écolâtre de Reims que le siége de Reims lui était destiné. On ne voit pas toutefois qu'il ait fait une démarche, ni dit une parole pour conquérir les suffrages; il conserva sous Ar-

Digitized by Google

noulf les charges qu'il avait remplies sous Adalbéron ; ce ne fut pas sans amertume de cœur, sans appréhension pour l'avenir. Bientôt, la conduite hypocrite d'Arnoulf est démasquée. Que va faire Gerbert? Si l'on s'en rapportait à M. Olleris, Gerbert aurait joué le rôle d'espion et un plus infâme encore ; il aurait précipité dans le crime le jeune et innocent Arnoulf, pour le dénoncer ensuite et ressaisir le poste éminent qui lui avait échappé. Si cela était vrai, il faudrait reconnaître que Gerbert n'a eu que peu de rivaux dans l'art de la scélératesse et de la fourberie. Mais, j'ose le dire et l'affirmer, tout cet échafaudage est fantastique, et, pour lui trouver des apparences de preuves, il faut, non pas classer sa correspondance, mais la mettre dans le plus complet désordre et l'interpréter au gré du caprice.

Est-ce à dire cependant que l'abbé de Bobbio, dans cette période de sa vie, soit exempt de toute faute? Assurément non. Il eut le tort de rester, même pour un peu de temps, auprès d'Arnoulf, sachant toutes les irrégularités dont la nomination de ce prélat était entachée. Sa seule excuse est la difficulté de sa position : mécontent de la cour de France, disgracié momentanément par celle d'Allemagne, ne possédant pas de ressources en dehors de Reims, il resta dans cette charge d'écolâtre dont il eut mieux fait de se dessaisir, en se confiant à son mérite et à la Providence. En dehors de cette première faute, je ne sache pas qu'on puisse lui en reprocher aucune autre avec apparence de raison. On ne voit nullement qu'il ait connu d'avance la trahison d'Arnoulf, moins encore qu'il l'ait conseillée ou qu'il y ait coopéré. Au premier moment de la captivité de l'Archevêque,

Digitized by Google

trompé comme presque tous les témoins des faits, il se persuada que le prélat était la victime innocente d'une abominable trahison et lui prêta encore une fois son ministère pour apprendre à l'Archevêque de Trèves les infortunes où ils étaient plongés. Mais dès qu'il connut avec certitude la vérité, il s'enfuit de Reims et se réfugia auprès du roi Hugues. Où est la trahison et qu'y a-t-il de gravement repréhensible dans cette conduite ?

Quatrième fait : Concile de Saint-Basle, déposition d'Arnoulf, élection de Gerbert.

Le Concile de Saint-Basle, prononça la déchéance d'Arnoulf et lui donna Gerbert pour successeur. J'ai dit, en traitant cette question, que les propositions formulées par l'évêque d'Orléans dans le concile ne pouvaient être acceptées par un catholique, et que, même en y admettant les correctifs que quelques auteurs ont essayé d'y introduire, les prélats outrepassèrent leurs droits en déposant Arnoulf et encoururent les censures prononcées plus tard contre eux.

Gerbert avait été élu d'une voix unanime et ce choix n'avait étonné personne. Il assure qu'il n'accepta pas sans répugnance, et nous le croyons facilement ; la légitimité de son élection lui paraissait assez douteuse pour le laisser en proie à une juste anxiété. Blâmons donc, et la précipitation qu'apportèrent dans leurs résolutions les Pères assemblés à Saint-Basle, et l'exagération des droits qu'ils s'attribuèrent, et la violence de quelques-uns des discours qui y furent prononcés, et disons que Gerbert eut le tort de s'associer au moins de cœur à cet acte d'indépendance ; ajoutons encore que, malgré la modestie et l'hésitation qui respirent dans ses lettres, il se

Digitized by Google

laissa plus volontiers qu'il ne le dit, imposer le joug de l'épiscopat. C'est là une de ces faiblesses dont les grands hommes ne sont pas toujours exempts. Mais qu'il y a loin de cette conduite peu en harmonie, j'en conviens, avec l'humilité chrétienne, à cette ambition effrénée que lui suppose M. Olleris et pour la satisfaction de laquelle il lui prête le rôle d'espion et d'agent provocateur.

La manière dont Gerbert avait été promu au siége de Reims, amena des démêlés avec la cour de Rome, et là encore nous sommes forcés de reconnaître que Gerbert, croyant sans doute défendre ses droits, s'écarta du respect et des égards dus à la papauté. Les lettres qu'il écrivit, soit au Pape soit à ses collègues dans l'épiscopat, sont d'un homme blessé dans son orgueil et personnellement intéressé au triomphe de la cause qu'il défendait. Nous voudrions pouvoir effacer cette page de la vie de Gerbert, et à part la forme, nous nous associons aux reproches que lui adresse M. Olleris.

Le P. Colombier a essayé de justifier, en l'expliquant, ce point de la vie de Gerbert. Il lui était bien permis, écrit-il, de conserver des doutes sur la légitimité de quelques-uns des priviléges défendus par la cour de Rome. Il avait vu de près le triste état de cette capitale du monde, jouet de passions princières, violentes et cupides ; il savait que les papes vertueux n'étaient pas toujours libres ; que sur la chaire de saint Pierre s'étaient assis des hommes nés pour être princes, mais non pour être pontifes ; enfin, il avait vu Boniface VII souillé du sang de deux Papes, occuper sans opposition ce siége illustré par tant de saints. Il pouvait donc se demander si, parmi les

Digitized by Google

actes pontificaux qu'on opposait à lui et à ses collègues, il n'y en avait pas qui eussent été arrachés à la faiblesse, surpris à la légèreté ou achetés au crime.

Quoiqu'il en soit, cette concession que nous avons faite à l'impartialité de l'histoire nous amène à en faire une autre.

Sur l'invitation du Pape, quelques évêques s'étaient réunis à Mouzon pour réviser les décrets de Saint-Basle. Là, Gerbert essaya une justification. L'exorde de son discours est des plus insinuants et l'exposition des faits singulièrement habile. Mais il parlait à des hommes que les actes touchaient plus que les discours; malgré son adresse, il ne parvint pas à convaincre les évêques qui voulurent lui interdire la célébration des saints mystères. Gerbert résista, objectant qu'il n'était ni condamné, ni contumace; toutefois, il consentit, par obéissance pour le Pape, à s'abstenir provisoirement de dire la messe. Le 1er Juillet, un nouveau Concile s'ouvrit à Senlis. Gerbert s'y défendit avec la même éloquence qu'à Mouzon, mais sans plus de succès. Abandonné dès lors par ceux qui l'avaient encouragé et soutenu, il comprit que son séjour à Reims était impossible; il quitta cette cité où il avait passé de si beaux jours et se réfugia auprès du roi Othon.

Telle fut la dernière phase de cette vie agitée où M. Olleris a vu des crimes, et où nous ne voyons, nous, que des faiblesses inhérentes à la nature humaine. Ces faiblesses n'ôtent rien à notre admiration pour notre héros et Gerbert n'en reste pas moins à nos yeux, et, nous l'espérons, aux yeux de tout lec-

Digitized by Google

teur impartial, la personnification du génie joint à un caractère noble et dévoué.

Les arguments que je viens de présenter ont été empruntés en partie à un excellent travail que le P. Colombier a publié dans les *Etudes Religieuses*, revue mensuelle rédigée par les PP. de la Compagnie de Jésus. Dans les livraisons de Janvier et Février 1869, le P. Colombier à consacré près de cinquante pages à refaire la vie de Gerbert injustement dénaturée par M. Olleris. Ces pages, où l'érudition du savant marche de pair avec l'élégance de la diction, lui ont valu une longue réponse de M. Olleris, qui a été insérée dans la livraison de Mars. A notre avis, cette réponse où perce à chaque instant la mauvaise humeur, est loin d'être péremptoire, et sauf un ou deux points, l'avantage reste acquis au P. Colombier et à Gerbert. Toutefois, le R. P. n'a pas voulu rester sous le coup des accusations portées contre son travail. Dans la livraison d'Avril, il a repris les points contestés par M. Olleris, et avec une érudition qui est le partage de la docte société, il a de nouveau montré que M. Olleris se trompait et dans le classement de ses lettres, et dans l'interprétation qu'il donnnait à quelques unes d'entre elles.

Je ne veux pas intervenir davantage dans ce débat important. Il y a eu peut-être présomption de ma part de vouloir m'y mêler. Mais je ne pouvais souffrir qu'on calomniât Gerbert, sans protester de toute l'énergie de ma conviction et sans me dire heureux de voir sa mémoire vengée par la plume d'un savant religieux.

Charleville, le 2 Mai 1869.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie Impériale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1868-1869

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Conseils sur le choix, la culture et la taille des arbres fruitiers, par le comte Léonce de Lambertye.

Mgr Le Clerc de Juigné, 91e *évêque de Châlons*, par M. Al. Aubert. Broch. in-8°.

Sur la Viticulture du Nord-Ouest de la France, par le Dr J. Guyot.

Les Juifs d'Egypte, par Ed. Goguel.

La Vulgarisation, discours prononcé par M. Ad. Lecadre.

L'Homme de bien ou morale pratique. Essai de tablettes liégeoises, par A. d'Otreppe de Bouvette.

Récits du soir, par M. Mahon de Monaghan.

Etude comparative : Broussais et Laennec, par le Dr Ad. Lecadre.

Le Commerce et le prix des fils et des tissus en 1867, par M. Rondot.

Bénédiction de l'église de Torcy, discours de M. V. Tourneur.

Simples notions d'économie sociale, par M. Bourdonné. 2 livr.

Notice nécrologique sur Claude-Nas. Guyot, par M. Ch. Remy.

Histoire des ducs et des comtes de Champagne, par M. d'Arbois de Jubainville. 7 vol in-8°.

Le Cabinet historique, publié par M. L. Paris, 1868, Juillet-Décembre ; 1869, Janvier-Mars.

Le Cultivateur de la Champagne, par M. Ponsart. 1868, Juillet-Décembre ; 1869, Janvier-Mai.

Digitized by Google

II. — HOMMAGES DIVERS.

Mémoire sur la construction de cités ouvrières pour la ville de Reims, par M. E. Devédex. Broch. in-8°.
Biographies aveyronnaises, T. 1er.
Résumé de mes recherches sur l'aciération, par C.-E. Jullien.
Notice sur une sépulture antique découverte, par J.-B. Counaye.
E Millon, notice biographique, par M Hippolyte Faure.
La Morale et les Académies, par M. J.-M. de la Codre.
Discours prononcé à la société de Médecine de la Rochelle, par le Dr Saint-Cyr Sauvé, 4 Nov. 1868.
Etudes sur la chronologie des sires de Bourbon, par M. A. Chazaud.
Etude sur les affinités chimiques, par M. C.-M. Guldberg et P. Wange.
Recherches sur la syphilis, par W. Boeck.
Mémoire pour servir à la connaissance des cunoïdes vivants, par M. Michel Sarv.
Les chapitaux mérovingiens de l'église de Chivy.
Enquête sur les conseils de prudhommes et sur les livrets d'ouvriers.
Meteorologiske iagttagelser pan Christiana observatorum 1867.

III. — JOURNAUX ET PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES CORRESPONDANTES.

Annales de la Société académique de Nantes, 1867 (1re et 2e sém.)
— de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1867, 1868.
— de la Société d'émulation des Vosges, t. XIII, 1er cahier.
— de la Société d'Apt, 3e année.
— de la Société d'agriculture, sciences, du Puy, t. XXVIII.
— de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Indre-et-Loire, t. XLVII, nos 4-10 ; t. XLVIII, nos 1-3.
— de la Société archéologique de Namur, t. X, 2e et 3e livr., et rapport sur la situation de la Société en 1868.
Annuaire de la Société philotechnique 1868.
— philosophique, par L.-Aug Martin, t V, et VI.

Digitized by Google

Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, 1868, Août-Décembre ; 1869, Janvier-Février.
— de la Société académique du Var.
— de la Société nivernaise, 2e série, t. 3e
— de la Société académique de Laon, t. XVII.
— de la Société de géographie, 1868, Juin-Décembre ; 1869, Janvier-Mai.
— de la Société impériale des antiquaires de France.
— de la Société industrielle d'Angers, 1867-1868.
— de la Société archéologique, scientifique de Béziers, 2e série, t. IV, 3e livr.
— de la Société d'émulation de l'Allier. T. IX, 4e livr. ; t. X, 2e livr.
— de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, année 1868, Nos 13-24.
— de la Société académique de Boulogne, 1867, nos 3 et 4.
— de la Société des antiquaires de France, 1868, 1er et 2me trimestre.
— monumental, 34e vol., nos 6, 7, 8 ; 35e vol., nos 1, 2.
— de la Société d'agriculture, industrie... de la Lozère, 1868, Juin-Novembre ; 1869, Janvier-Mars.
— de la Société protectrice des animaux, 1868, Janvier-Décembre ; 1869, Janvier-Mars.

Bulletin de la Société industrielle de Reims, t. V, nos 26 28.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1868, 2e, 3e et 4e trim. ; 1869, 1er trim.
— de la Société d'agriculture, sciences, de la Sarthe, 1867, 2e trim. ; 1868, 2e, 3e et 4e trim.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, 1868, Juillet-Décembre ; 1869, Janvier-Juin.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France, 3e série, t. X.
— de la Société académique de Maine-et-Loire, tom. XXI et XXII.
— de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. II, 1re partie.
— de la Société de statistique, sciences, du département des Deux-Sèvres, 2e série, t. VIII.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie impériale d'Arras, 2e série, t. II.
— de la Société d'agriculture de la Marne, 1867.
— de la Société impériale archéologique du Midi de la France, t. IX, 3e liv.
— de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, *classe des sciences*, t. XV, *classe des lettres*, t. XIII.
— de la Société impériale des sciences, de Lille, 3e série. 3e vol. — Séance publique du 27 décembre 1868.
— de la Société d'agriculture, sciences, d'Orléans, t, IX. nos 1, 4 ; t. XII, nos 1 et 2.
— de l'Académie impériale des sciences de Toulouse, t. VI.
— de la Société académique de l'Aube, t. XXXI.
Procès-verbaux des séances de la Société des lettres de l'Aveyron. t. VI (Juillet 1866 Mai 1868).
Recueil des publications de la Société havraise, 1867 ; séance publique de 1868 et séance du 8 janvier 1869.
— des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine, 12e vol.
Revue des sociétés savantes des départements, 1868, Avril-Décembre ; 1869, Janvier-Mars.
Société académique des sciences, arts, de Saint-Quentin, 3e série, t. VII.
— agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées orientales, vol. 15 et 16.
— des antiquaires de la Morinie, 17e année, 65-68 livrais.
— industrielle d'Elbeuf, 1868, nos 3-5.
— de médecine légale de Paris, Bulletin, t 1. fascie, no 1.
Association scientifique de la France, Bulletin hebdomadaire, 20 Octobre 1867.
Collectionneur (le), par François Vallette, 1868, 15 octobre, 1er Novembre.
Congrès archéologique de France, année 1867.
Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1869.
Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes, Avril 1868.
Extraits des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, t. XXI, nos 156, 157, 177.
Le journal d'études des jeunes filles, no 1.

Digitized by Google

Matériaux d'archéologie et d'histoire par MM. les archéologues de Saône-et-Loire, 1869, Janvier.
Mémoires lus à la Sorbonne, avril 1868.
Réforme scientifique (la), 1868, 11 août.
Société française de numismatique et d'archéologie. Tableau pour médailles.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Discours d'ouverture prononcé par M. ROBILLARD, Président annuel, 1
Compte-rendu des travaux de l'année 1868-1869, par M. LORIQUET, Secrétaire général, 15
Rapport sur le concours d'histoire et d'archéologie, par M. ELAMBERT, membre titulaire, 36
Rapport sur le concours de poésie, par M. LESEUR, membre titulaire, 48
Concours de l'année 1869. — Prix et médailles, 70
Programme des concours ouverts pour les années 1870 et 1871, 72
Tableau des membres composant l'Académie au 1er Juillet 1869, 76

SCIENCES ET ARTS.

De l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville de Reims, par feu M. A. REIMBEAU, membre titulaire, 80

LITTÉRATURE.

Lettre inédite de Marmontel à Diderot, lecture de M. FIALON, membre titulaire, 98
La Martine, monument élevé à sa mémoire, par M. A. MALARD, membre titulaire, 110

Digitized by Google

Traduction du Psaume II, par M. Clicquot, membre titulaire, 118
Le Docteur et le Loup, fable, par le même, 120
Traduction d'une ode d'Horace (livre III, ode III), par le même, 122
Jean Lapin, fable, par le même, 124
La Lanterne, fable, 126

HISTOIRE.

Comment écrivait-on l'histoire dans la haute antiquité, par M. l'abbé Gainet, membre correspondant, 127
Citadelle et Capitole de la ville de Reims, par M. l'abbé Cerf, membre titulaire, 145
Gerbert jugé par M. Olleris, par M. l'abbé Loupot, membre correspondant, 156
Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1868-1869, 168

Reims. — Imp de P. DUBOIS et Cᵉ, rue Pluche, 24.— V. GEOFFROY, gerant

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1491

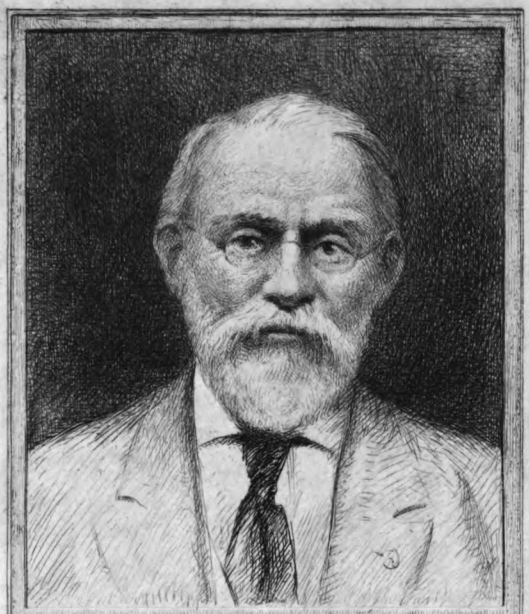

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google